



**ÉVALUATION DU PAM**



**Programme  
Alimentaire  
Mondial**

**SAUVER  
DES VIES  
CHANGER  
LES VIES**

# **Évaluation du Plan stratégique de pays du PAM au Niger 2020-2025**

**Rapport d'évaluation (Volume I)**

**OEV/2023/015  
Mai 2025**

# Remerciements

L'équipe d'évaluation externe tient à remercier vivement Filippo Pompili, responsable de l'évaluation, et Marie-Thérèse El-Ajaltouni et Isabella Decesaris, analystes de recherche, du Bureau de l'évaluation du PAM pour leur soutien tout au long du processus d'évaluation, ainsi que Julia Betts, Directrice adjointe d'évaluation, Julie Thoulouzan et Michael Carbon, fonctionnaires principaux d'évaluation, Kinday Samba, Directrice pays, Aboubacar Koisha, Directeur adjoint pays, et Racky Diallo Fall, Directrice adjointe pays, sans oublier leurs nombreux collègues au siège, au Bureau de pays et aux bureaux auxiliaires pour leurs contributions à l'évaluation.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des personnes ayant fourni des informations, au niveau des instances gouvernementales et des organisations non gouvernementales, multilatérales et bilatérales, de même que les bénéficiaires des différentes activités, qui ont généreusement donné de leur temps et fourni leurs conseils durant le processus d'évaluation.

# Avertissement

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des membres de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme alimentaire mondial. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées ci-après. La publication de ce document ne sous-entend en aucun cas l'approbation du PAM quant aux opinions exprimées.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes ne sous-entendent aucune opinion, quelle qu'elle soit, de la part du PAM concernant le statut légal ou constitutionnel de pays, territoires ou mers territoriales, ou concernant la délimitation des frontières.

**Photo credit :** WFP/ Adamou Sani Dan Salaou

# Personnel clé de l'évaluation

## Bureau de l'évaluation

|                            |                                                                |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Anne-Claire Luzot          | Directrice de l'évaluation                                     |
| Julia Betts                | Directrice adjointe de l'évaluation (évaluations centralisées) |
| Michael Carbon             | Fonctionnaire principal d'évaluation, assurance qualité        |
| Julie Thoulouzan           | Fonctionnaire principale d'évaluation, assurance qualité       |
| Filippo Pompili            | Gestionnaire de l'évaluation                                   |
| Marie-Thérèse El-Ajaltouni | Spécialiste du suivi-évaluation                                |

## Equipe d'évaluation externe

|                      |                           |
|----------------------|---------------------------|
| Camille-Eric Kouam   | Chef d'équipe             |
| Yahaye Tahirou       | Consultant national       |
| Brigitte Ardo Dia    | Consultante nationale     |
| Catherine Belemsigri | Consultante nationale     |
| Martine Van de Velde | Experte assurance qualité |
| Théo Mercadal        | Évaluateur junior         |
| Clémence Serres      | Évaluatrice junior        |
| Viola Fasano         | Assistante de recherche   |

# Table des matières

|                                                                                                                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Résumé .....</b>                                                                                                                                                                      | <b>i</b>  |
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                                                | <b>1</b>  |
| 1.1. Caractéristiques de l'évaluation .....                                                                                                                                              | 1         |
| 1.2. Contexte.....                                                                                                                                                                       | 2         |
| 1.3. Sujet de l'évaluation.....                                                                                                                                                          | 7         |
| 1.4. Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation.....                                                                                                           | 18        |
| <b>Constatations de l'évaluation .....</b>                                                                                                                                               | <b>20</b> |
| 2.1. QE1 : Dans quelle mesure le PSP s'est-il fondé sur des données factuelles et est-il stratégiquement orienté vers la réponse aux besoins des populations les plus vulnérables ?..... | 20        |
| 2.2. QE2 : Quelle est l'ampleur et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux EDS du PSP et du PNUAD au Niger ?.....                                                            | 27        |
| 2.3. QE3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources pour contribuer aux extrants et aux effets directs définis par le PSP ? .....                                         | 53        |
| 2.4. QE4 : Quels sont les facteurs qui expliquent la performance du PAM et dans quelle mesure a-t-il opéré le changement stratégique attendu par le PSP ? .....                          | 59        |
| <b>Conclusions et recommandations .....</b>                                                                                                                                              | <b>68</b> |
| 3.1. Conclusions .....                                                                                                                                                                   | 68        |
| 3.2. Recommandations.....                                                                                                                                                                | 72        |

## Liste des figures

|                                                                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 – Objectifs, portée, utilisateurs et cadre de l'évaluation .....                                                                | 1  |
| Figure 2 – Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, octobre-décembre 2024 (actuelle) et juin-août 2025 (projection) ..... | 4  |
| Figure 3 – Évolution de l'aide humanitaire au Niger et couverture du Plan de réponse humanitaire (2014-2024).....                        | 6  |
| Figure 4 – Chronologie des activités du PAM au Niger.....                                                                                | 8  |
| Figure 5 – Carte des opérations du PAM au Niger .....                                                                                    | 10 |
| Figure 6 – Cartographie des activités: PSP-T et PSP du Niger.....                                                                        | 11 |
| Figure 7 – Théorie du changement .....                                                                                                   | 14 |
| Figure 8 – Proportion des financements alloués à la réponse aux crises vs au renforcement de la résilience pour le PSP-T et le PSP ..... | 15 |
| Figure 9 – Nombre de bénéficiaires (prévus et atteints) par groupe d'âge et genre (2019-2024) .....                                      | 17 |
| Figure 10 – Outils de collecte de données .....                                                                                          | 18 |
| Figure 11 – EPCI, prévu et atteint et taux de réalisation de l'objectif .....                                                            | 25 |
| Figure 12 – Quantité prévue/atteinte de vivres distribués et d'espèces transférées pour l'EDS 1 .....                                    | 29 |
| Figure 13 – Nombre de bénéficiaires planifiés et atteints du RRM et de la FFA en 2020-2024, par modalité d'intervention .....            | 29 |
| Figure 14 – Volume de vivres et nombre de passagers transportés par UNHAS en 2020-2024.....                                              | 31 |
| Figure 15 – Nombre de bénéficiaires dans le cadre de l'Activité 2 .....                                                                  | 33 |



|                                                                                                                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 16 – Pourcentage de femmes ayant une diversité alimentaire minimale.....                                                                                                                                     | 36 |
| Figure 17 – Pourcentage d'enfants ayant un régime alimentaire minimum acceptable .....                                                                                                                              | 36 |
| Figure 18 – Nombre d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires du traitement de la MAM dans le cadre de l'EDS 3, et du traitement et de la prévention de la MAM dans le cadre des EDS 1 et 4..... | 37 |
| Figure 19 – Bénéficiaires atteints et planifiés de l'activité FFA .....                                                                                                                                             | 41 |
| Figure 20 – Nombre de participants planifiés et atteints aux formations dispensées par le PAM pour l'EDS 5 (2020-2022).....                                                                                         | 44 |
| Figure 22 – Bénéficiaires déclarant avoir reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris PSEA.....                                                                                          | 48 |
| Figure 23 – Délais moyens de livraison au Niger, janvier 2022 - juillet 2024.....                                                                                                                                   | 55 |
| Figure 24 – Contributions totales des cinq principaux bailleurs de fonds du PSP Niger aux activités de réponse aux crises et de résilience (en dollars É-U) .....                                                   | 60 |
| Figure 25 – Ressources allouées vs PBB pour les activités de réponse aux crises et du paquet résilience (en dollars É-U).....                                                                                       | 60 |
| Figure 26 – Proportion des financements reçus par niveau de préaffectation et EDS .....                                                                                                                             | 61 |
| Figure 27 – Nombre d'employés internationaux et nationaux du PAM Niger, ventilé par genre .....                                                                                                                     | 66 |
| Figure 28 – Nombre d'employés par lieu d'affectation, PAM Niger .....                                                                                                                                               | 66 |

## Liste des tableaux

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 – Dépenses du PSP-T et du PSP par rapport aux ressources allouées par activités ..... | 16 |
| Tableau 2 – Indicateurs de performance clés concernant la ponctualité.....                      | 54 |
| Tableau 3 – Proportion de financements multi-annuel par EDS du PSP (2020-2024).....             | 61 |

# Résumé

## Introduction

### Caractéristiques de l'évaluation

1. L'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Niger pour la période 2020-2025 a été réalisée à la demande du Bureau de l'évaluation du PAM, dans le double but de rendre compte de l'action menée et de favoriser l'apprentissage, et en vue d'éclairer l'établissement du PSP suivant.
2. L'évaluation a porté sur les activités menées par le PAM au titre du PSP provisoire de transition (PSPP-T) de 2019 et du PSP établi pour la période 2020-2025. Elle a été conduite entre avril 2024 et mai 2025 par une équipe indépendante externe. Elle s'adresse principalement au Bureau du PAM au Niger et aux parties prenantes internes et externes, notamment le Gouvernement nigérien et les bénéficiaires.
3. L'équipe d'évaluation a eu recours à une méthode mixte associant un examen de la documentation, une analyse des données quantitatives, des entretiens avec des informateurs clés, des observations directes à l'occasion de visites sur les sites des projets et des discussions de groupe thématiques avec les bénéficiaires. La collecte de données a été effectuée au Niger en septembre 2024.
4. Des normes déontologiques ont été appliquées pour garantir l'anonymat, la confidentialité des données et l'autonomie des parties prenantes ayant pris part à l'évaluation, notamment en obtenant le consentement éclairé de celles-ci, en protégeant leur vie privée, en respectant leur sensibilité culturelle, en choisissant équitablement les participants – y compris des femmes et des membres de groupes vulnérables – et en évitant de nuire aux participants ou à leurs communautés.

### Contexte

5. Le Niger est un pays du Sahel à faible revenu et enclavé, qui compte quelque 26,2 millions d'habitants<sup>1</sup>. Il fait partie des pays les plus pauvres au monde, se classant au 189<sup>e</sup> rang sur 193 pays selon l'indice de développement humain établi en 2023<sup>2</sup>.
6. Pendant la période couverte par le PSP, le Niger a été confronté à de multiples chocs, notamment des phénomènes météorologiques extrêmes et la variabilité climatique, la recrudescence de l'insécurité due à un mouvement insurrectionnel violent qui a perturbé l'accès humanitaire, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), l'inflation, et le changement de gouvernement en juillet 2023, qui a entraîné des suspensions temporaires de l'aide et la fermeture des frontières. L'instabilité perdure, mais quelques restrictions ont été assouplies fin 2024, permettant la réouverture progressive des routes commerciales et de transport du pétrole avec certains pays voisins. Ces dynamiques ont aussi exacerbé la fragilité des chaînes d'approvisionnement du Niger, qui pâttissent de problèmes structurels tels que les infrastructures médiocres, le passage obligé par les couloirs commerciaux régionaux et la forte dépendance à l'égard des importations. Une réouverture partielle des frontières fin 2024 n'a permis qu'un rétablissement graduel et le fonctionnement des filières d'approvisionnement est resté défaillant.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale. Données: Population, total – Niger.

<sup>2</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. Rapport sur le développement humain 2023-2024.

7. S'agissant de la sécurité alimentaire, selon l'indice de la faim dans le monde 2022, le Niger, où la faim atteint des niveaux jugés "alarmants", est classé au 121<sup>e</sup> rang sur 127 pays<sup>3</sup>. Les données disponibles les plus récentes indiquaient que, fin 2024, 1,5 million de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire grave, en particulier dans les régions de Tillabéry, de Diffa, d'Agadez et de Tahoua, où les précipitations insuffisantes, les ressources dégradées et les déplacements de populations limitaient l'accès à la nourriture<sup>4</sup>.

8. En janvier 2025, il était estimé dans les projections fondées sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)<sup>5</sup> qu'entre août 2024 et juillet 2025, 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans au Niger souffriraient de malnutrition aiguë, avec 1,3 million d'entre eux souffrant de malnutrition aiguë modérée; ces deux chiffres dépassent les seuils fixés par l'Organisation mondiale de la Santé pour qualifier la situation sur le plan de la malnutrition aiguë de "critique"<sup>6</sup>. Les principaux facteurs sont la mauvaise alimentation des enfants, en quantité et en qualité, la forte prévalence des maladies, l'accès insuffisant à l'eau potable, l'assainissement médiocre et l'absence d'installations sanitaires. L'accès limité aux services de santé et de nutrition, les pratiques d'allaitement inadéquates et la forte insécurité alimentaire exacerbent la malnutrition aiguë. D'autres facteurs de risque, comme les chocs climatiques et économiques de grande ampleur, continuent à avoir des incidences négatives sur la situation nutritionnelle.

9. Le Niger se classe au 161<sup>e</sup> rang sur les 173 pays pris en compte par l'indice d'inégalité de genre de 2023<sup>7</sup>, ce qui signifie que les inégalités femmes-hommes continuent de saper la sécurité alimentaire des ménages, car les femmes – en dépit du rôle central qui est le leur dans les systèmes alimentaires ruraux – se heurtent à des barrières inébranlables s'agissant d'accéder à la terre, aux ressources et aux processus décisionnels.

10. L'insécurité et les conflits en cours touchant la région se traduisent par l'arrivée de réfugiés et le déplacement de personnes à l'intérieur du pays. En mai 2025, le Niger accueillait approximativement 432 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et comptait quelque 507 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

### **Plans stratégiques de pays du PAM**

11. Le PSPP-T établi pour le Niger pour 2019 était structuré autour de six effets directs stratégiques. L'effet direct stratégique 1 avait trait à l'apport d'une assistance aux personnes touchées par une crise et visait à sauver des vies et à favoriser un redressement rapide pendant et après les crises, et les effets directs stratégiques 2, 3 et 4 faisaient partie de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, composé d'activités relatives aux repas scolaires, à la nutrition et aux moyens d'existence. L'effet direct stratégique 5 avait pour objectif de renforcer les institutions publiques à des fins d'amélioration de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, de la protection sociale ainsi que des programmes axés sur la résilience, et l'effet direct stratégique 6 correspondait à la fourniture d'un service de transport aérien humanitaire et d'autres services communs aux partenaires du PAM.

12. Le PSP établi pour 2020-2025 s'inscrit dans le prolongement du PSPP-T et tient compte des enseignements tirés de l'examen stratégique national Faim zéro réalisé en 2018 et des opérations menées antérieurement par le PAM au Niger. Le PSP a conservé la même perspective stratégique articulée autour de six effets directs stratégiques, mais ceux-ci ont été adaptés afin d'être davantage en prise sur l'évolution des besoins du pays. Les modifications les plus notables ont été les suivantes:

---

<sup>3</sup> Wiemers, M. et al. 2024 *Global Hunger Index – How gender justice can advance climate resilience and zero hunger*.

<sup>4</sup> Food Security Cluster. 2024. *Résultats du Cadre harmonisé session de décembre 2024*.

<sup>5</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2025. Niger: Situation de la malnutrition aiguë pendant la période allant d'août à novembre 2024 et projections pour les périodes allant de décembre 2024 à avril 2025 et de mai à juillet 2025 (en anglais seulement).

<sup>6</sup> IPC. 2025. *Analyse IPC de la malnutrition aiguë, août 2024 – juillet 2025*.

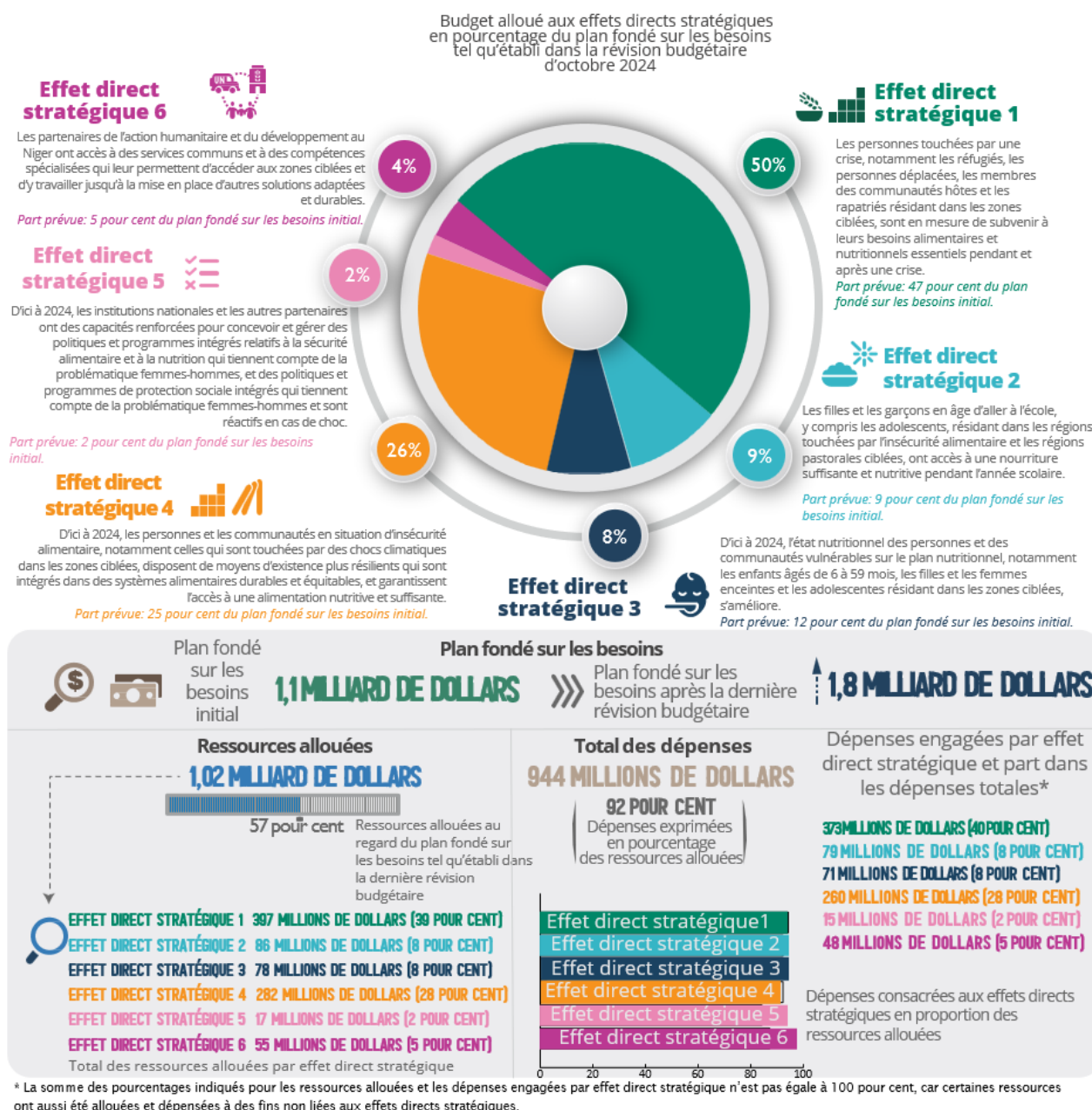
<sup>7</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. Page Web sur l'Indice d'inégalité de genre (en anglais seulement).

- l'extension de l'assistance d'urgence (effet direct stratégique 1) aux communautés d'accueil et aux rapatriés touchés par des crises, et le transfert à l'effet direct stratégique 2, des activités relatives aux cantines scolaires d'urgence qui relevaient de l'effet direct stratégique 1;
- la consolidation du renforcement des capacités institutionnelles, avec notamment l'intégration de la dimension nutritionnelle (effet direct stratégique 3), le recentrage des efforts sur les questions d'égalité femmes-hommes, et la prise en main plus marquée par les autorités nationales des interventions promues par le PAM (effet direct stratégique 5);
- l'ajout de services de communication et de coordination axés sur la logistique et les télécommunications d'urgence, à l'intention des partenaires (effet direct stratégique 6).

13. Le PSP a fait l'objet de six révisions budgétaires, et il est prévu de procéder à une septième révision afin de prolonger sa durée jusqu'en 2026 et d'harmoniser son cycle avec la nouvelle stratégie nationale de développement mise en place par le gouvernement de transition du Niger. Initialement, le budget fondé sur les besoins défini pour le PSP s'établissait à 1,05 milliard de dollars É.-U. et devait permettre de venir en aide à 5,5 millions de bénéficiaires entre 2020 et 2024. Compte tenu des besoins croissants et de la prolongation du PSP jusqu'en décembre 2025, le budget approuvé en novembre 2024 a été porté à 1,8 milliard de dollars, avec un objectif révisé de 12,8 millions de bénéficiaires.



**Figure 1: Plan stratégique pour le Niger (2020-2025): effets directs stratégiques, budget, financement et dépenses**



## Principaux éclairages issus de l'évaluation

### Harmonisation et partenariats de nature stratégique

*Le PSP était harmonisé avec les priorités et politiques nationales, le plan-cadre des Nations Unies et les objectifs de développement durable. Malgré un manque d'harmonisation stratégique entre le PSP et les priorités et plans nationaux à la suite du changement de gouvernement survenu en juillet 2023, les activités du PSP ont continué à être cohérentes sur le plan opérationnel, ce qui a permis au PAM de répondre aux besoins des personnes et communautés vulnérables, en partenariat avec d'autres acteurs humanitaires. La réactivité du PAM est jugée précieuse par ses partenaires, et l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience a contribué à renforcer le positionnement du PAM au Niger. Quelques problèmes subsistent en ce qui concerne la collaboration du PAM avec les partenaires coopérants, et l'élargissement de sa collaboration avec le secteur privé et les établissements universitaires.*

14. Les activités du PAM étaient étroitement harmonisées avec les plans et priorités du pays, notamment les plans de développement économique et social pour 2017-2021 et 2022-2026. Le changement de gouvernement survenu en juillet 2023 a limité la capacité du PAM à aligner ses opérations sur les priorités nationales, car le nouveau Gouvernement a annoncé qu'il ne continuerait pas à employer le plan de développement économique et social comme cadre de son action. D'autre part, aucune nouvelle stratégie n'avait encore été mise en place en novembre 2024, période à laquelle le rapport d'évaluation a été rédigé. Cette situation, ainsi que le ralentissement global du dialogue entre les autorités nationales et la communauté humanitaire internationale, ont considérablement freiné la planification. Le PAM a prolongé jusqu'en décembre 2025 le PSP en cours de manière à assurer une période de transition et à favoriser l'harmonisation de son prochain cycle stratégique avec le nouveau plan national de développement. Malgré une visibilité réduite du côté du Gouvernement, le PAM est parvenu à maintenir un certain degré de collaboration avec les autorités nationales, ce qui lui a permis d'assurer la continuité de son assistance.

15. Le changement de gouvernement et le dialogue limité avec les autorités qui en est découlé, ont sapé tout particulièrement les activités du PAM axées sur le renforcement des capacités nationales, en réduisant les possibilités d'action et de collaboration avec les institutions publiques autres que celles intervenant dans le domaine de la protection sociale. Le PAM est resté très présent dans ce domaine, grâce au dialogue technique entretenu en permanence avec les réseaux nationaux de protection sociale et la direction chargée du registre social unifié, ce qui illustre l'approche souple et évolutive qu'il a adoptée pour continuer à soutenir les institutions dans un environnement volatile. Le renouvellement de l'appui des donateurs pour la période allant jusqu'en 2028 et le lancement en 2025 d'un programme pilote de transferts monétaires en faveur des ménages touchés par une insécurité alimentaire chronique témoignent du rôle moteur que joue le PAM dans l'appui aux systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs dans le pays.

16. Le PAM est reconnu par les autres acteurs comme un partenaire clé au sein du système des Nations Unies, capable d'intervenir dans de multiples crises humanitaires, y compris en tant que participant actif aux mécanismes de coordination des Nations Unies. La réactivité du PAM s'agissant d'intervenir dans les situations d'urgence est unanimement saluée, en particulier ses moyens logistiques qui permettent de déployer du personnel et de maintenir l'accès aux bénéficiaires résidant dans des zones difficiles à atteindre. La mise en œuvre de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience a contribué à renforcer le positionnement du PAM au Niger en ce qu'il a permis d'appuyer l'autonomisation des personnes les plus vulnérables du pays et de favoriser la cohésion sociale et la consolidation de la paix. En ce qui concerne les partenariats, l'exemple positif du partenariat établi entre le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale à l'appui des systèmes de protection sociale pourrait servir de base au renforcement de la collaboration et de la programmation conjointe dans d'autres secteurs.

17. La collaboration du PAM avec ses partenaires coopérants a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre du PSP. Les organisations non gouvernementales (ONG) locales ont contribué à assurer un accès fiable aux zones difficiles à atteindre et les ONG internationales ont été mobilisées essentiellement pour les activités axées sur la résilience. Quelques problèmes ont été constatés, en particulier la participation limitée des ONG aux comités de pilotage des projets, et la brièveté des accords de partenariat. Des travaux sont en cours pour définir plus précisément les rôles, les responsabilités et les synergies dans la planification et l'exécution des activités, notamment afin d'éviter les chevauchements.

18. Le bureau de pays est également déterminé à collaborer avec le secteur privé, en particulier les producteurs et commerçants locaux qui fournissent les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM, mais cette approche n'a pas été élargie à d'autres secteurs comme la nutrition et les filières de l'agriculture et de l'élevage. Le PAM a également mis en place des partenariats avec des universités nigériennes en vue de renforcer les connaissances locales relatives au renforcement de la résilience et à la sécurité alimentaire en finançant des travaux de recherche destinés à éclairer ses programmes. Cependant, l'emploi des éléments factuels qui sont produits pourrait être optimisé.

## Pertinence contextuelle et capacité d'adaptation

***Le PSP s'est révélé particulièrement pertinent au regard de l'environnement opérationnel du PAM et le bureau de pays s'est adapté aux multiples crises en mettant en œuvre des réponses fondées sur des données et en menant des interventions sur mesure. Le PAM a surmonté les problèmes opérationnels en adoptant des approches souples à assise communautaire, qui ont permis d'apporter une assistance régulière et en prise sur le contexte dans les régions touchées par l'insécurité.***

19. Au titre du PSP, le PAM s'est avéré particulièrement pertinent au regard de son environnement opérationnel en adaptant ses activités à l'évolution des besoins des personnes et communautés ciblées. Pendant la période couverte par le PSP, le PAM a fait face à de multiples crises, comme la pandémie de COVID-19, divers chocs, la recrudescence de l'insécurité et l'inflation des prix. Au fil du temps, les besoins humanitaires ont augmenté considérablement: le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a progressé pour passer de près de 377 000 en 2022 à plus de 507 000 en septembre 2024, principalement dans les régions de Tillabéry et de Diffa. Pour mieux pourvoir aux besoins spécifiques des communautés vulnérables, le PAM a mis en œuvre des interventions sur mesure, appliquant des approches de ciblage différentes dans les zones concernées par les interventions d'urgence et dans les zones touchées par une forte insécurité alimentaire et exposées à des chocs climatiques, où des programmes axés sur la résilience ainsi que sur l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix ont été mis en œuvre.

20. La capacité d'adaptation du PAM a reposé sur de solides systèmes d'information, concernant notamment le suivi des marchés, l'alerte précoce et l'analyse géospatiale, qui ont contribué à éclairer l'adaptation des différentes approches. Pour faire face aux crises soudaines, le PSP prévoyait un cadre souple qui permettait de procéder à des ajustements stratégiques et opérationnels fondés sur l'analyse des besoins, et d'adapter les modalités de l'assistance afin que les opérations du PAM soient davantage en prise sur les besoins en rapide évolution entraînés par les chocs climatiques et l'insécurité. Par exemple, pendant la pandémie de COVID-19, le PAM a élaboré une stratégie d'intervention évolutive en collaboration avec ses partenaires et les communautés vulnérables et a adapté ses opérations de repas scolaires en distribuant des rations à emporter aux élèves. De plus, après les inondations de 2024, le plan de secours d'urgence du PAM, qui ciblait initialement 50 000 personnes, a été élargi à 350 000 personnes, compte tenu des données fournies par le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes.

21. Dans le cadre de ses interventions face aux crises multiples, le PAM s'est heurté à plusieurs problèmes opérationnels, comme l'accès limité du fait des infrastructures médiocres, l'insécurité – en particulier dans les régions de Diffa, de Tillabéry et de Tahoua – et la hausse des coûts opérationnels associée à la nécessité de faire appel à des escortes militaires. Tous les acteurs humanitaires opérant au Niger ont été confrontés à des problèmes similaires, mais le PAM a fait preuve d'une souplesse particulière en se coordonnant avec ses partenaires coopérants pour assurer la continuité de l'assistance. Il a encouragé la mobilisation des mécanismes locaux à assise communautaire et tiré parti de la connaissance du terrain qu'ont les partenaires coopérants pour assurer avec souplesse l'apport d'une assistance adaptée aux conditions locales. Dans les zones les plus touchées par l'insécurité, le PAM a également été en mesure de fournir plusieurs rations dans le cadre d'une distribution unique en prévision de problèmes d'accès potentiels à l'avenir.

22. Le changement de gouvernement survenu en juillet 2023 a entraîné la suspension de la plupart des financements provenant des principaux donateurs en faveur de la majeure partie des activités du PAM – sauf quelques rares exceptions liées à des programmes d'urgence –, ce qui a compromis l'aptitude du PAM à répondre aux besoins urgents et aux besoins à long terme des ménages vulnérables, notamment dans les régions de Tillabéry et de Diffa. Pour mieux faire face à ces nouvelles difficultés, le PAM a activement participé à la mise à jour de l'analyse commune de pays avec ses partenaires.

## Cohérence interne

***Le PSP était clairement structuré autour, d'une part, les interventions d'urgence et, de l'autre, un ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, mais l'articulation défailante des interactions entre les deux composantes et la définition insuffisante, à l'étape de la conception, des résultats spécifiquement liés à la résilience, ont nui à la cohérence interne du plan. Des cadres plus précis et un meilleur suivi permettraient de mieux comprendre les interventions interdépendantes et leurs résultats.***

23. Le PSP et son cadre logique étaient structurés autour des interventions d'urgence et de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience, avec diverses activités relevant de chacun des effets directs stratégiques, eux-mêmes assortis de plusieurs indicateurs. Cependant, une articulation plus nette des interactions entre les deux types d'intervention lorsque ceux-ci étaient mis en œuvre dans les mêmes zones – notamment le passage prévu des bénéficiaires, d'un type d'intervention à l'autre – aurait renforcé la cohérence interne.

24. Il manquait une théorie du changement décrivant les liens entre les opérations d'urgence et les activités axées sur la résilience, l'approche explicitement adoptée par le PAM en matière de protection sociale et les synergies avec les autres secteurs – comme ceux de la santé et de l'éducation, notamment. De plus, certaines des hypothèses initiales ne se sont pas concrétisées. Les raisons, qui étaient largement hors du contrôle du PAM, en étaient les suivantes: pas de reprise en main ni d'entretien par les autorités locales des actifs remis en état, capacité insuffisante des communautés à faire fonctionner durablement les filières et engagement limité du Gouvernement à l'égard de l'institutionnalisation des diverses activités du PSP.

25. Les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs étaient conçues comme le point d'entrée de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience – reliant la production agricole des terres remises en état et les organisations paysannes aux programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale, aux centres d'apprentissage et de récupération nutritionnelle et aux unités de transformation agroalimentaire – or, ce rôle n'apparaissait pas suffisamment dans le cadre logique. Les synergies souhaitées entre les activités n'étaient pas assez explicites, limitant la perception des effets intersectoriels du PSP.

26. De plus, le cadre logique ne rendait pas compte correctement de certains résultats intermédiaires – en particulier ceux concernant les achats locaux d'aliments destinés aux cantines scolaires, et les revenus obtenus ainsi que les nouveaux moyens d'action acquis par les producteurs grâce à leurs ventes –, limitant ainsi les possibilités de suivi des activités et la compréhension des effets. L'intérêt de certaines sous-activités, comme celles relatives aux jardins potagers, aux troupeaux et aux moulins à grains scolaires, n'était pas toujours apparent en raison de lacunes en matière d'évaluation des besoins et des capacités.

#### **Interventions d'urgence – effets directs stratégiques 1 et 6**

***Dans le cadre de ses interventions d'urgence, le PAM a fourni aux personnes touchées par des chocs une assistance alimentaire et nutritionnelle vitale – en particulier pendant la période de soudure et après des chocs tels qu'un déplacement de population provoqué par l'insécurité, ou des inondations – avec des effets positifs sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires. L'appui fourni à la communauté humanitaire, sous la forme d'une coordination et de services communs, a également contribué à asseoir le positionnement du PAM dans le pays. Les pénuries de financement ont conduit à établir des priorités en matière d'assistance.***

27. *Assistance humanitaire (effet direct stratégique 1).* Dans le cadre des activités relevant de l'effet direct stratégique 1, le PAM visait à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels fondamentaux des personnes touchées par de multiples chocs, en particulier pendant la période de soudure et après des inondations ou des déplacements provoqués par un regain d'insécurité. Il s'agissait notamment de fournir une assistance alimentaire à court terme ou sur une période prolongée aux ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë et d'apporter un appui nutritionnel pour la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.

28. Au fil du temps, les interventions menées au titre de l'effet direct stratégique 1 ont contribué à la stabilisation de la sécurité alimentaire des bénéficiaires. Les scores de consommation alimentaire sont restés relativement constants, avec approximativement 50 pour cent des bénéficiaires affichant un score acceptable et la proportion de ménages dont la consommation alimentaire était acceptable ou limite dépassant régulièrement 75 pour cent. D'un autre côté, l'adoption de stratégies de survie a fluctué dans le temps, témoignant de niveaux variables de résilience face aux chocs parmi les ménages. La proportion de ménages retombant dans les stratégies de survie d'urgence ou de crise a été particulièrement élevée en 2020, à savoir 44 pour cent, et a oscillé entre 27 et 7 pour cent les années suivantes.

29. Les pénuries de financement ont touché les activités relevant de l'effet direct stratégique 1, limitant l'aptitude du PAM à intervenir rapidement et à l'échelle voulue face à certaines crises. Le PAM a été contraint d'établir des priorités dans le cadre de son assistance, en réduisant à la fois le nombre de bénéficiaires recevant de l'aide et la taille des rations distribuées, par rapport aux prévisions initiales. Le nombre de bénéficiaires au titre de l'activité 1 a été inférieur aux prévisions, et les rations ont été ramenées à 80 pour cent des besoins caloriques minimaux en 2021 et à 65 pour cent en 2022 et en 2023. Ces baisses prolongées des volumes et de la couverture des transferts ont eu un effet négatif cumulé sur les revenus des ménages vulnérables, mettant en péril les progrès accomplis.

30. *Coordination et services communs humanitaires (effet direct stratégique 6).* En sa qualité de co-chef de file du module de la sécurité alimentaire avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et en tant que membre actif du groupe de travail sur l'assistance monétaire, le PAM a joué un rôle clé dans la coordination de l'action humanitaire et le maintien du dialogue avec le Gouvernement pendant les crises. Cependant, plusieurs partenaires ont fait état de lacunes dans la communication du PAM et le partage de ses données, en particulier pour ce qui est des évaluations rapides, ce qui a entravé la collaboration lors des situations d'urgence. Compte tenu des problèmes financiers croissants, il faut impérativement renforcer le partage des données et les activités de plaidoyer conjointes pour améliorer les résultats collectifs de l'action humanitaire au Niger. Le rôle de prestataire de services joué par le PAM par l'intermédiaire du module des télécommunications d'urgence a été limité mais efficace, avec le déploiement de systèmes de communication d'urgence dès 2020 et l'aménagement d'un site pilote à Diffa assurant aux communautés l'accès à Internet.

31. Malgré des difficultés majeures – notamment la pénurie chronique de financement, la hausse des prix des carburants, la pandémie de COVID-19 et l'instabilité politique – ayant entraîné la suspension temporaire des activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), le PAM a continué d'opérer ce service-ci, atteignant pour l'essentiel les objectifs fixés à cet égard pendant toute la période couverte par le PSP, du point de vue du volume de fret humanitaire et du nombre de passagers transportés. Les organismes partenaires ont insisté sur le rôle crucial que jouait l'UNHAS pour assurer l'accès humanitaire, en particulier dans les régions éloignées et touchées par l'insécurité. Depuis 2020, compte tenu des exigences plus importantes en matière de sécurité, comme le recours obligatoire à une escorte pour le transport routier, l'UNHAS joue un rôle encore plus essentiel.

#### **Ensemble intégré d'activités axées sur la résilience – effets directs stratégiques 2, 3, 4 et 5**

***Rassemblant une vaste gamme d'interventions, l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience vise à renforcer la résilience des communautés ciblées au moyen de l'adoption d'une approche globale comprenant, entre autres éléments, des interventions liées aux repas scolaires, un appui à la nutrition et la remise en état d'actifs agricoles, dans le cadre d'une stratégie visant à aider les bénéficiaires à progresser pour devenir autonomes. Des résultats tangibles ont été obtenus, en particulier s'agissant de l'accès aux ressources naturelles et de la production agricole. L'alimentation scolaire utilisant la production locale et les activités complémentaires ont donné des résultats mitigés. Le manque d'information sur les interventions du PAM a freiné la progression des bénéficiaires vers l'autonomie et la prise en main locale des actifs créés.***

32. *Interventions liées aux repas scolaires (effet direct stratégique 2).* Le programme de repas scolaires du PAM a contribué à améliorer la scolarisation, la fréquentation et la poursuite des études. Dans les écoles bénéficiant d'une assistance, les taux de fréquentation ont augmenté pour passer de 80 pour cent environ en 2019 à plus de 95 pour cent pendant la période 2021-2024, et les taux de poursuite des études ont été systématiquement voisins de 100 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui allaient à l'école. Le nombre total d'élèves scolarisés a augmenté au fil du temps, atteignant quelque 325 000 élèves en 2024, soit 11 pour cent de la population en âge d'aller à l'école dans le pays, et a dépassé les objectifs pendant la majeure partie des années compte tenu du grand nombre d'écoliers déplacés à l'intérieur du pays qui étaient scolarisés dans les écoles dotées de cantines en activité, ce qui s'est d'ailleurs traduit par plusieurs cas de surpopulation dans les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM.

33. Cette augmentation massive du nombre d'écoliers attirés par l'offre de repas scolaires a entraîné un épuisement des réserves de produits alimentaires et a gêné le suivi des activités de repas scolaires. Il y a également eu des cas d'attaques de certaines écoles par des groupes armés non étatiques, qui ont incendié les bâtiments et pillé les réserves alimentaires. Face à cette menace, le PAM a commencé à entreposer les fournitures alimentaires dans des entrepôts plus sécurisés et répertoriés par les autorités étatiques.

34. Le PAM a tout particulièrement soutenu l'éducation des filles au titre d'un programme de bourses d'études qui a eu des effets positifs sur la fréquentation scolaire des filles et le recul du nombre de grossesses et mariages précoces; par exemple, il a été signalé que plus de 6 000 adolescentes issues de plusieurs zones avaient refusé le mariage<sup>8</sup>. De plus, le taux de réussite aux examens de fin d'année était de 62 pour cent chez les filles bénéficiaires de bourses, contre 42 pour cent chez les filles des mêmes classes ne recevant pas de bourse<sup>9</sup>. La progression des résultats scolaires des filles a toutefois été limitée par leur charge de travail domestique et le programme a suscité une certaine frustration au niveau des communautés en raison du ciblage exclusif des ménages vulnérables.

35. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale avait pour objectif de promouvoir l'achat des produits alimentaires auprès de petits exploitants agricoles afin de revitaliser l'économie locale. Les projets pilotes donnaient des résultats prometteurs – notamment du point de vue du renforcement des capacités des producteurs locaux et de la stimulation de l'économie locale – et se prêtaient à un certain degré d'intégration avec d'autres activités axées sur les moyens d'existence (effet direct stratégique 4), mais des problèmes logistiques ont entravé leur transposition à plus grande échelle. Les initiatives complémentaires concernant les jardins potagers, les troupeaux et les moulins à grains scolaires ont contribué à la diversification des repas scolaires et permis de générer des revenus mais ont été entravées par des problèmes liés à la pénurie d'eau, aux difficultés d'entretien et à la mortalité des animaux d'élevage.

36. *Nutrition (effet direct stratégique 3)*. Les interventions relatives à la nutrition portaient sur la prévention de la malnutrition et le traitement de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescents et d'autres groupes de populations vulnérables. Les interventions du PAM ont contribué à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes bénéficiant d'un traitement dans les centres de santé, avec des taux de récupération annuels compris entre 92 et 96 pour cent. Cependant, les interventions nutritionnelles du PAM ont considérablement pâti de la fermeture des frontières en 2023, car les aliments nutritifs spécialisés étaient en grande partie importés. En conséquence de ces ruptures d'approvisionnement, le PAM a été contraint de réviser drastiquement à la baisse ses interventions nutritionnelles, en attribuant la priorité aux enfants âgés de 6 à 23 mois dans les zones où les besoins étaient les plus importants et en laissant sans assistance quelque 240 000 enfants souffrant de malnutrition fin 2023, alors que 465 000 enfants âgés de 6 à 23 mois dans ce cas avaient bénéficié d'une aide au cours de la même année.

37. Les résultats enregistrés au titre de l'effet direct sont globalement positifs, à quelques exceptions près. Les indicateurs relatifs au traitement de la malnutrition aiguë modérée ont été conformes aux normes recommandées, avec des taux de récupération dépassant 75 pour cent et progressant au cours de la période couverte par le PSP. La proportion de femmes et de filles en âge de procréer présentant une diversité du régime alimentaire conforme aux normes minimales recommandées a augmenté, puisqu'après s'être établie entre 26 et 29 pour cent en 2019-2020, elle a atteint entre 44 et 50 pour cent en 2023-2024. Cependant, la proportion d'enfants de 6 à 23 mois bénéficiant de l'aide du PAM et recevant l'apport alimentaire minimum acceptable continue à susciter des préoccupations, car elle est restée systématiquement en deçà de l'objectif initial de 25 pour cent, qui a ensuite été révisé à la baisse.

38. Les centres d'apprentissage et de récupération nutritionnelle qui étaient les pivots de la prévention et de la gestion communautaire de la malnutrition, centraient leurs efforts sur le dépistage, la sensibilisation et les démonstrations culinaires visant à renforcer les capacités locales et à promouvoir les pratiques nutritionnelles durables, et étaient reliés aux activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs. Les activités de communication ont contribué à sensibiliser les parents à l'importance de la diversification de l'alimentation, contribuant à l'évolution des comportements – notamment le développement de la pratique d'allaitement exclusif – et à la prévention de la malnutrition, avec les taux de malnutrition aiguë globale s'établissant en moyenne à près de 5 pour cent dans les zones desservies par les

---

<sup>8</sup> PAM, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Fonds des Nations Unies pour la population. 2023. *Evaluation of the Breaking Barriers for Girls' Education Programme in Niger 2019–2022*.

<sup>9</sup>PAM. 2025. *Niger Annual Country Report 2024*.



centres, contre un taux de 12 pour cent à l'échelle nationale<sup>10</sup>. Cependant, les centres avaient un rayonnement géographique limité et la coordination avec les autorités locales aurait pu être améliorée.

39. Par ailleurs, le PAM a appuyé la création de 15 unités locales de transformation agroalimentaire et formé des groupements de femmes à la production d'aliments nutritifs, comme l'huile d'arachide et la farine enrichie. Des effets positifs ont été constatés du point de vue de l'autonomisation des femmes: les groupements féminins chargés de gérer les unités de transformation ont acquis des compétences en matière de gestion et constitué des fonds d'épargne qui ont permis aux groupements de se lancer dans d'autres activités lucratives. Plusieurs difficultés ont été rencontrées, notamment les suivantes: faibles niveaux de production, demande limitée en raison des prix élevés des aliments enrichis et disponibilité insuffisante des agents d'enrichissement.

40. *Moyens d'existence résilients (effet direct stratégique 4)*. Les activités relatives aux moyens d'existence étaient au cœur de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience. Elles visaient à renforcer la résilience des communautés face aux chocs climatiques ou aux chocs liés aux conflits, en synergie avec d'autres activités de l'ensemble intégré d'activités. Il a été signalé que les bénéficiaires des activités de remise en état des terres et de création d'actifs recouraient moins fréquemment à des stratégies de survie d'urgence: la proportion de ceux qui y recouraient étant passée de près de 30 pour cent des bénéficiaires en 2020-2021 à quelque 13 pour cent en 2024<sup>11</sup>. Les activités relatives aux moyens d'existence semblent également avoir eu des effets positifs sur le bien-être des bénéficiaires et ont contribué à l'augmentation de la surface de terres cultivées et de la production de cultures de base, mais, selon les constatations issues d'une évaluation d'impact récente, les améliorations saisonnières de la sécurité alimentaire observées pendant la saison après récolte ne duraient pas l'année entière<sup>12</sup>.

41. L'entretien insuffisant des actifs dans les zones visitées a fait partie des principaux problèmes recensés par l'équipe d'évaluation. De plus, conformément à sa stratégie visant la progression des bénéficiaires, le PAM envisageait de se retirer progressivement des zones d'intervention sur une période de cinq ans pendant laquelle il préparait les bénéficiaires à devenir autonomes. Cependant, le manque d'information des bénéficiaires concernant la durée de l'assistance du PAM a favorisé la persistance d'une "mentalité de dépendance" et n'a pas encouragé les communautés à reprendre à leur compte la responsabilité des actifs créés. Si l'on se tourne vers l'avenir, il est également manifeste qu'il faut améliorer la cohérence entre l'effet direct stratégique 4 et les autres effets directs stratégiques pour optimiser les synergies entre les activités et amplifier autant que possible leurs effets à long terme.

42. *Renforcement des capacités du pays (effet direct stratégique 5)*. Globalement, le PAM a appuyé le renforcement des capacités de l'administration publique: il a épaulé l'élaboration de la stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et a aussi centré son action de renforcement des capacités sur l'amélioration du matériel logistique au niveau décentralisé, ce qui a considérablement contribué à améliorer les conditions de travail du personnel des services techniques publics et à faciliter l'accès de celui-ci au terrain.

43. Le ralentissement du dialogue avec les autorités après le changement de gouvernement a directement pesé sur certaines de ces activités, limitant les possibilités pour le PAM de participer et de collaborer aux programmes nationaux – à l'exception du programme national de protection sociale (voir la partie sur l'harmonisation et les partenariats de nature stratégique, en particulier le paragraphe 14 plus haut).

---

<sup>10</sup> Institut national de la statistique. 2022. *Rapport SMART 2022 – Enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective au Niger*.

<sup>11</sup> PAM. Rapports annuels consacrés au Niger (2020-2024) (en anglais uniquement).

<sup>12</sup> PAM. 2024. *Niger, Resilience Learning in the Sahel: Impact evaluation*.

## Thèmes transversaux

***Le PAM a intégré la promotion de l'égalité femmes-hommes, la protection et la durabilité environnementale dans ses interventions. Cependant, le ciblage de certains groupes vulnérables et le suivi des effets des interventions sur ces domaines transversaux sont demeurés difficiles. Le PAM s'est efforcé de respecter les principes humanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et a continué à assurer l'accès aux bénéficiaires malgré les difficultés opérationnelles.***

44. Le PAM a intégré la promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble de ses activités, en favorisant la participation des femmes aux processus décisionnels, en offrant un appui sur mesure comme des bourses scolaires et des activités génératrices de revenus à l'intention des femmes et des filles, et en encourageant la participation des femmes aux structures de gestion communautaires. Cependant, il aurait fallu s'employer davantage à comprendre les effets concrets de ces mesures sur l'autonomisation des femmes.

45. Le PAM a essayé de renforcer ses processus et mécanismes de protection des bénéficiaires et de responsabilité à leur égard. Il a assuré l'inclusion de certains groupes de population vulnérables – comme les personnes âgées et les personnes handicapées – dans ses activités, mais le système de suivi n'a pas permis de ventiler les résultats de manière à distinguer ces groupes, si bien qu'il est resté difficile de déterminer le nombre de personnes en leur sein ayant recueilli des fruits de leur inclusion dans les activités du PAM. Les communautés pastorales étaient ciblées au titre de l'intervention d'urgence pendant la période de soudure, mais leur inclusion dans l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience a été défailante faute de prise en considération de leur mobilité.

46. La durabilité environnementale a été prise en compte lors de la conception de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience. Par exemple, plusieurs des stations de pompage aménagées dans les jardins communautaires fonctionnent avec des panneaux solaires, et l'imagerie satellite a été utilisée pour démontrer l'accroissement du couvert végétal dans les zones remises en état.

47. Le PAM s'est efforcé de respecter les principes humanitaires, et son assistance a généralement été considérée comme étant fondée sur les principes d'humanité, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle. Malgré certaines contraintes opérationnelles, comme le recours obligatoire à des escortes et la nécessité de mettre en œuvre les modalités d'assistance sous la supervision des autorités locales, le PAM continue à être considéré comme un acteur neutre.

48. L'accès humanitaire a posé un problème constant au PAM et à ses partenaires, et le PAM a dû faire preuve de souplesse pour adapter au mieux son assistance à l'évolution de la situation en matière de sécurité. Comme souligné dans les audits, une cartographie plus détaillée de l'accès humanitaire aux sites de distribution dans les différentes zones opérationnelles aurait pu permettre d'améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions<sup>13</sup>.

## Production d'éléments factuels

***Les importantes difficultés en matière de financement, de sécurité et d'accès auxquelles il a été confronté n'ont pas empêché le PAM de continuer à investir dans la production d'éléments factuels et à améliorer la fiabilité des données. De profondes lacunes subsistent dans le système de suivi, qui sont liées à l'absence de suivi des indicateurs adéquats.***

49. Le PAM est parvenu à améliorer la fiabilité et la crédibilité des données et des informations en appuyant les structures et systèmes nationaux tels que le système d'alerte précoce ou le système d'information sur les marchés agricoles. Il a régulièrement utilisé les données produites par ces entités pour ajuster le choix de la modalité de transfert et la valeur des transferts monétaires ou la taille des rations alimentaires

---

<sup>13</sup> PAM. 2024. *Internal Audit of WFP Operations in Niger*.

50. Confronté à des problèmes en matière de financement, de sécurité et d'accès, le PAM a continué d'investir dans la production d'éléments factuels – y compris avec la réalisation d'une évaluation d'impact de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience – tout en renforçant ses outils de suivi. Pour garantir la continuité du suivi post-distribution, le PAM a recueilli des données par téléphone et a confié le suivi à des tiers. Cette démarche a été essentielle dans la région de Diffa et a permis d'assurer que les activités étaient convenablement mises en œuvre et que tout problème concernant le processus de distribution était rapidement détecté. En revanche, la fiabilité des données collectées demeure incertaine.

51. Pendant la période couverte par le PSP, plusieurs évaluations conjointes des activités du PAM et de ses partenaires ont été réalisées, qui ont favorisé l'harmonisation des indicateurs de performance et le partage des données d'apprentissage, notamment sur l'adaptation aux réalités locales et l'établissement de priorités.

52. Des lacunes critiques subsistent dans le système de suivi. Certains des indicateurs d'effet direct n'ayant pas fait l'objet d'un suivi systématique pendant la période visée par l'évaluation, l'analyse des tendances en matière de réduction des besoins humanitaires et de résultats obtenus du point de vue de l'autonomisation des femmes, entre autres facteurs, a été limitée.

### **Ressources financières et mesures de maîtrise des coûts**

***Le PAM a été confronté à de graves pénuries de financement dues au fait qu'il a reçu des ressources insuffisantes et préaffectées, ce qui a sapé son aptitude à mettre en œuvre le PSP d'une manière souple et évolutive. Pour être à même de poursuivre ses opérations, le PAM a fait appel à des mécanismes de financement et à des stratégies d'adaptation internes, mais la disponibilité de ressources en temps utile n'en est pas moins restée une véritable gageure. Il est possible de diversifier les sources de financement, d'accroître la souplesse des fonds et de renforcer la programmation à long terme et la coordination avec les partenaires.***

53. La mobilisation de ressources financières est une gageure permanente au Niger et la lourde dépendance du PAM à l'égard de deux principaux donateurs seulement représente un risque non négligeable, car le retrait de ces donateurs compromettrait gravement l'aptitude du PAM à venir en aide aux personnes démunies. Des variations importantes ont été notées entre les différentes composantes du PSP, l'ensemble d'activités axées sur la résilience étant relativement mieux financé, à savoir, à hauteur de 75 pour cent en 2020-2024, tandis que les interventions face aux crises ne l'ont été qu'à hauteur de 59 pour cent<sup>14</sup>.

54. La souplesse et la prévisibilité limitées des financements ont lourdement pesé sur la mise en œuvre et la planification à moyen terme du PSP, en particulier pour ce qui est des interventions relatives à la résilience. Seuls 23 pour cent des fonds permettaient de financer des activités sur plus d'une année, et la plupart de ces fonds étaient préaffectés à des activités ou à des effets directs spécifiques, ce qui fait que 6 pour cent seulement pouvaient faire l'objet d'une utilisation souple.

55. Les graves pénuries de financement ont eu des incidences considérables sur l'aptitude du PAM à faire face aux nouveaux besoins humanitaires. Pour fournir une assistance en permanence malgré les contraintes financières, le bureau de pays a largement fait appel aux mécanismes de préfinancement internes institutionnels du PAM – le Compte d'intervention immédiate et le dispositif de prêts internes en faveur des projets – qui ont couvert 25 pour cent de l'ensemble des dépenses effectuées au titre du PSP entre 2020 et 2024.

56. Soucieux d'assurer une utilisation optimale des ressources, le PAM a étroitement collaboré avec d'autres entités des Nations Unies, notamment l'UNICEF. Lorsque des financements conjoints étaient disponibles, les deux organismes harmonisaient leurs activités et fournissaient des assistances complémentaires, notamment en opérant dans les mêmes zones d'intervention, en ciblant les mêmes bénéficiaires ou en utilisant les mêmes produits, comme les aliments thérapeutiques prêts à consommer. Cette démarche de collaboration a été employée en particulier dans le cadre d'initiatives conjointes comme les opérations de repas scolaires, la fourniture de bourses d'études réservées aux filles et le programme de protection sociale.

---

<sup>14</sup> PAM. 2025. *Niger – Annual Country Report 2024*. (aperçu financier cumulé au 31 décembre 2024).

57. Des mécanismes et des partenariats ont été établis pour anticiper les crises, mais les interventions du PAM n'ont pas toujours été rapides ni menées à l'échelle requise et ont quelquefois souffert d'un manque de planification avant des chocs récurrents, principalement en raison de retards procéduraux, de pénuries de financement et de ruptures d'approvisionnement – en particulier après le changement de gouvernement survenu en juillet 2023 – avec un pic de 140 jours de retard pour fournir une assistance au titre de l'effet direct stratégique 1 enregistré en avril 2024; globalement, les retards les plus longs ont concerné les activités relevant des effets directs stratégiques 1 et 3. Le recours au Mécanisme de gestion globale des vivres a permis d'améliorer la rapidité des actions menées par le PAM et d'assurer la continuité des opérations, mais la disponibilité limitée d'articles alimentaires dans les pôles de Cotonou et de Lomé a parfois soulevé des difficultés.

58. Ces limites font clairement comprendre que le PAM doit impérativement diversifier sa base de donateurs et mettre en place des mécanismes efficaces pour éviter les retards et mener les interventions en temps voulu.

### **Ressources humaines**

***Le PAM a étoffé ses effectifs recrutés sur le plan national et renforcé sa présence opérationnelle au Niger, mais continue à rencontrer des problèmes liés aux capacités des ressources humaines, à la parité femmes-hommes au sein du personnel, et à la fidélisation des employés, en particulier dans les zones éloignées ou touchées par l'insécurité. Des mesures ont été prises pour améliorer la structure organisationnelle du bureau de pays et favoriser le bien-être des employés. Le recours aux talents locaux et l'établissement de partenariats avec les universités représentent pour le PAM une excellente occasion de renforcer ses ressources humaines.***

59. Le nombre d'employés recrutés sur le plan national, de même que les effectifs déployés dans les sous-bureaux, ont considérablement augmenté pendant la période couverte par le PSP, témoignant des investissements réalisés par le PAM dans la couverture opérationnelle. Malgré ces progrès, cependant, le nombre d'employés disponibles pour assurer le suivi et la gestion des activités de terrain demeure insuffisant. Les postes associés à des lieux d'affectation éloignés ou touchés par l'insécurité ont été particulièrement difficiles à pourvoir, avec des retards constatés dans l'arrivée des remplaçants.

60. Le bureau de pays a beaucoup fait pour favoriser la parité femmes-hommes au sein de ses effectifs, en donnant la priorité aux candidatures de femmes, dans la mesure du possible. Malgré une légère augmentation, cependant, la proportion de femmes employées est restée faible, à savoir 36 pour cent en 2024. Le recrutement de femmes demeure très difficile dans les zones éloignées ou particulièrement touchées par l'insécurité.

61. Le reclassement récent du Niger dans la catégorie des lieux d'affectation "famille non autorisée" en 2023, a eu des répercussions sur le bien-être des employés et a réduit l'attractivité de cette destination pour le personnel international en phase de réaffectation. Pour atténuer ces problèmes et d'autres difficultés, en 2023, le bureau de pays a conduit un examen de sa structure, qui a permis de préciser les rôles et les responsabilités et d'ajuster le type de contrat ou la classe applicable à certains postes. De plus, le bureau régional a fourni un appui non négligeable sous la forme de formations, de services de conseils sur la gestion des effectifs, de politiques, et de suivi en continu des besoins en ressources humaines. Si l'on se tourne vers l'avenir, le recours aux capacités locales, notamment dans le cadre de partenariats avec des universités locales, représente pour le PAM une excellente occasion de renforcer ses ressources humaines au Niger.

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                                                                            | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 1: Améliorer la coordination des activités dans le prochain plan stratégique de pays, en établissant des liens précis entre les interventions menées face aux crises et les activités axées sur le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale, du point de vue de leur couverture, de leur ciblage et des stratégies de transition, sur la base de prévisions de financement réalistes.</b></p> <p>1.1 Améliorer la cohérence interne du plan stratégique de pays – par exemple, en réduisant le nombre d'effets directs stratégiques – et conduire une analyse approfondie des sous-activités, comme les jardins potagers, les troupeaux et les moulins à grains scolaires, et la production de farine enrichie, en vue de ne conserver que les plus pertinentes.</p> <p>1.2 Articuler plus explicitement l'approche en matière de protection sociale en précisant les rôles joués par les filets de sécurité à long terme, la réactivité face aux chocs et le renforcement des moyens d'existence, dans les programmes de protection sociale.</p> <p>1.3 Consolider l'approche de l'alimentation scolaire utilisant la production locale en améliorant l'autonomie des initiatives de jardins potagers scolaires – du point de vue de la capacité de production et de l'utilisation de produits locaux – et des organisations de producteurs afin de réduire la dépendance des cantines scolaires à l'égard d'aliments importés.</p> <p>1.4 Mettre à jour la stratégie intégrée relative à la résilience et à la progression des bénéficiaires, en décrivant les étapes clés et en échelonnant les diverses activités, sur la base des meilleures pratiques et des enseignements tirés du plan stratégique de pays actuel. Pour améliorer la mesure des résultats, la stratégie doit être assortie de critères, d'indicateurs et de mécanismes de suivi relatifs à la progression des bénéficiaires vers l'autonomie, élaborés en consultation avec les communautés. Le concept de progression devrait être adopté et faire l'objet d'une action de communication dès la phase de planification communautaire et être appliqué à toutes les composantes de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.</p> | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, et des partenaires gouvernementaux) | Élevé             | Novembre 2026          |

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                                                                 | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 2: Améliorer les complémentarités au sein des partenariats au service d'une action efficace et durable.</b></p> <p>2.1 Abréger la durée des négociations dans le processus d'établissement d'accords de partenariat sur le terrain.</p> <p>2.2 Renforcer l'échange d'informations et l'apprentissage avec les partenaires gouvernementaux et les partenaires de développement afin d'améliorer la coordination et de valoriser les meilleures pratiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Opérationnelle         | Bureau de pays<br>(avec l'appui des sous-bureaux du PAM, des partenaires gouvernementaux et des partenaires de développement)                            | Élevé             | Décembre 2026          |
| <p><b>Recommandation 3: Renforcer le suivi et la production d'éléments factuels pour appuyer des interventions plus efficaces et plus inclusives.</b></p> <p>3.1 Améliorer la production d'éléments factuels pour éclairer les processus décisionnels, en particulier en mettant au point des indicateurs ventilés permettant de contrôler efficacement les effets des interventions sur l'autonomisation et l'inclusion des personnes vulnérables, notamment les femmes, les filles et les personnes handicapées, et en assurant le suivi desdits indicateurs.</p> <p>3.2 Renforcer les cadres de suivi interorganisations en tenant régulièrement des réunions visant à mettre en commun les résultats, les enseignements tirés de l'expérience, les outils et les données. Recenser les difficultés et convenir de la façon d'optimiser les interventions, de créer des synergies et d'apporter des ajustements stratégiques.</p> <p>3.3 Développer l'utilisation des éléments factuels provenant des projets de recherche conduits avec des universités afin d'optimiser la conception et la mise en œuvre des programmes du PAM et d'appuyer les activités de plaidoyer.</p> | Opérationnelle         | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional, d'autres entités des Nations Unies et des établissements universitaires) | Moyen             | Décembre 2025          |

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                            | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 4: Mobiliser des financements et en diversifier les sources de manière à créer une base de ressources fiable et prévisible.</b></p> <p>4.1 Pour diversifier les sources de financement et réduire la dépendance à l'égard d'un petit nombre de donateurs, renforcer le plaidoyer bilatéral et conjoint mené avec des partenaires, notamment les parties prenantes gouvernementales, afin d'obtenir des engagements financiers à court et à long terme de la part de donateurs bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de ces actions de plaidoyer, utiliser davantage les éléments factuels disponibles relatifs aux résultats.</p> <p>4.2 S'appuyer sur la prise en main des activités par les autorités gouvernementales et sur les priorités communes, comme dans le cas des programmes phares, pour positionner le PAM comme le partenaire de choix dans la mise en œuvre des programmes et pour débloquer des sources de financements thématiques et novateurs par l'intermédiaire du Gouvernement.</p> | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional)                                     | Élevé             | Décembre 2026          |
| <p><b>Recommandation 5: Renforcer la gestion des ressources humaines pour garantir la continuité et l'efficacité des interventions du PAM.</b></p> <p>5.1 Mettre l'accent sur le perfectionnement professionnel et la fidélisation des talents en renforçant et en promouvant les capacités des employés recrutés sur le plan national grâce à des formations et à la mise en place de perspectives de progression de carrière.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional, et des partenaires gouvernementaux) | Élevé             | Juin 2026              |
| <p><b>Recommandation 6: Optimiser les processus et la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour accélérer la livraison des produits alimentaires et réduire les retards opérationnels.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Opérationnelle         | Bureau de pays                                                                                                      | Élevé             | Novembre 2026          |



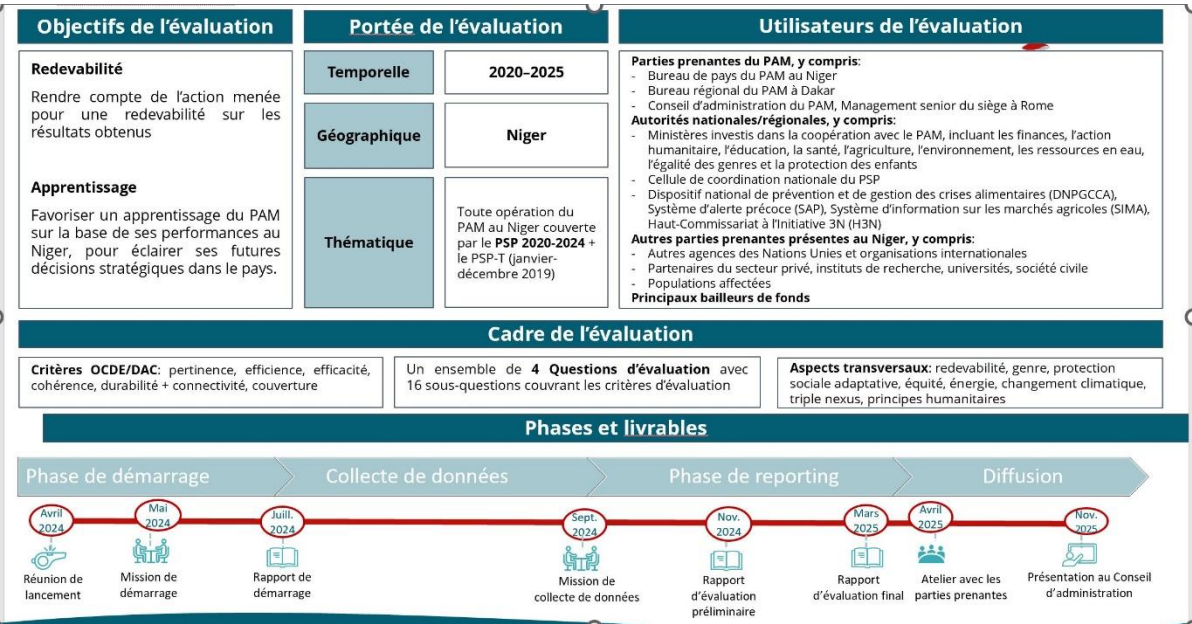
# Introduction

1. Ce document présente le rapport d'évaluation (RE) du Plan stratégique de pays (PSP) du Programme alimentaire mondial (PAM) au Niger. Les termes de référence pour cette évaluation sont résumés à l'annexe 1. Cette évaluation couvre deux plans stratégiques mis en place dans le pays, (i) le Plan stratégique de pays transitoire (PSP-T 2019) et (ii) le Plan stratégique de pays (PSP 2020-2025).
2. L'évaluation a débuté par une phase de démarrage en avril 2024, suivie d'une phase de collecte de données, consistant en une mission de terrain du 9 au 27 septembre 2024 et en une collecte de données à distance, menée de juin à octobre 2024. Le Bureau d'évaluation du PAM (OEV) présentera les résultats de cette évaluation au Conseil d'administration (CA) de novembre 2025. Un calendrier détaillé de l'évaluation est fourni à l'annexe 2.

## 1.1. Caractéristiques de l'évaluation

3. Cette évaluation poursuit deux objectifs principaux: (i) assurer la redevabilité du PAM concernant les résultats obtenus au Niger, et (ii) favoriser un apprentissage du PAM sur la base de ses performances dans le pays. Les constatations et recommandations de l'évaluation visent à éclairer la conception et le portefeuille des interventions du nouveau Plan stratégique du PAM au Niger et à identifier et à partager de bonnes pratiques et des enseignements.
4. Du fait du fort engagement du PAM en faveur de l'inclusion, de l'égalité des genres et du respect des principes humanitaires, ces dimensions ont été particulièrement prises en compte dans la planification et la mise en œuvre de cette évaluation. Celle-ci a notamment couvert les principes humanitaires de l'humanité, de l'impartialité, de l'indépendance et de la neutralité, conformément aux directives récentes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) (voir Constatation 11). L'équipe d'évaluation (EE) a également analysé plusieurs aspects transversaux essentiels, notamment le genre, l'équité, la protection sociale adaptative, la redevabilité envers les populations affectées (AAP), l'environnement et le triple nexus (voir Constatation 11), en veillant à refléter l'opinion des femmes, hommes, enfants, personnes handicapées et groupes vulnérables.
5. La Figure 1 ci-dessous donne une vision globale des principaux objectifs, de la portée, des utilisateurs et du cadre de l'évaluation.

Figure 1 – Objectifs, portée, utilisateurs et cadre de l'évaluation



## 1.2. Contexte

Seules des informations contextuelles synthétisées sont fournies dans la section ci-dessous. L'analyse détaillée du contexte est consultable à l'annexe 3.

6. Le Niger est un pays sahélien enclavé à faible revenu, peuplé par environ 27,2 millions d'habitants<sup>15</sup>, dont 49,3 pour cent de femmes<sup>16</sup>. Classé parmi les plus pauvres du monde, il occupait la 189<sup>e</sup> place sur 193<sup>17</sup> selon l'indice de développement humain (IDH) en 2023.

7. Sur la période du PSP, le Niger a été confronté à plusieurs perturbations conjoncturelles majeures, notamment:

- **La fréquence croissante d'événements météorologiques extrêmes**, notamment sécheresses extrêmes et inondations.
- **La montée des violences et de l'insécurité en lien avec les activités de groupes armés non étatiques**, entraînant une forte instabilité sécuritaire, en particulier dans l'ouest et le sud-est du pays. Cela a contribué à perturber l'accès humanitaire et la chaîne d'approvisionnement et est à l'origine d'importants déplacements de populations.
- **Les conséquences économiques de la COVID-19, amplifiées par l'inflation liée au conflit en Ukraine**, ont entraîné une flambée des prix alimentaires et non alimentaires.
- **Les événements de juillet 2023, suivis d'un changement de gouvernement**, ont entraîné une période d'instabilité politique conduisant à la suspension temporaire de l'aide financière internationale, à la fermeture provisoire des frontières avec les pays membres de la CEDEAO, à l'allongement pour les mouvements des biens et personnes depuis et vers le Niger, et à d'autres sanctions économiques. La frontière avec le Nigéria a été réouverte en février 2024, et le transport de pétrole a repris en octobre 2024.

### Économie

8. **Le Niger figure parmi les dix pays ayant le produit intérieur brut (PIB) par habitant le plus faible au monde**, estimé à 643 dollars É-U<sup>18</sup>. Malgré une croissance soutenue depuis 2014, l'économie a été affectée par des chocs externes, comme la COVID-19, et l'insécurité croissante dans certaines régions. En 2022, le PIB a progressé de 11,9 pour cent<sup>19</sup> grâce aux investissements et à la consommation privée, mais en 2023, la croissance a chuté à 2,5 pour cent<sup>20</sup> après le changement de gouvernement (voir annexe 3, figure 1). On estime que la croissance du PIB a rebondi en 2024 avec la levée des sanctions et la reprise des financements, pour atteindre 5,7 pour cent<sup>21</sup>.

9. **En 2023, près de 48,4 pour cent de la population vivait sous le seuil de pauvreté**<sup>22</sup>, confrontée à un accès limité aux services de base, au sous-emploi, aux inégalités de genre et aux déplacements forcés. L'économie nigérienne repose principalement sur l'agriculture, qui emploie 71 pour cent de la population<sup>23</sup> et contribue à environ 40 pour cent du PIB<sup>24</sup>. L'élevage représente 13 pour cent du PIB<sup>25</sup>, tandis que le secteur minier, avec l'extraction d'uranium, de charbon et de métaux précieux, joue un rôle important dans la croissance nationale, représentant plus de 30 pour cent de ses exportations<sup>26</sup>.

---

<sup>15</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=NE> (consulté le 28/10/2024).

<sup>16</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.IN?locations=NE> (consulté le 28/10/2024).

<sup>17</sup> PNUD. *Rapport sur le développement humain 2023-2024*.

<sup>18</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=NE> (consulté le 28/10/2024).

<sup>19</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=NE> (consulté le 28/10/2024).

<sup>20</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=NE> (consulté le 28/10/2024).

<sup>21</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview> (consulté le 03/01/25).

<sup>22</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview> (consulté le 28/10/2024).

<sup>23</sup> Organisation internationale du Travail. *Indicateurs Clés du Marché du Travail au Niger* (données extraites en juin 2024).

<sup>24</sup> Banque mondiale. 2024. *Niger - Note sur la Situation Économique*.

<sup>25</sup> Banque Mondiale. 2023. *Niger - Note sur la Situation Économique*.

<sup>26</sup> EITI. Données sur le Niger 2023.

## Agriculture et ressources naturelles

10. **Alors que le Niger est un pays enclavé où 77 pour cent des terres sont arides ou désertiques<sup>27</sup>, son agriculture représente 40 pour cent de son PIB et fournit la principale source d'alimentation et d'emploi.** Pourtant, moins de la moitié de ses terres cultivables sont exploitées<sup>28</sup>, et seulement un pour cent des eaux de surface servent à l'agriculture. Conjugué à la sous-utilisation de techniques d'irrigation, ceci rend le secteur très dépendant d'une pluviométrie imprévisible. L'improductivité des sols, les attaques parasitaires, les hausses de température ou les inondations<sup>29</sup> limitent la production agricole, aggravant l'insécurité alimentaire, qui a touché environ 20 pour cent de la population en 2024, et 30 pour cent en période de soudure<sup>30</sup>.

11. **L'élevage, pratiqué par 87 pour cent de la population, ne contribue pas suffisamment à la sécurité alimentaire**, en raison de la dégradation des pâturages et de l'insuffisance des investissements<sup>31</sup>. Les échanges agricoles avec le Nigéria et le Bénin ont été ralentis par des fermetures de frontières et l'insécurité. Les chaînes de valeur agricoles sont peu développées, limitant la valorisation des produits locaux.

12. Au Niger, où 85 pour cent de la population dépend des ressources naturelles<sup>32</sup>, les chocs environnementaux ont un impact particulièrement catastrophique. Des périodes de sécheresse ou d'inondations extrêmes se sont répétées, comme en 2020, 2021 et 2024, touchant notamment Tillabéri et Dosso<sup>33</sup>. Combiné à l'intensification de la désertification, cela affecte gravement l'agriculture, les infrastructures et la biodiversité, avec des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire<sup>34</sup>. À cela s'ajoutent une forte dégradation des sols, avec plus de 100 000 hectares perdus chaque année, et une croissance démographique rapide qui accentue la concurrence pour la terre et l'eau ou les pâturages, poussant de nombreuses personnes à cultiver des zones marginales et peu productives<sup>35</sup>.

13. En réponse aux défis liés à la production agricole et à la vulnérabilité de la population aux crises alimentaires, le Gouvernement nigérien avait lancé l'initiative dite 3N ( "Les Nigériens nourrissent les Nigériens" ), initialement pour couvrir la période 2012-2015. Elle a été prolongée à plusieurs reprises jusqu'en juillet 2024, date à laquelle elle a été abandonnée à la suite du changement de gouvernement après juillet 2023.

## Éducation

14. **Le système scolaire nigérien est majoritairement public, laïc, gratuit et obligatoire de 6 à 16 ans.** Malgré le développement récent des écoles rurales pour favoriser une éducation inclusive<sup>36</sup>, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus demeure bas, à 38 pour cent au niveau national en 2022<sup>37</sup>, avec 30 pour cent chez les femmes<sup>38</sup> et 46 pour cent chez les hommes<sup>39</sup>. Le taux de scolarisation était de 68 pour cent en 2023<sup>40</sup>.

---

<sup>27</sup> OIM. 2020. *Étude nationale sur le lien entre migration, environnement et changement climatique au Niger*.

<sup>28</sup> FAO. 2024. *Le pays en un coup d'œil - FAO au Niger*.

<sup>29</sup> OCHA. Niger - Flash Update # 2 : Bilan des inondations au Niger, 16 octobre 2024.

<sup>30</sup> Publication du journal Inter-réseaux-Développement rural, novembre 2023.

<sup>31</sup> FAO, Union européenne et Cirad. 2023. *Profil des systèmes alimentaires - Niger. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier. <https://doi.org/10.4060/cc6331fr>

<sup>32</sup> Déclaration de Barbara Rijks, Cheffe de mission de l'OIM au Niger, 8 novembre 2021. <https://rodakar.iom.int/fr/news/> (consulté le 02/01/2025).

<sup>33</sup> Tarchiani, V., et al. 2021. *Les Inondations au Niger 1998-2020*. DOI:10.13140/RG.2.2.33927.52645.

<sup>34</sup> OCHA. 2024. Humanitarian Needs and Requirements Overview, Sahel.

<sup>35</sup> <https://www.worldagroforestry.org/news/farmer%E2%80%99s-perception-land-degradation-and-solutions-restoring-soil-fertility-niger>.

<sup>36</sup> IFADEAM. Système éducatif au Niger, <https://www.ifadem.org/fr/pays/niger/systeme-educatif#:~:text=Le%20syst%C3%A8me%20scolaire%20nig%C3%A9rien%20est,de%20proposer%20une%20%C3%A9cole%20inclusive>.

<sup>37</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS?locations=NE> (consulté le 6/11/2024).

<sup>38</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.FE.ZS?locations=NE> (consulté le 6/11/2024).

<sup>39</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.MA.ZS?locations=NE> (consulté le 6/11/2024).

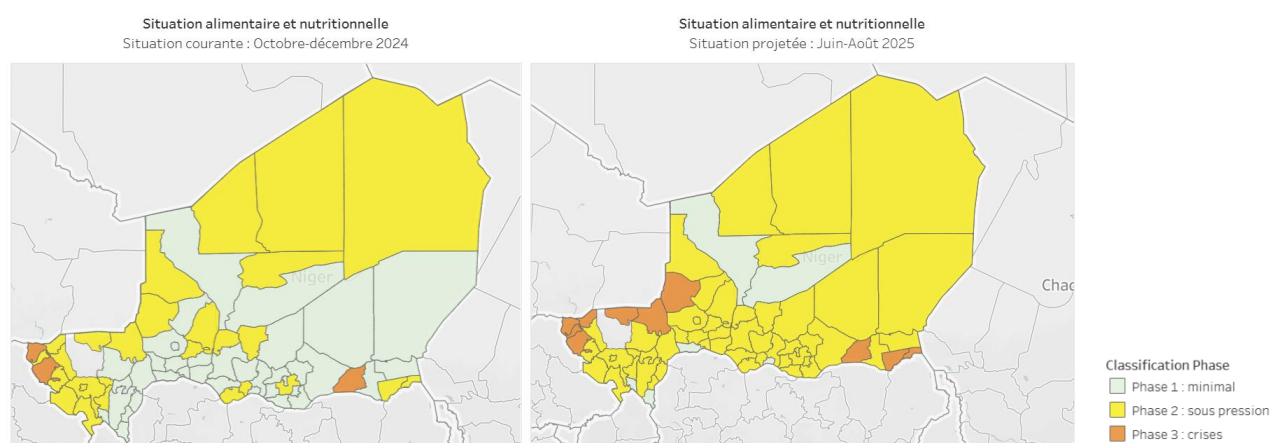
<sup>40</sup> Données de l'Université de Sherbrooke.

15. Outre l'insuffisance d'infrastructures éducatives et l'éloignement géographique des écoles, les ressources gouvernementales sont restées limitées. L'insécurité et les conflits ont récemment aggravé le problème, entraînant la fermeture de plusieurs écoles et le déplacement des populations (y compris les élèves) notamment à Diffa, Tahoua ou Tillabéri (Constatation 5).

### Sécurité alimentaire

16. **Classé 121<sup>e</sup> sur 127 selon l'indice mondial de la faim en 2024<sup>41</sup>, le Niger fait face à un niveau d'insécurité alimentaire préoccupant, ainsi qu'à des urgences alimentaires récurrentes, particulièrement sévères en période de soudure (juin-septembre) et aggravées par des crises sécuritaires, climatiques et économiques.** Entre 2018 et 2024, le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire est passé de 0,8 million à 4,5 millions, représentant jusqu'à 17 pour cent de la population en 2024<sup>42</sup>. En 2024, les estimations du Cadre harmonisé (CH) de la période octobre-décembre 2024 font état de 1 534 550 personnes en insécurité alimentaire sévère (Phases 3 et 4), soit 5,6 pour cent de la population<sup>43</sup>. Cette insécurité alimentaire touche particulièrement les régions de Tillabéri, Diffa, Agadez et Tahoua (figure 2)<sup>44</sup>, où les conditions agricoles et l'accès à la nourriture sont limités par une pluviométrie irrégulière, une dégradation des ressources et des déplacements forcés.

**Figure 2 – Situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, octobre-décembre 2024 (actuelle) et juin-août 2025 (projection)\***



\* La désignation employée sur cette carte n'implique l'expression d'aucune opinion de la part du PAM sur le statut légal d'aucun pays ou territoire ni d'aucune ville ou la délimitation de ses frontières.

Source: Cadre harmonisé, décembre 2024

### Malnutrition

17. **En 2024, l'IPC rapporte que 1 966 400 enfants souffrent de malnutrition aiguë (MAG), dont 1 284 000 sont en situation de malnutrition aiguë modérée<sup>45</sup>.** Les régions les plus touchées sont Maradi, Zinder, Diffa et Tahoua, tandis que la région de Niamey reste relativement épargnée (voir annexe 3, figure 4).

18. Les principaux déterminants de la malnutrition incluent un accès limité à une alimentation adéquate, l'insuffisance des ressources en eau potable, l'exposition accrue aux maladies saisonnières, la pauvreté structurelle, le faible niveau d'éducation des mères et des pratiques alimentaires inadéquates. De plus, les zones de conflit connaissent une détérioration supplémentaire, aggravée par les sanctions et les fermetures de frontières entre juillet 2023 et février 2024.

<sup>41</sup> <https://www.globalhungerindex.org/> (consulté le 6/11/2024).

<sup>42</sup> OCHA. <https://www.unocha.org/niger> (consulté le 02/01/2025). Cette augmentation est également liée à un changement de mode de calcul du CH.

<sup>43</sup> Résultats CH, décembre 2024.

<sup>44</sup> Voir également figure 5, Annexe 3, illustrant l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout au long du PSP.

<sup>45</sup> IPC. *Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Août 2024 - juillet 2025.*

## Genre

19. **Classé 154<sup>e</sup> sur 170 pays pour l'égalité des genres en 2022<sup>46</sup>**, le Niger a pourtant signé de nombreuses conventions internationales et dispose d'une Politique nationale genre depuis 2008, révisée en 2017. Cependant, la culture et la religion influencent fortement les dynamiques de genre. Les rôles traditionnels assignent aux hommes la prise de décisions et le rôle de pourvoyeur, tandis que les femmes se concentrent sur les tâches domestiques, bien qu'elles puissent conseiller les chefs locaux<sup>47</sup>.

20. Si les femmes constituent une main-d'œuvre essentielle dans la production, la transformation et la vente de produits alimentaires en milieu rural, leur accès aux ressources productives, telles que la terre, les intrants agricoles et le financement, reste limité par des règles coutumières qui diffèrent en fonction des régions et des droits d'héritage<sup>48</sup>.

## Groupes vulnérables et droits humains

21. **Au Niger, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) sont parmi les groupes les plus vulnérables**, confrontés à l'insécurité économique, à l'isolement et aux violences<sup>49</sup>. Les conflits régionaux, notamment les attaques de l'État islamique à l'ouest et les tensions intercommunautaires dues à la rareté des ressources<sup>50</sup>, ont entraîné des déplacements massifs, des vols de bétail, des destructions d'infrastructures agricoles, la fermeture d'écoles et le recrutement d'enfants dans des groupes armés, augmentant ainsi l'insécurité et aggravant les violations des droits humains.

22. **Les migrants, surtout les femmes et les enfants, sont exposés à des abus, à des privations et au trafic d'êtres humains et souffrent d'une faible résilience face aux chocs**. Entre 2020 et 2024, le nombre de PDI est passé de 300 000<sup>51</sup> à 500 000, plus de 70 pour cent venant des régions de Diffa et Tillabéri<sup>52</sup>. De même, en 2024, le Niger a accueilli plus de 350 000 réfugiés, principalement du Nigéria<sup>53</sup>. Le Gouvernement œuvre à la défense de leurs droits, en collaboration avec des structures comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

23. **Les femmes subissent des inégalités d'accès aux ressources naturelles, à l'éducation et aux services sociaux<sup>54</sup>**. La violence armée dans le Liptako Gourma et le bassin du Lac Tchad a exacerbé les atteintes à leurs droits, incluant viols, déplacements forcés et pertes de moyens de subsistance. Des mesures de protection contre les mutilations génitales et les mariages précoces sont mises en place par l'État, le HCR, le PAM et des organisations non gouvernementales (ONG). Le Code pénal (2003), amendé par la loi n° 2008-18 punit les actes de violence sous diverses qualifications. Le projet du Code révisé de mars 2023 qualifie légalement les délits et crimes liés aux mutilations génitales féminines, au harcèlement sexuel, au viol, au viol aggravé et au mariage contracté hors du cadre prévu par la loi ou la coutume.

## Contexte humanitaire

24. **Le Niger est confronté à des défis multiples, multidimensionnels et interdépendants**: les niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition, l'accès inégal aux services de base, les prix de l'alimentation en hausse, une insécurité croissante, un environnement menacé par la dégradation des sols, des sécheresses récurrentes et des inondations fréquentes. Les dynamiques régionales ont également de fortes répercussions sur la sécurité, les migrations et les besoins humanitaires. Les tensions sociales et la radicalisation deviennent un recours pour les jeunes et les individus marginalisés qui se trouvent dans une

---

<sup>46</sup> PNUD. Indice d'inégalité de genre, <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII> (consulté le 25/10/2024).

<sup>47</sup> Samuel Hall. Novembre 2021. *Analyse rapide de genre sur le Niger - Rapport final rédigé pour UNICEF*.

<sup>48</sup> FAO. 2024. *Promouvoir l'autonomisation économique des femmes rurales pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au Niger*.

<sup>49</sup> ONU. 18 août 2023. *Niger : la vie des plus vulnérables est en jeu, selon le chef des droits de l'homme de l'ONU*.

<sup>50</sup> ONU. 13 avril 2022. *Niger : le Comité des disparitions forcées préoccupé par les enlèvements par des groupes armés*.

<sup>51</sup> UNHCR. *Niger - Personnes relevant de la compétence du HCR*, novembre 2020.

<sup>52</sup> UNHCR. *Niger - Personnes relevant de la compétence du HCR*, septembre 2024.

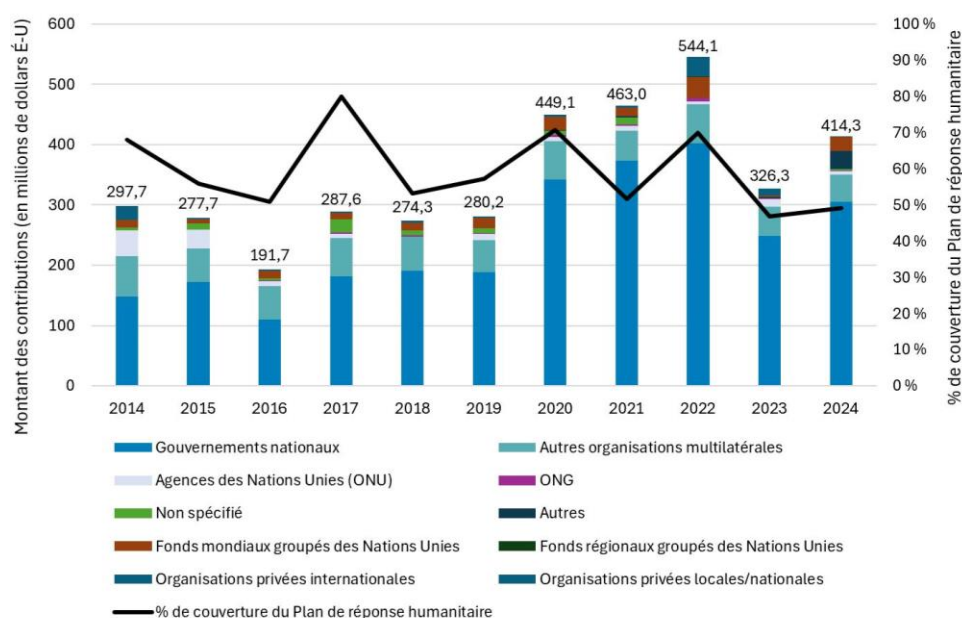
<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> FAO et Commission de la CEDEAO. 2022. *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural - Niger*.

situation d'extrême pauvreté, sans alternative durable et sans possibilité de gagner leur vie. Les défis humanitaires, de développement et de sécurité sont étroitement liés, avec des risques élevés, même dans les régions relativement stables qui sont confrontées à des crises alimentaires prolongées. En 2024, environ 17 pour cent de la population, soit 4,5 millions de personnes, nécessitait une aide humanitaire vitale<sup>55</sup>.

25. **Entre 2014 et 2024, le Niger a reçu 3,71 milliards de dollars d'aide humanitaire, principalement des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Union européenne.** Les événements de juillet 2023 ont provoqué une rupture dans le financement des activités humanitaires, diminué de 40 pour cent en 2023<sup>56</sup> avant une légère reprise en 2024. Si l'aide humanitaire au Niger a répondu à environ 70 pour cent des besoins annuels identifiés par OCHA en 2020 et 2022, cette proportion est tombée à 47 pour cent en 2023 et à 49 pour cent en 2024 (voir figure 3).

**Figure 3 – Évolution de l'aide humanitaire au Niger et couverture du Plan de réponse humanitaire (2014-2024)**



Source: OCHA, Financial Tracking Service database, données extraites le 02/01/2025.

## Système des Nations Unies au Niger

26. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2019-2021 a été le principal document d'orientation pour les activités opérationnelles des Nations Unies au Niger, s'alignant étroitement sur les priorités nationales définies dans le Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021. En 2023, le **Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (PCC) 2023-2027** a pris le relais. Celui-ci oriente l'ensemble des interventions des agences des Nations Unies au Niger et est structuré pour appuyer la réalisation des priorités nationales déclinées dans le PDES 2022-2026. Par ailleurs, les interventions du système des Nations Unies dans la région ont aussi été orientées par la **stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)** et l'opérationnalisation subséquente du **Plan d'appui des Nations Unies au Sahel (UNSP)** (2019) autour de priorités clés en matière de gouvernance, de sécurité et de résilience.

<sup>55</sup> OCHA. <https://www.unocha.org/niger> (consulté le 02/01/2025). À noter que les données pour 2024 sont en cours de finalisation.

<sup>56</sup> OCHA. Financial Tracking Service database, données extraites le 02/01/2025.

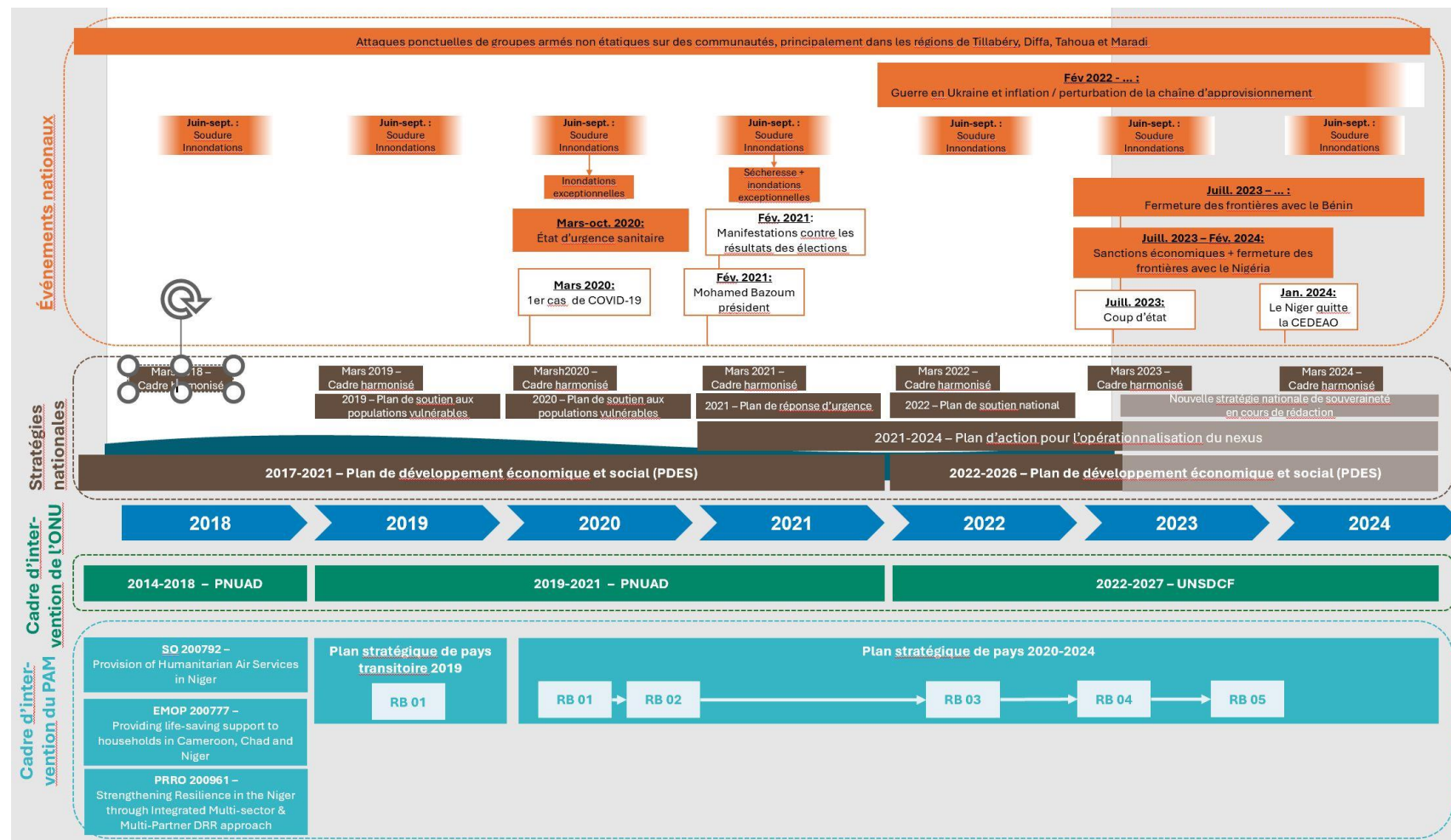
### **1.3. Sujet de l'évaluation**

27. Le PAM est présent au Niger depuis 1968, concentrant ses efforts sur l'aide d'urgence, le soutien à la résilience, le renforcement des capacités gouvernementales et les services communs pour la communauté humanitaire. Ces dernières années, cet engagement s'est aligné sur le PDES 2017-2021 et le PNUAD 2019-2021, en appui aux objectifs de développement durable (ODD) 2 (lutte contre la faim) et 17 (partenariats).

28. En 2019, le PAM a adopté un PSP-T pour renforcer la cohérence stratégique de ses interventions, suivi d'un PSP (2020-2025). Une extension de la durée du PSP jusqu'en décembre 2026 est envisagée pour que le PAM puisse mieux aligner le nouveau plan stratégique aux orientations futures des autorités nigériennes.



Figure 4 – Chronologie des activités du PAM au Niger depuis 2018



Source: Country Briefs 2019-2023, entretiens avec des informateurs clés, mission de démarrage, termes de référence



## Plan stratégique de pays transitoire – Niger (2019)

29. Le PSP-T adopté pour l'année 2019 repose sur 6 effets directs stratégiques (EDS): i) l'EDS 1 est centré sur l'assistance d'urgence aux populations affectées par les crises, ii) les EDS 2, 3 et 4 constituent un “paquet de résilience intégré”, iii) l'EDS 5 vise le renforcement des capacités du Gouvernement nigérien, et iv) l'EDS 6 prodigue des services communs aux partenaires du PAM (voir figure 6). Conformément aux priorités du Gouvernement<sup>57</sup> et à la stratégie régionale de résilience du PAM<sup>58</sup>, ce plan vise à promouvoir une approche intégrée renforçant conjointement les activités de résilience et les capacités institutionnelles<sup>59</sup>.

30. Le PSP-T a connu une révision budgétaire (RB), augmentant les bénéficiaires de l'EDS 1 en raison de l'aggravation de la situation sécuritaire au Niger et dans les pays voisins, et diminuant ceux de l'EDS 2 tout en priorisant les écoles dans les zones de conflit et les nomades vulnérables.

## Plan stratégique de pays – Niger (2020-2025)

31. Le PSP couvrant la période 2020-2025 s'inscrit dans la continuité du PSP-T (figure 6), mais est enrichi par la “2018 National Zero Hunger Strategic Review” et les leçons apprises des précédentes opérations du PAM menées au Niger. Il est également bâti autour de six EDS réadaptés aux besoins évolutifs du pays (voir figure 6).

32. Globalement, le PSP poursuit les activités du PSP-T, avec six EDS similaires. Plusieurs changements ont néanmoins été introduits avec le PSP, comprenant:

- L'extension de l'aide d'urgence (EDS 1) aux communautés d'accueil et aux rapatriés affectés par les crises, et le transfert des cantines d'urgence de l'EDS 1 vers l'EDS 2.
- La consolidation du renforcement des capacités institutionnelles, couvrant la dimension nutritionnelle (EDS 3), un accent mis sur la dimension genre et une meilleure appropriation nationale des interventions promues par le PAM (EDS 5).
- L'ajout de services de communication et de coordination aux partenaires centrés sur la logistique et la télécommunication d'urgence (EDS 6).

33. Les EDS 2 (alimentation scolaire) et 4 (moyens d'existence résilients) sont également alignés entre le PSP-T et le PSP, alors que les activités 4 et 5 du PSP-T ont été rassemblées en une seule activité sous le PSP. Dans le PSP-T, l'EDS 5 (renforcement des capacités nationales) ne fait pas partie du paquet de résilience, contrairement au PSP.

34. Le PSP a connu six RB (voir annexe 9), avec des ajustements majeurs, dont une augmentation significative du nombre de bénéficiaires suite aux crises successives traversées par le Niger et des changements de la durée du plan stratégique.

35. Après les événements de juillet 2023, le Gouvernement de transition militaire du Niger, sous la direction du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), a élaboré une nouvelle stratégie de développement national, le Programme de résilience pour la sauvegarde de la patrie (PRSP), définissant ses priorités socio-économiques jusqu'en 2027. Une révision budgétaire sera élaborée pour étendre le PSP jusqu'à la fin 2026 et préparer le prochain PSP (2027-2031) conformément aux stratégies récentes du Gouvernement nigérien.

36. La figure 5 ci-dessous représente la couverture géographique des activités du PSP au Niger, entre assistance d'urgence et résilience. L'assistance se concentre principalement sur les zones les plus touchées par les crises alimentaires et les événements climatiques extrêmes (voir section 1.2).

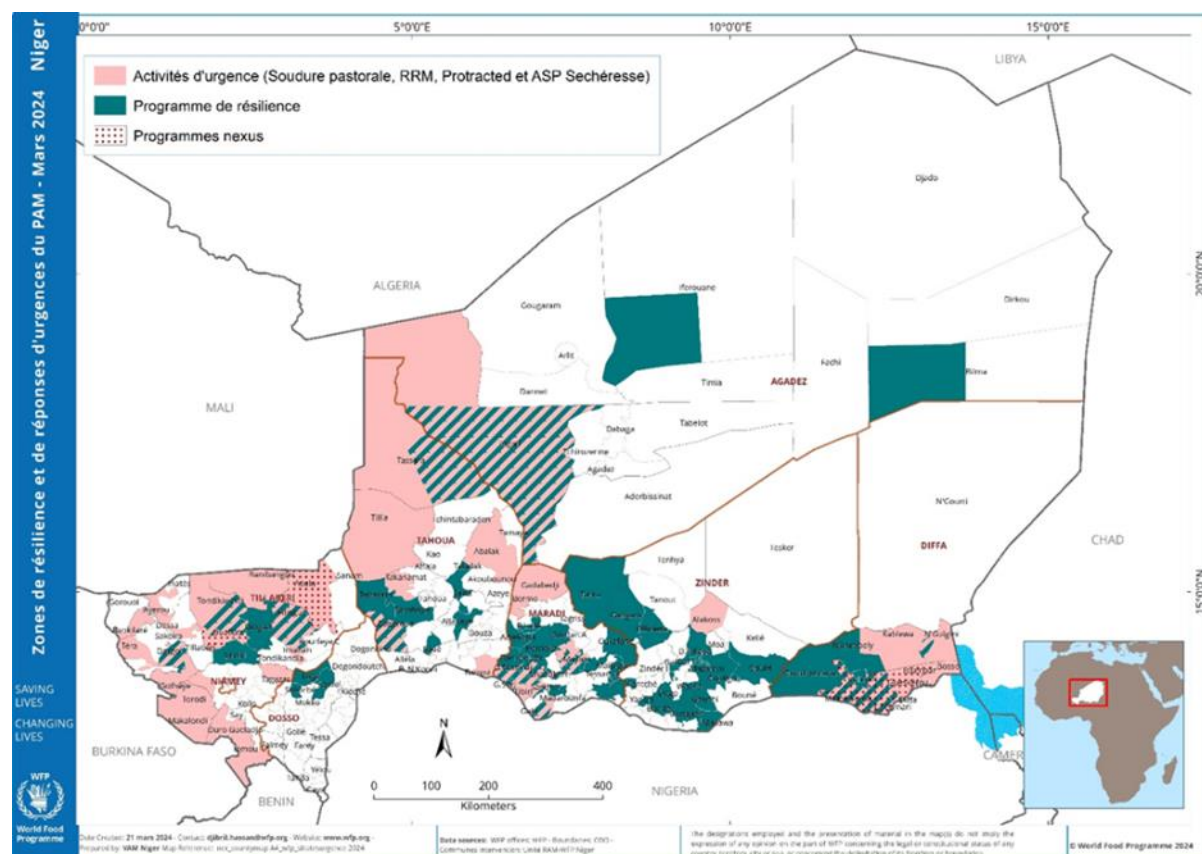
---

<sup>57</sup> République du Niger. *Plan de développement économique et social (2017-2021)*.

<sup>58</sup> PAM. 2018. *Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel - Operational Reference Note*.

<sup>59</sup> PAM. 2019. Niger T-ICSP Narrative.

**Figure 5 – Carte des opérations du PAM au Niger\***



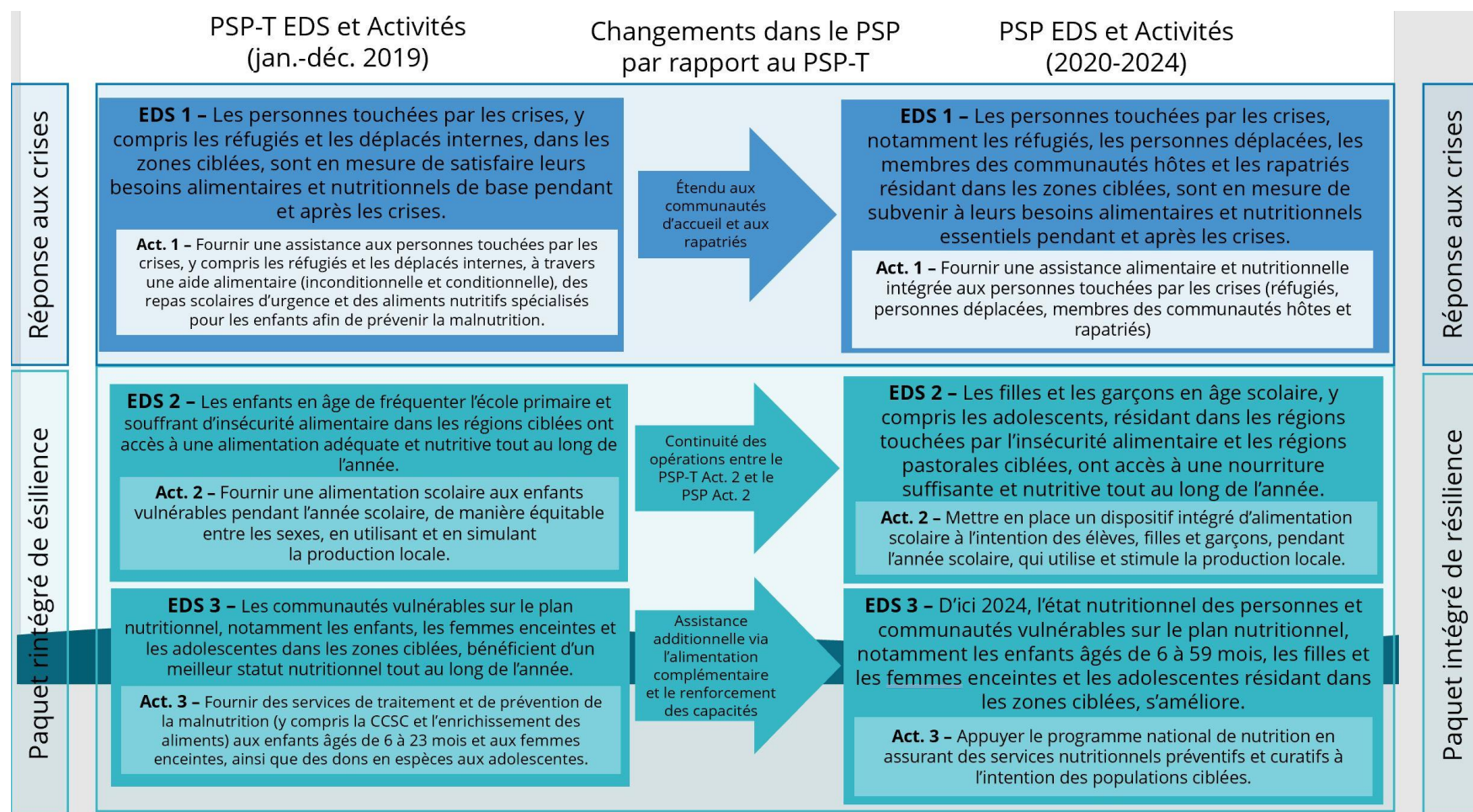
\* La désignation employée sur cette carte n'implique l'expression d'aucune opinion de la part du PAM sur le statut légal d'aucun ou territoire, ni d'aucune ville ou la délimitation de ses frontières.

Source: Bureau de pays du PAM au Niger, mars 2024

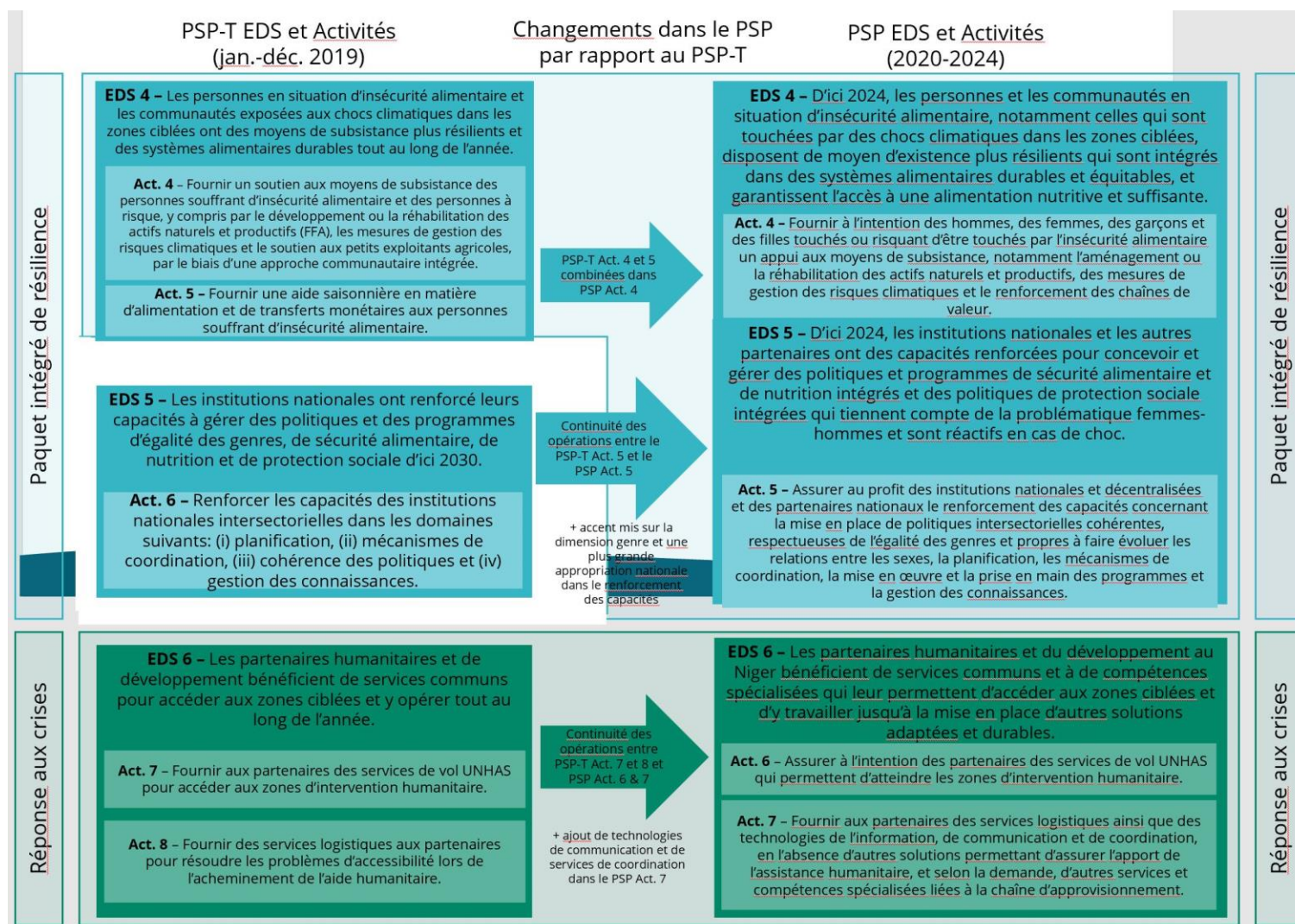
### Changements entre le PSP-T et le PSP

37. La figure 6 ci-dessous présente une cartographie des différentes activités couvertes par les deux plans stratégiques.

Figure 6 – Cartographie des activités: PSP-T et PSP du Niger







Source: équipe d'évaluation, sur la base des narratifs du PSP-T et du PSP pour le Niger

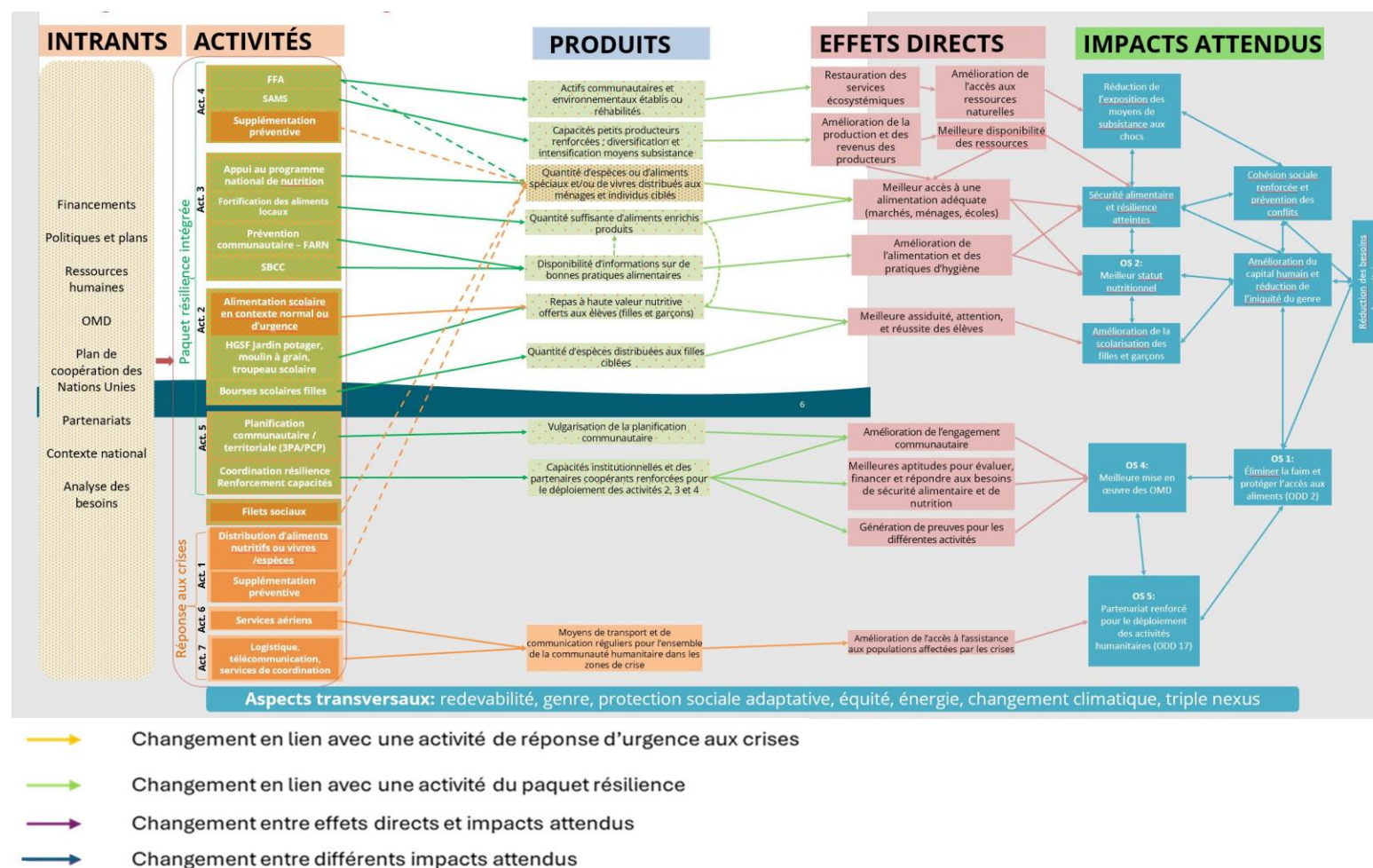
## **Théorie du changement**

38. Le PSP-T et le PSP incluent des cadres logiques (voir annexe 9) comprenant des indicateurs au niveau des intrants et des effets directs stratégiques, accompagnés d'un document narratif où la logique d'intervention est expliquée et liée à des hypothèses explicites. Cependant, aucun des deux plans stratégiques ne comporte de théorie du changement (TdC) complète, car cela n'était pas requis au moment de leur conception.

39. Sur la base des lignes de l'horizon du PSP et du PSP-T ainsi que des consultations du Bureau de pays (BP) du PAM, l'EE a développé une TdC comme outil clé pour cette évaluation (figure 7) ainsi que des hypothèses – facteurs internes et externes nécessaires à l'atteinte des objectifs du PSP (voir annexe 5, tableau 1). La TdC a été utilisée comme cadre de référence pour formuler des hypothèses et inventorier les liens logiques entre activités et objectifs stratégiques du PAM au Niger et pour s'assurer que la matrice d'évaluation couvre ces liens et déterminer si les hypothèses formulées se sont matérialisées ou non, expliquant les résultats identifiés par les constatations de l'évaluation. Cette TdC a fait l'objet d'une réunion avec le BP pour feedback et validation préliminaire pendant la phase de démarrage.

40. Un narrative exhaustif de la TdC est disponible à l'annexe 5.

Figure 7 – Théorie du changement



## Analyse du budget

41. Le PSP-T a prévu un Plan basé sur les besoins (PBB) initial de 265 929 079 dollars pour couvrir les besoins de 2 080 717 bénéficiaires en 2019. L'unique RB adoptée pour ce plan stratégique réduit significativement le budget, qui passe à 199 073 579 dollars et vise à assister 1 552 342 bénéficiaires.

42. Le PBB initial du PSP s'élève à 1 055 624 308 dollars, avec pour objectif de toucher 5 516 659 bénéficiaires entre 2020 et 2024. Du fait de l'accroissement des besoins et de l'extension du PSP jusqu'en décembre 2025, le budget approuvé en novembre 2024 s'élève à 1 812 526 286 dollars pour 12 838 080 bénéficiaires prévus, soit des hausses respectives de +71 pour cent et +132 pour cent (voir annexe 10).

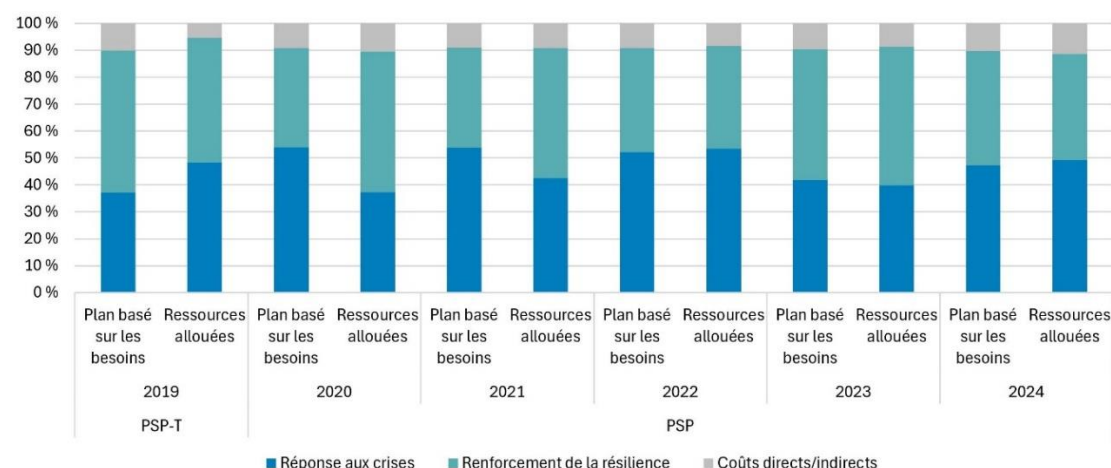
43. En novembre 2024, le PAM a reçu 56 pour cent<sup>60</sup> des financements des besoins budgétaires identifiés par le PSP. L'essentiel de ces dons est préaffecté au niveau des activités (57 pour cent) et des EDS (36 pour cent) (voir figure 27, constatation 17). Cela réduit la flexibilité du PAM pour répondre aux besoins prioritaires ou émergents.

## Aperçu des financements

44. Le PSP a reçu des financements principalement de l'Allemagne (32 pour cent) et des États-Unis (31 pour cent), suivis par la Commission européenne (5 pour cent), le Canada (4 pour cent) et le CERF des Nations Unies (3 pour cent) (voir annexe 10).

45. Le budget initial du PSP-T prévoyait de privilégier le volet résilience (53 pour cent) par rapport à la réponse aux crises (37 pour cent). Toutefois, les ressources ont finalement été réparties de manière plus équilibrée entre la réponse aux crises (45 pour cent) et la résilience (43 pour cent). De même, pour le PSP, le budget alloué a été ajusté au cours de sa mise en œuvre, avec une répartition de 44 pour cent pour la réponse aux crises, 45 pour cent pour la résilience et 11 pour cent pour les autres coûts directs et indirects entre 2020 et 2024 (voir figure 8).

**Figure 8 – Proportion des financements alloués à la réponse aux crises vs au renforcement de la résilience pour le PSP-T et le PSP**



Source: EV\_CPB\_Resource\_Overview, données extraites le 3/02/2025

46. L'essentiel des ressources du PSP-T a été dirigé vers l'EDS 1 Assistance alimentaire (32 pour cent), l'EDS 4 Moyens de subsistance (23 pour cent) et l'EDS 3 Nutrition (13 pour cent). Bien que 25 millions de dollars aient été prévus pour l'Activité 5, aucune ressource n'y a été allouée, toutes les dépenses au titre de l'EDS 4 ayant été dirigées vers l'Activité 4. Le taux d'exécution<sup>61</sup> des autres activités a atteint 100 pour cent, indiquant que toutes les ressources allouées ont été utilisées.

<sup>60</sup> PAM, CPB\_RS4, données extraites le 22 novembre 2024.

<sup>61</sup> Le taux d'exécution correspond ici au pourcentage de dépenses par rapport aux ressources allouées pour un même poste de dépense.



47. Dans le cadre du PSP, les ressources allouées ont principalement ciblé l'EDS 1<sup>62</sup> (39 pour cent des ressources annuelles) et l'EDS 4<sup>63</sup> (28 pour cent). Les taux d'exécution ont varié, avec des dépassements en 2021 et 2023 (105 et 113 pour cent) et des sous-exécutions en 2020, 2022 et 2024 (63, 88 et 91 pour cent). Sur l'ensemble du PSP, l'Activité 5 présente le taux d'exécution le plus bas (88 pour cent), tandis que l'Activité 6 atteint 96 pour cent. Au total, les dépenses du PAM au Niger représentent 87 pour cent des ressources allouées pour 2020-2024 (voir tableau 1).

**Tableau 1 – Dépenses du PSP-T et du PSP par rapport aux ressources allouées par activité**

| Domaine d'intervention               | Activité | Effet direct stratégique | Plan basé sur les besoins initial (dollars É-U) | Plan basé sur les besoins initial révisé (dollars É-U) | Ressources allouées (dollars É-U) | Dépenses (dollars É-U) | Ressources disponibles (dollars É-U) | Dépenses comme % des ressources disponibles |
|--------------------------------------|----------|--------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------|
| PSP-T (2019)                         |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 63 475 972                                      | 64 070 067                                             | 42 680 669                        | 42 412 750             | 42 680 669                           | 99 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 22 827 211                                      | 13 511 095                                             | 6 420 674                         | 6 419 704              | 6 420 674                            | 100 %                                       |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 67 742 407                                      | 26 395 450                                             | 14 491 757                        | 14 495 113             | 14 491 757                           | 100 %                                       |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 43 060 619                                      | 62 346 694                                             | 25 492 576                        | 25 273 547             | 25 492 576                           | 99 %                                        |
|                                      | Act. 5   |                          | 25 953 114                                      | 0                                                      | 0                                 | 0                      | 100 %                                |                                             |
|                                      | Act. 6   | EDS 5                    | 6 048 966                                       | 2 955 568                                              | 2 152 197                         | 2 142 979              | 2 152 197                            | 100 %                                       |
| Réponse aux crises                   | Act. 7   | EDS 6                    | 8 829 279                                       | 8 782 328                                              | 7 851 715                         | 7 851 154              | 7 851 715                            | 100 %                                       |
|                                      | Act. 8   |                          | 1 069 898                                       | 1 023 408                                              | 188 709                           | 188 709                | 188 709                              | 100 %                                       |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 26 921 612                                      | 19 988 969                                             | 10 087 808                        | 5 576 353              | 10 087 808                           | 55 %                                        |
| Total                                |          |                          | 265 929 079                                     | 199 073 579                                            | 109 366 106                       | 104 360 309            | 109 366 106                          | 95 %                                        |
| Plan stratégique de pays (2020-2024) |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| 2020                                 |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 88 331 163                                      | 133 550 053                                            | 84 213 139                        | 59 248 934             | 84 213 139                           | 70 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 15 179 028                                      | 15 179 028                                             | 20 539 947                        | 12 323 188             | 20 539 947                           | 60 %                                        |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 25 201 505                                      | 25 201 505                                             | 24 356 548                        | 11 370 664             | 24 356 548                           | 47 %                                        |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 54 092 141                                      | 54 092 141                                             | 73 152 531                        | 45 095 761             | 73 152 531                           | 62 %                                        |
|                                      | Act. 5   | EDS 5                    | 3 681 844                                       | 3 681 844                                              | 5 970 358                         | 2 286 946              | 5 970 358                            | 38 %                                        |
|                                      | Act. 6   | EDS 6                    | 8 643 564                                       | 8 643 564                                              | 8 353 447                         | 7 042 316              | 8 353 447                            | 84 %                                        |
| Act. 7                               | 723 182  |                          | 723 182                                         | 204 971                                                | 972                               | 204 971                | 0 %                                  |                                             |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 21 326 144                                      | 24 280 679                                             | 24 779 440                        | 3 949 462              | 24 779 440                           | 16 %                                        |
| Total                                |          |                          | 195 852 427                                     | 241 071 316                                            | 216 790 941                       | 137 368 781            | 216 790 941                          | 63 %                                        |
| 2021                                 |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 98 890 645                                      | 152 331 887                                            | 56 634 380                        | 67 747 670             | 81 598 585                           | 83 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 14 478 396                                      | 19 548 265                                             | 12 300 345                        | 12 703 209             | 20 517 104                           | 62 %                                        |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 24 922 277                                      | 28 014 814                                             | 11 180 947                        | 12 751 051             | 24 166 831                           | 53 %                                        |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 52 464 155                                      | 59 854 565                                             | 49 838 152                        | 47 516 003             | 77 894 922                           | 61 %                                        |
|                                      | Act. 5   | EDS 5                    | 3 767 471                                       | 3 944 582                                              | 735 538                           | 2 980 654              | 4 418 950                            | 67 %                                        |
|                                      | Act. 6   | EDS 6                    | 8 703 967                                       | 8 714 485                                              | 8 114 712                         | 8 643 709              | 9 425 843                            | 92 %                                        |
| Act. 7                               | 735 167  |                          | 752 825                                         | 295 600                                                | 256 795                           | 499 598                | 51 %                                 |                                             |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 22 426 812                                      | 27 366 595                                             | 14 018 523                        | 7 911 539              | 34 848 501                           | 23 %                                        |
| Total                                |          |                          | 226 388 890                                     | 300 528 019                                            | 153 118 197                       | 160 510 629            | 253 370 335                          | 63 %                                        |
| 2022                                 |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 88 444 181                                      | 162 737 523                                            | 117 890 228                       | 106 591 687            | 131 741 143                          | 81 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 17 570 885                                      | 17 284 001                                             | 16 847 227                        | 14 625 092             | 24 661 121                           | 59 %                                        |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 23 562 563                                      | 25 388 721                                             | 9 692 976                         | 16 700 548             | 21 108 756                           | 79 %                                        |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 52 781 781                                      | 81 225 079                                             | 62 735 076                        | 56 054 918             | 93 113 995                           | 60 %                                        |
|                                      | Act. 5   | EDS 5                    | 3 859 743                                       | 4 052 916                                              | 4 005 487                         | 2 583 949              | 5 443 783                            | 47 %                                        |
|                                      | Act. 6   | EDS 6                    | 8 769 883                                       | 9 673 829                                              | 13 011 788                        | 10 489 710             | 13 793 922                           | 76 %                                        |
| Act. 7                               | 737 589  |                          | 755 247                                         | 198 836                                                | 288 767                           | 441 640                | 65 %                                 |                                             |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 22 391 439                                      | 30 648 771                                             | 20 944 700                        | 7 811 567              | 47 881 663                           | 16 %                                        |
| Total                                |          |                          | 218 118 064                                     | 331 766 086                                            | 245 326 317                       | 215 146 238            | 338 186 023                          | 64 %                                        |
| 2023                                 |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 83 269 615                                      | 114 083 645                                            | 52 019 832                        | 59 922 098             | 77 169 288                           | 78 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 16 973 427                                      | 28 315 202                                             | 19 364 038                        | 17 656 728             | 29 400 067                           | 60 %                                        |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 22 203 354                                      | 22 923 988                                             | 13 247 466                        | 15 399 999             | 17 655 674                           | 87 %                                        |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 44 225 443                                      | 90 807 049                                             | 44 943 083                        | 59 906 299             | 82 002 160                           | 73 %                                        |
|                                      | Act. 5   | EDS 5                    | 3 938 811                                       | 4 808 274                                              | 2 437 310                         | 3 279 206              | 5 297 145                            | 62 %                                        |
|                                      | Act. 6   | EDS 6                    | 8 841 848                                       | 11 692 292                                             | 9 717 689                         | 11 421 284             | 13 021 901                           | 88 %                                        |
| Act. 7                               | 740 253  |                          | 779 128                                         | 135 201                                                | 253 500                           | 288 073                | 88 %                                 |                                             |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 22 310 681                                      | 29 107 296                                             | 13 518 511                        | 8 498 022              | 53 588 607                           | 16 %                                        |
| Total                                |          |                          | 202 503 431                                     | 302 516 873                                            | 155 383 129                       | 176 337 138            | 278 422 914                          | 63 %                                        |
| 2024                                 |          |                          |                                                 |                                                        |                                   |                        |                                      |                                             |
| Réponse aux crises                   | Act. 1   | EDS 1                    | 87 184 862                                      | 135 934 003                                            | 75 240 662                        | 72 280 829             | 92 487 851                           | 78 %                                        |
|                                      | Act. 2   | EDS 2                    | 16 663 163                                      | 39 698 113                                             | 13 026 836                        | 20 667 829             | 24 770 175                           | 83 %                                        |
|                                      | Act. 3   | EDS 3                    | 19 511 100                                      | 17 965 463                                             | 13 759 594                        | 9 011 893              | 16 015 270                           | 56 %                                        |
|                                      | Act. 4   | EDS 4                    | 32 759 989                                      | 71 417 711                                             | 43 045 581                        | 43 443 199             | 65 141 443                           | 67 %                                        |
|                                      | Act. 5   | EDS 5                    | 4 034 841                                       | 4 910 601                                              | 4 881 535                         | 3 980 903              | 6 899 474                            | 58 %                                        |
|                                      | Act. 6   | EDS 6                    | 8 920 451                                       | 12 150 104                                             | 14 736 088                        | 9 963 269              | 16 336 705                           | 61 %                                        |
| Act. 7                               | 743 183  |                          | 307 100                                         | 160 838                                                | 172 204                           | 195 411                | 88 %                                 |                                             |
| Coûts directs/indirects              |          |                          | 21 617 765                                      | 32 325 647                                             | 21 558 472                        | 10 340 286             | 66 649 056                           | 16 %                                        |
| Total                                |          |                          | 191 435 354                                     | 314 708 742                                            | 186 409 608                       | 169 860 412            | 288 495 384                          | 59 %                                        |

Source: EV\_CPB\_Resources Overview, données extraites le 3/02/2025

<sup>62</sup> Pour l'EDS 1, de 2020 à 2024 respectivement: 39 %, 37 %, 48 %, 34 % et 40 %.

<sup>63</sup> Pour l'EDS 4, de 2020 à 2024 respectivement: 34 %, 33 %, 26 %, 29 % et 23 %.

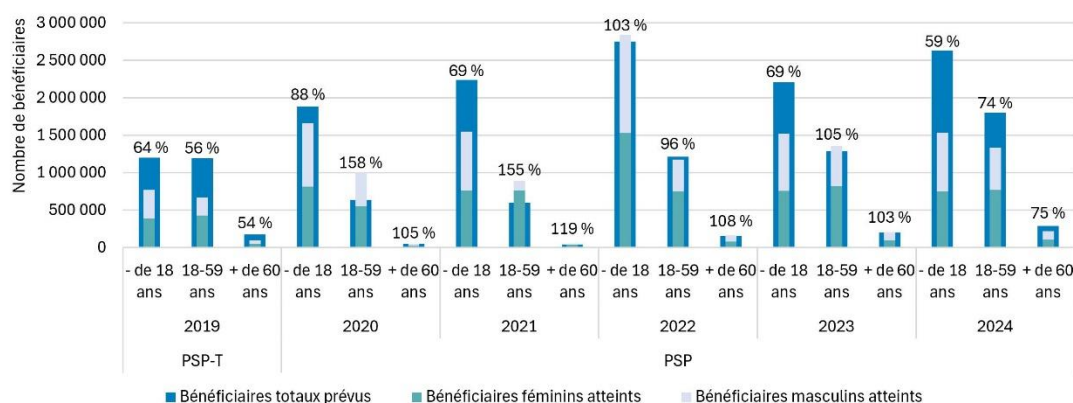


## Bénéficiaires

48. Les performances du PAM ont varié d'une année à l'autre en termes de bénéficiaires effectivement assistés. En 2019, 60 pour cent des bénéficiaires prévus ont été effectivement assistés<sup>64</sup>, contre 87 pour cent en 2021, 101 pour cent en 2022 et 83 pour cent en 2023 (voir annexe 10).

49. Les moins de 18 ans ont été visés prioritairement par le PAM (voir figure 9). Cette tranche d'âge a été la plus effectivement assistée entre 2020 et 2023<sup>65</sup>. Alors que les populations de plus de 60 ans représentent une minorité des bénéficiaires, ceux appartenant à la tranche d'âge des 18-59 ans ont été globalement plus assistés que prévu en 2020 (158 pour cent<sup>66</sup>), en 2021 (149 pour cent) et en 2023 (105 pour cent).

**Figure 9 – Nombre de bénéficiaires (prévus et atteints) par groupe d'âge et genre (2019-2024)<sup>67</sup>**



Source: CM-R001b – Annual Beneficiaries by Strategic Outcomes

<sup>64</sup> CM-R001b\_-\_Annual\_Country\_Beneficiaries\_(CSP)\_v1.5.

<sup>65</sup> En 2020, 61 % des bénéficiaires effectivement assistés ont moins de 18 ans, 62 % en 2021, 68 % en 2022 et 49 % en 2023 (CM-R001b\_-\_Annual\_Country\_Beneficiaries\_(CSP)\_v1.5 (bénéficiaires planifiés sur la période 2019-2023 /bénéficiaires atteints sur la période 2019-2022), ACR 2023 (bénéficiaires atteints en 2023)).

<sup>66</sup> Le taux de couverture correspond ici au pourcentage de bénéficiaires atteints par rapport au nombre de bénéficiaires planifiés.

<sup>67</sup> Le nombre total de bénéficiaires atteints indiqué à la figure 9 est à prendre avec précaution, car certains bénéficiaires ont pu bénéficier à la fois d'une assistance en espèces et en vivres sur une même année, entraînant des duplications mineures.

## 1.4. Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation

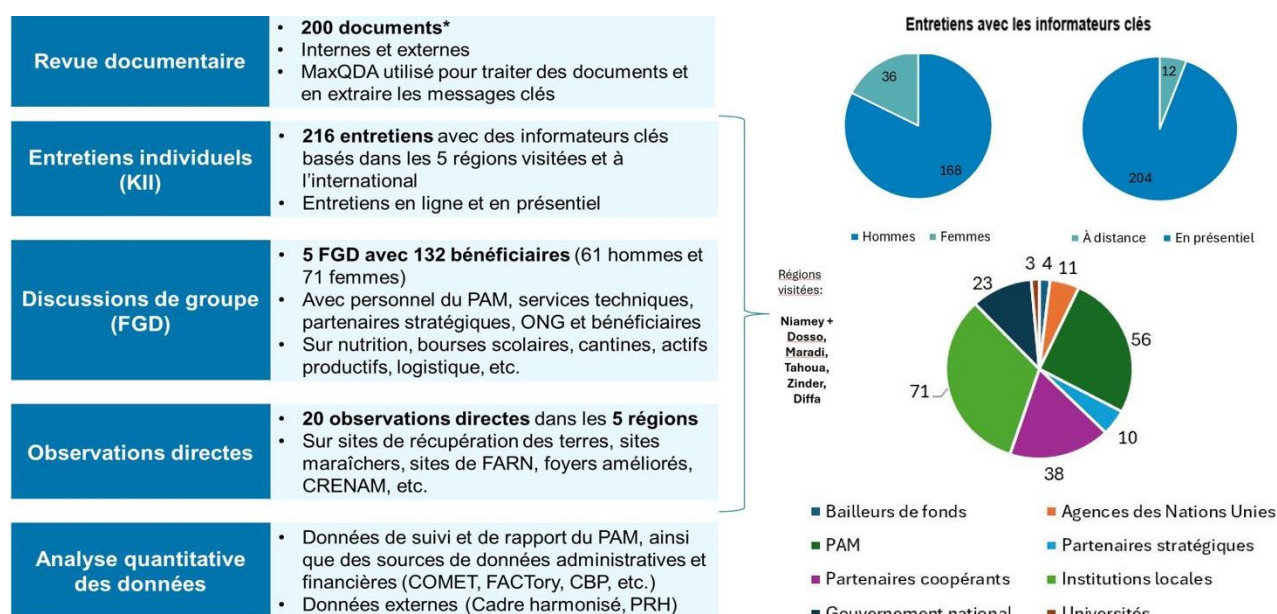
50. Conformément aux termes de référence, l'équipe d'évaluation (EE) a adopté les critères standard d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité, ainsi que des critères spécifiques à l'action humanitaire tels que la connectivité et la couverture.

51. L'EE a adopté une approche fondée sur la théorie, avec comme outil clé la théorie du changement (TdC) (figure 7).

52. L'EE s'est basée sur la matrice d'évaluation pour orienter et systématiser le processus de collecte de données et d'analyse (voir annexe 4). Des indicateurs spécifiques ont été définis pour chaque question, ainsi que les sources et les méthodes d'analyse appropriées.

53. L'évaluation a utilisé plusieurs sources de données pour élaborer ses constatations, notamment: i) une **revue documentaire** des principaux documents internes et externes; ii) des **entretiens avec des informateurs clés** (KII), en présentiel et à distance (176 hommes, 40 femmes); iii) des **discussions de groupe** (FGD) avec 132 bénéficiaires (71 femmes, 61 hommes) couvrant tous les différentes activités du PAM au Niger durant la période examinée; et iv) une **analyse de données secondaires** couvrant les données de suivi et de rapport du PAM, ainsi que les données financières et de la chaîne d'approvisionnement, complétées par des sources externes le cas échéant. Lors de la mission de collecte de données, l'EE a également effectué 20 **visites de sites** pour observer directement la mise en œuvre des activités du PAM dans cinq régions (voir figure10).

Figure 10 – Outils de collecte de données



54. La mission de collecte de données s'est déroulée du 9 au 27 septembre 2024, permettant à l'EE de visiter les régions de Niamey, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Diffa pour recueillir des informations auprès des bénéficiaires des activités du PAM et des parties prenantes aux niveaux national et régional (voir annexes 6 et 7).

55. La couverture de l'évaluation a été soumise à des contraintes sécuritaires, atténuées par des mesures incluant l'ajustement des lieux visités en coopération avec les sous-bureaux du PAM, en fonction des informations sécuritaires locales les plus récentes. Si le calendrier de la mission en dehors de Niamey a été resserré en raison de contraintes logistiques, réduisant la collecte sur le terrain à trois jours par région contre cinq jours prévus, l'EE a recueilli des données représentatives auprès des bénéficiaires et des parties prenantes locales dans toutes les régions visitées.

56. À la fin de la phase de collecte des données, l'EE a effectué une triangulation pour interpréter les tendances et tirer les principales conclusions, en utilisant une analyse de contenu des données collectées.

57. **Les considérations éthiques ont été intégrées dans la conception et la mise en œuvre de l'évaluation**, notamment lors des KII et des FGD. Cela inclut des mesures spécifiques pour assurer la confidentialité, la protection des données et la protection des répondants vulnérables selon le principe “ Ne pas nuire” . L'EE a également adopté une approche inclusive et responsable envers les personnes et les communautés ciblées. Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié.

## 2. Constatations de l'évaluation

### 2.1. QE 1: Dans quelle mesure le PSP s'est-il fondé sur des données factuelles et est-il stratégiquement orienté vers la réponse aux besoins des populations les plus vulnérables?

#### 2.1.1 Pertinence vis-à-vis du contexte et des besoins

**Constatation 1** – Le Plan stratégique de pays (PSP) et ses révisions successives ont globalement répondu de manière pertinente aux évolutions rapides du contexte et aux besoins croissants des populations vulnérables, grâce à des systèmes d'analyse rigoureux. Les activités du PSP ont été adaptées aux différentes catégories de populations ciblées, en tenant compte des chocs traversés par le pays, comme les catastrophes climatiques, l'insécurité et les conflits, les défis opérationnels, la pandémie de COVID-19 et l'inflation, ainsi que la rareté des ressources financières conjuguée à l'augmentation des besoins. L'anticipation face aux chocs climatiques reste un défi majeur pour améliorer la pertinence des opérations. Le changement de gouvernement après les événements de juillet 2023 a entraîné la suspension d'une partie des financements du PAM, aggravant les difficultés d'accès de l'aide humanitaire et limitant sa capacité à répondre aux besoins urgents.

58. **Entre 2020 et 2024, le PAM a été confronté à plusieurs crises**, dont la pandémie de COVID-19, l'augmentation des catastrophes naturelles, les restrictions financières, l'insécurité et les effets du conflit en Ukraine. **Les inondations successives ont été particulièrement dévastatrices, affectant plus de 300 000 personnes en 2020<sup>68</sup> et 2022<sup>69</sup> et plus de 1,5 million de personnes en 2024<sup>70</sup>.** Selon OCHA<sup>71</sup>, le nombre de personnes affectées a quintuplé par rapport aux prévisions de contingence sur les inondations en 2024.

59. **Face aux crises soudaines, le PSP s'est révélé être un cadre flexible permettant des ajustements stratégiques et opérationnels. Le PAM a révisé ses plans d'assistance pour répondre promptement aux besoins des populations vulnérables et aux exigences du contexte local suite à ces crises.** Le Plan d'assistance d'urgence aux inondations du PAM pour 2024 prévoyait une assistance à 50 000 personnes, mais a pu être amendé pour atteindre 350 000 personnes, selon des données du Ministère de l'action humanitaire et la gestion des catastrophes. Les entretiens avec le PAM ont révélé que les révisions des plans du PAM ont été réalisées en concertation avec le système des Nations Unies et les services étatiques pour une meilleure réponse face à l'ampleur des inondations. Selon les bailleurs de fonds interrogés, des défis existent néanmoins dans les capacités du dispositif national à anticiper et à intervenir précocement pour juguler les chocs climatiques.

60. **Le PSP a encouragé une approche flexible reposant sur l'analyse des besoins et l'ajustement des modalités d'assistance, pour mieux adapter la pertinence des opérations du PAM aux évolutions rapides des besoins dus aux chocs climatiques et à l'insécurité.** Il ressort de la revue documentaire et des entretiens que le PAM a mis en place des systèmes rigoureux d'analyse et de concertation, tels que le Système de suivi à distance pour les zones d'insécurité, l'analyse géospatiale pour les impacts de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (FFA), et l'analyse des données météorologiques et de la vulnérabilité durant les périodes de soudure. Le PAM a également utilisé les cadres de concertation dans lesquels il collabore étroitement pour un meilleur partage des ressources et des informations.

<sup>68</sup> <https://www.jeuneafrique.com/1042457/societe/inondations-au-niger-au-moins-65-morts-et-plus-de-300-000-sinistres/>.

<sup>69</sup> <https://www.anp.ne/inondations-au-niger-195-deces-211-blesses-327-343-personnes-sinistrees-pour-40-746-menages-impactes-dans-le-pays-au-23-octobre-2022-dgpc/>.

<sup>70</sup> <https://www.anp.ne/niger-quelque-8-2-milliards-de-fcfa-injectes-par-letat-dans-la-gestion-des-inondations-de-2024/>.

<sup>71</sup> <https://www.unocha.org/publications/report/niger/niger-flash-update-2-bilan-des-inondations-au-niger-au-16-octobre-2024>.

61. **Le PAM a collaboré avec des structures spécialisées telles que le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), le Système d'alerte précoce (SAP) et la NASA.** Ces partenariats ont favorisé la diversification et l'adaptation des approches, notamment par un suivi régulier des marchés et de la situation alimentaire reposant sur des images satellites et par l'élaboration d'outils et d'indicateurs. Néanmoins, des défis persistent, tels que les lenteurs administratives relatives aux appuis aux structures de prévention des crises.

62. **Les leçons apprises du PSP-T et la structure du PSP ont permis au PAM de mieux identifier et satisfaire les besoins des différents types de ménages, dans la limite des ressources financières disponibles.** Entre 2019 et 2024, les besoins humanitaires ont significativement augmenté et se sont diversifiés. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) est passé de 376 809 en 2022 à 507 438 au 30 septembre 2024, dont 44 pour cent dans la région de Tillabéri et 33 pour cent à Diffa<sup>72</sup>. Pour mieux répondre aux différents besoins spécifiques des communautés vulnérables, le PAM a procédé à des interventions adaptées, guidées par les différents types de ciblage pour les zones d'urgences impactées par l'insécurité (Tillabéri, Diffa, Tahoua) et celles frappées par l'insécurité alimentaire élevée et l'exposition aux chocs, où les programmes de résilience et de nexus sont mis en œuvre (Maradi, Tahoua, Zinder, Diffa, Tillabéri). L'utilisation d'outils appropriés tels que l'analyse intégrée du contexte (AIC) et la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence, conjointement mise en œuvre avec les intervenants, ont permis une amélioration de l'analyse, du ciblage et de la planification des interventions<sup>73</sup>. La typologie des bénéficiaires a également évolué, incluant de plus en plus de réfugiés, de demandeurs d'asile provenant principalement du Nigéria, du Mali et du Burkina Faso, de personnes retournées de Libye et d'Algérie, ainsi que de personnes ayant des besoins spécifiques (handicapés, personnes âgées, malades chroniques, femmes cheffes de ménage).

63. **Les événements de juillet 2023 ont entraîné la suspension de la plupart des financements des principaux bailleurs de fonds pour l'essentiel des activités du PAM, avec quelques exceptions pour les programmes d'urgence.** Les difficultés d'accès humanitaire préexistantes à Diffa, Tillabéri et Tahoua avant le 26 juillet 2023 se sont aggravées, entraînant des diminutions des rations alimentaires et une baisse de la couverture de l'assistance, ce qui a exacerbé l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'association de ces facteurs défavorables a fragilisé les capacités du PAM à répondre aux besoins pressants et durables des ménages vulnérables, principalement dans les régions de Tillabéri et Diffa. Pour mieux appréhender les nouveaux défis, le PAM a activement participé à la mise à jour de l'analyse commune de pays (CCA), sous la supervision du Bureau de la coordination du système des Nations Unies au Niger.

### 2.1.2 Cohérence externe et partenariats

**Constatation 2** – Le PSP est aligné sur les priorités et politiques nationales, le système des Nations Unies et les ODD, alors que Le PAM a joué un rôle central dans la coordination de la sécurité alimentaire et la gestion de la chaîne d'approvisionnement au sein du système des Nations Unies. Cependant, cet alignement est devenu incertain après les événements de juillet 2023 en raison de l'absence de documents stratégiques actualisés du Gouvernement et du manque de dialogue avec les autorités. La volonté de consolider davantage les cadres communs de planification et de mise en œuvre demeure forte parmi les acteurs humanitaires, permettant au PAM de mieux répondre aux besoins des populations vulnérables.

#### Alignement sur les plans nationaux et les priorités du Gouvernement

64. **D'après la revue documentaire et les entretiens avec les autorités nationales, jusqu'en juillet 2023, les activités du PSP étaient étroitement alignées sur les plans et les priorités nationales.** Les résultats de la coordination entre le PAM et les structures étatiques sur le suivi des activités aussi bien au niveau national que décentralisé sont analysés dans la Constatation 18.

<sup>72</sup> <https://data.UNHCR.org>, 2022.

<sup>73</sup> ACR 2023, partie concernant le nexus.

65. **Les interventions du PAM font référence aux objectifs des PDES 2017-2021 et 2022-2026**, selon lesquels “l’éradication de la faim et de la malnutrition constitue le principal défi à relever”<sup>74</sup>. Les actions prévues dans le PSP soutiennent les axes de gouvernance et de prévention nutritionnelle, et la prise en charge adéquate des cas de malnutrition.

66. Le PSP est également explicitement aligné sur les politiques et priorités sectorielles du Gouvernement dans différents domaines:

- La **Politique nationale de sécurité nutritionnelle** (2016-2025), visant à éliminer la malnutrition par une approche multisectorielle. Les actions d’accès à la nourriture et de prévention de la malnutrition infantile, dans le cadre de l’EDS 3, soutenaient les objectifs de la **Stratégie nationale de lutte contre les carences en micronutriments** (2008), la **Stratégie nationale pour l’alimentation du nourrisson et du jeune enfant** (2016-2020) et la **Stratégie de lutte contre la malnutrition chronique** (2024).
- La **Stratégie nationale d’achats locaux d’aliments auprès des petits producteurs** (2016). Les repas scolaires à base de produits locaux stimulent l’économie et répondent aux besoins nutritionnels des enfants. Pour un meilleur alignement sur la **Stratégie nationale d’alimentation scolaire** (2016), le PAM a également intégré dans la RB 4 les priorités du Gouvernement dans la lutte contre les inégalités de genre par l’octroi de bourses scolaires aux filles.
- **L’initiative 3N** et le **Projet d’appui à l’agriculture sensible aux risques climatiques (PASEC)**, soutenant également la lutte contre la désertification et la dégradation des ressources naturelles prévue dans le **Plan national de l’environnement pour un développement durable (PNEDD)** et les objectifs de la **contribution déterminée au niveau national (CDN)** du Niger. Le PAM a également contribué à la stratégie nationale de mise à l’échelle des interventions de résilience du Gouvernement.
- La **Politique nationale de genre (PNG)**, via des initiatives pour l’autonomisation économique des femmes et des bourses scolaires pour les filles.

67. **Avec les événements de juillet 2023, une rupture significative a eu lieu, limitant la capacité du PAM à s’aligner sur les priorités nationales.** Le nouveau Gouvernement a annoncé ne plus utiliser le PDES comme cadre de son action, et la nouvelle stratégie n’était pas disponible en novembre 2024. À cela s’ajoute le ralentissement du dialogue entre autorités nationales et communauté humanitaire internationale, qui a considérablement entravé les efforts de planification de l’assistance par rapport aux attentes nationales<sup>75</sup>. Le PAM a prolongé le PSP d’une année supplémentaire pour s’adapter à la période de transition et aligner son cycle stratégique suivant sur le nouveau plan national de développement. Malgré ce manque de visibilité, le PAM a maintenu une collaboration et un dialogue constants avec les autorités nationales, permettant une relative continuité de l’assistance. Par ailleurs, les ajustements et révisions des plans du PAM ont été effectués en collaboration avec le Gouvernement (dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires [DNPGCA], Ministère de l’action humanitaire et la gestion des catastrophes) et les partenaires et sont alignés sur les stratégies et priorités gouvernementales.

#### **Alignement sur le cadre de coopération des Nations Unies**

68. **Le PAM est reconnu par les autres acteurs comme partenaire central au sein du système des Nations Unies, pour coordonner et mettre en œuvre des actions visant à résoudre les crises alimentaires.** La collaboration entre le PAM et UNICEF a été particulièrement active et approfondie dans les domaines de la protection sociale, du nexus, de la nutrition et de l’éducation, notamment depuis 2019, via un programme conjoint régional de renforcement des filets sociaux et de structuration de la réponse nationale aux chocs. Une coordination étroite sur la résilience a été établie également avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour assurer une plus grande synergie et un alignement des mandats des trois agences. Le PAM a aussi collaboré avec le HCR, notamment sur le profilage des réfugiés, les modalités d’intervention et la réponse conjointe à la COVID-19.

- **Le PSP est aligné à travers différents axes sur les cadres stratégiques du système des**

---

<sup>74</sup> PDES 2017-2021, p. 64.

<sup>75</sup> Entretien avec OCHA.



**Nations Unies au Niger**<sup>76</sup>. Les EDS portent sur les mêmes thèmes que les effets stratégiques 1, 4 et 5 du PNUAD (reprenant ceux du PDES), notamment la prévention et la gestion des crises alimentaires, la gestion durable des ressources, le renforcement des chaînes de valeur, l'accès à l'éducation et la protection sociale pour les populations vulnérables. En outre, **le PAM a été fortement impliqué dans le dialogue avec les institutions nationales, une priorité identifiée par le PNUAD** pour renforcer les capacités nationales et répondre efficacement aux besoins des populations<sup>77</sup>. **Le PSP appuie les priorités du système des Nations Unies en matière de cohérence et de collaboration inter-agences.** Le rôle actif du PAM dans les mécanismes de coordination des Nations Unies a contribué aux objectifs stratégiques du PNUAD et du PCC en matière de sécurité alimentaire et de coordination humanitaire. En tant que coleader du groupe sur la sécurité alimentaire et leader du groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement, le PAM a travaillé étroitement avec d'autres agences des Nations Unies, renforçant la synergie dans les interventions de sécurité alimentaire et de protection sociale. De plus, le PAM est coleader avec la FAO pour le programme de souveraineté alimentaire, prenant en compte le volet résilience, urgence et chaîne de valeur. Le PSP s'est également inscrit dans les approches communautaires et d'intégration du genre en conformité avec le PCC et le PNUAD.

69. Du fait de l'incertitude politique et de la réduction attendue des financements des différents acteurs humanitaires opérant au Niger, la volonté de consolider davantage les cadres communs de planification et de mise en œuvre de l'assistance a été largement partagée par les différents acteurs rencontrés par l'EE.

### Alignement sur les ODD

70. **Le PSP a explicitement intégré l'appui aux ODD 2 et 17 dans son programme stratégique, soulignant son alignement direct sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.** La lutte contre la faim (ODD 2) est une priorité transversale omniprésente dans le PSP, où les activités visant l'accès à la nourriture (ODD 2.1) et l'élimination de la malnutrition (ODD 2.2) sont au cœur des interventions. Par ailleurs, le PSP contribue à la réalisation de l'ODD 17 à travers l'EDS 5, appuyant les institutions nationales pour renforcer leurs capacités, et l'EDS 6, fournissant des services de logistique, de coordination et de technologie au profit des partenaires des Nations Unies (voir Constatation 18).

### 2.1.3 Préparation aux crises

**Constatation 3** – Bien que des mécanismes et collaborations existent pour anticiper les crises, la réponse du PAM n'a pas toujours été rapide et à grande échelle, principalement à cause de procédures, du manque de financement, de retards d'approvisionnement liés à l'indisponibilité de certains produits dans les pôles régionaux, et de contraintes logistiques, notamment après le changement de gouvernement en juillet 2023. Malgré des initiatives telles que l'Action anticipatoire face aux chocs climatiques et l'utilisation du Global Commodity Management Facility (GCMF) pour sécuriser les stocks, les défis structurels et contextuels ont limité la rapidité et l'efficacité de la réponse du PAM face aux crises, en particulier durant les périodes critiques comme la soudure et les inondations. Le PAM a toutefois contribué au renforcement du système national de protection sociale adaptative, en soutenant l'extension des filets sociaux.

71. **Depuis de nombreuses années, le PAM soutient et collabore avec le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA),** incluant le renforcement des capacités du Système d'alerte précoce (SAP) dans la collecte et l'analyse des données liées à la sécurité alimentaire, l'accompagnement des filets sociaux dans la prévention de l'insécurité alimentaire chronique et l'élaboration d'outils stratégiques, ainsi que l'appui logistique et technique à la cellule Crise alimentaire (CCA) pour les opérations de distribution et les formations. Ces efforts conjoints ont permis des avancées notables, notamment une harmonisation des méthodologies et des outils, ainsi qu'une amélioration des capacités de ciblage, intégrant davantage d'inclusion sociale.

<sup>76</sup> UNDAF 2019-2021, p. 27.

<sup>77</sup> UNDAF 2019-2021, p. 19.

72. **Au cours du PSP, des mécanismes de surveillance des crises ont été mis en place pour améliorer la réponse aux crises.** L'analyse régulière des marchés avec le SIMA a permis au PAM de suivre les fluctuations des prix des produits alimentaires et d'adapter ses interventions en conséquence (voir Constatation 19). De même, l'analyse des données météorologiques et la cartographie de la vulnérabilité en collaboration avec le CH ont permis au PAM d'adapter sa réponse aux besoins saisonniers et géographiques des populations (voir Constatation 19).

73. **Un projet d'Action anticipatoire a également été lancé pour réduire l'impact des chocs climatiques prévisibles, tels que les sécheresses et les inondations, sur la sécurité alimentaire, les conditions de vie et les moyens de subsistance.** Ce projet repose sur un modèle de déclenchement permettant d'anticiper les impacts des sécheresses en identifiant les signes avant-coureurs d'une crise et en prévoyant des actions spécifiques. Ainsi en 2022, le PAM a reçu des fonds du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) des Nations Unies pour mettre en œuvre des actions anticipatives visant à réduire les impacts probables de la sécheresse sur les populations exposées<sup>78</sup>. De même, le PAM est actif dans le groupe technique d'Action anticipatoire développant des modèles de prédiction des chocs liés aux inondations. Le PAM a également appuyé la protection civile dans le développement d'un système de collecte de données pour l'évaluation des dégâts.

74. **Cependant, certaines crises, bien que cycliques et donc prévisibles, ont continué de poser des défis en matière de rapidité et d'échelle de réponse de la part du PAM, indiquant une préparation aux crises insuffisante,** notamment lors de la période de soudure, pendant laquelle l'insécurité alimentaire est exacerbée. Des retards ont persisté dans la mise en œuvre de l'assistance, laissant de nombreux ménages sans soutien plusieurs semaines après le début de cette période critique<sup>79</sup>. De même, la réponse aux inondations aurait pu être améliorée, comme l'avait constaté l'évaluation régionale de la réponse d'urgence du PAM<sup>80</sup> aux crises prolongées.

75. **Des financements insuffisants, notamment pour l'EDS 1 de réponse aux crises, ont entravé la capacité du PAM à répondre rapidement et de façon satisfaisante aux crises** (voir Constatation 5). L'analyse des financements reçus par le PAM montre que les activités de réponse aux crises ont été relativement moins bien financées que les activités du paquet résilience par rapport au PBB (voir Constatation 17).

76. **Le PAM a pu réallouer certaines ressources entre les EDS pour pouvoir répondre aux crises.** Ainsi en 2023, pour faire face à la pénurie d'aliments nutritifs, le PAM a revendu des stocks bloqués en dehors du Niger au Global Commodity Management Facility (GCMF) afin de libérer des ressources pour les achats locaux, emprunté auprès du Bureau du Burkina Faso et réaffecté en interne des vivres de l'EDS 3 à l'EDS 1 pour éviter une rupture totale. Le PAM a bénéficié d'une relative souplesse de la part des bailleurs de fonds, qui ont levé les restrictions géographiques afin de maintenir un service minimal dans les zones critiques.

77. **Le PAM a également fait appel au GCMF pour se procurer des vivres, avec des limitations liées à la disponibilité de certains aliments.** Ce mécanisme stratégique permet au PAM d'acheter des produits alimentaires avant la confirmation des contributions, en tirant parti des conditions de marché favorables, tout en soutenant les achats locaux et régionaux. Cela réduit les délais de livraison et améliore la réactivité aux situations d'urgence. En 2021, face aux prix élevés sur les marchés locaux et régionaux et à des défaillances de fournisseurs, le GCMF s'est avéré essentiel pour garantir les approvisionnements. Fournissant également en 2022 des produits nutritionnels spécialisés, ce mécanisme a également permis de constituer des stocks d'avance, réduisant les délais d'acheminement des vivres et minimisant les effets des retards de financement et des pénuries. En 2023, les conséquences du changement de gouvernement ont exacerbé les perturbations logistiques, avec des retards dans les financements, la suspension de l'aide de certains bailleurs de fonds et une insécurité accrue. Dans ce contexte, le PAM a priorisé l'utilisation du GCMF.

---

<sup>78</sup> WFP Niger. CERF Anticipatory Action Pilot. 2023 Endline report.

<sup>79</sup> Entretiens avec des bailleurs de fonds, partenaires et représentants du Gouvernement, et données du département logistique du PAM.

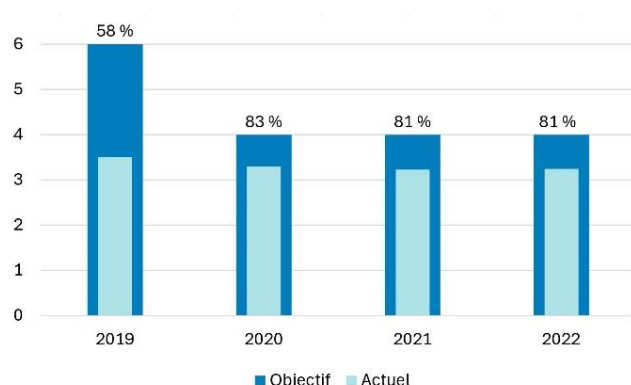
<sup>80</sup> PAM, CEE Sahel, 2024.

78. Cependant, le recours au GCMF a été limité par l'indisponibilité des produits dans le pôle de Lomé/Cotonou<sup>81</sup>, du fait d'une utilisation importante par les autres pays de la région. L'enclavement du Niger et les délais de livraison considérables par les corridors spécifiques ont exacerbé la contrainte *"first asked, first served"*<sup>82</sup> pour le BP Niger. L'imposition d'escortes pour emprunter le corridor Lomé-Niamey a également allongé les délais.

79. **En réponse à la pandémie de COVID-19, le PAM a joué un rôle important dans l'appui à la réponse du Gouvernement.** À la suite de cette crise, en appui à la cellule Filets sociaux et en collaboration étroite avec le Gouvernement, la Banque mondiale et UNICEF, le PAM a contribué au renforcement du système national de protection sociale adaptative, en soutenant l'extension des filets sociaux vers des mécanismes capables de répondre aux chocs.

80. L'*Emergency Preparedness Capacity Index* (EPCI) est l'indice utilisé par le PAM pour mesurer l'efficacité de sa collaboration avec les gouvernements dans la mise en place et la gestion des interventions de préparation aux catastrophes. Sur la période 2019-2022, **l'EPCI était en dessous de l'objectif fixé et n'a que peu évolué au cours de la période** (voir figure 11).

**Figure 11 – EPCI, prévu et atteint et taux de réalisation de l'objectif<sup>83</sup>**



Source: ACR (2019-2022)

81. Au niveau du BP, les processus de révision annuelle du plan de contingence et de gestion des risques sécuritaires ont été menés de manière régulière. Ces mesures permettent aux bureaux du PAM d'être prêts à réagir rapidement en cas d'urgence, assurant ainsi une réponse efficace face à des situations imprévues.

#### 2.1.4 Cohérence interne et avantages comparatifs

**Constatation 4** – La définition des activités menées dans le cadre de chaque EDS est bien établie, mais les interactions entre elles et entre différents EDS restent peu explicites. Les contributions de chaque activité ou de la combinaison d'activités à la réduction des besoins humanitaires ont été parfois difficiles à déterminer. Du fait de la nature multisectorielle du PSP, le PAM a su créer des partenariats stratégiques approfondis avec des organisations pertinentes permettant de valoriser ses avantages comparatifs tout en mobilisant d'autres acteurs, permettant une mise en œuvre efficace. Toutefois, certaines collaborations nécessitent d'être renforcées pour maximiser les impacts.

<sup>81</sup> PAM, ACR, 2021, 2022, 2023.

<sup>82</sup> Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale (2018-2023), 2024.

<sup>83</sup> Pas de valeur pour 2023 et 2024.

## Cohérence interne

82. **Le PSP repose sur deux piliers: la réponse aux urgences (EDS 1 et EDS 6), et le paquet intégré de résilience (EDS 2, EDS 3, EDS4, et EDS5).** Le cadre logique du PSP décrit ces deux catégories de programmation, avec des activités diverses sous chaque EDS, assorties de plusieurs indicateurs afférents. Il a fait l'objet de plusieurs RB ajustant le PSP au changement de contexte.

83. **Dans son état actuel, le cadre logique n'établit pas les interactions entre les activités au sein d'un EDS ou entre les EDS, notamment entre les activités d'urgence et de résilience.** Toutefois, l'opérationnalisation de la planification a été soutenue par une analyse de l'intégration du paquet résilience, au moyen d'une cartographie annuelle pour mieux superposer et séquencer les activités. La mise en œuvre a développé également une interrelation de ces activités, qui s'est traduite par une matrice de synergies et de complémentarités tangibles des composantes dans les différents villages d'intervention. La matrice d'interrelation décrit les liens de soutien mutuel entre les activités et constitue un modèle d'intégration programmatique disséminé et vulgarisé lors des missions d'appui aux bureaux de terrain.

84. **L'EE a reconstitué la théorie du changement, conjointement avec le PAM, afin d'établir les interactions entre les activités, et d'évaluer les contributions aux effets et/ou impacts attendus.** L'EDS 4 a été identifié comme porte d'entrée des EDS 2 et 3, par l'utilisation d'une partie des productions agricoles issues des terres valorisées et des organisations paysannes appuyées pour les cantines scolaires, dans le cadre de l'alimentation scolaire à base de produits locaux (HGSF), et pour la nutrition, dans le cadre des foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) et des unités de production de farines enrichies. **Bien que ce rôle de porte d'entrée de la FFA au paquet intégré soit clairement défini, il n'est pas suffisamment reflété dans le cadre logique et les résultats d'études n'ont pas été suffisamment documentés et divulgués, notamment en termes de quantités de produits achetées pour les cantines scolaires ou les unités de production, de revenus générés pour les producteurs et du niveau d'autonomisation atteint à la suite de ces ventes.** Cette cohérence insuffisante a limité le suivi et la compréhension des effets transformateurs du programme.

85. **En outre, certaines hypothèses élaborées durant le développement de la TdC ne se sont pas matérialisées.** Celles-ci vont essentiellement au-delà du contrôle du PAM et incluent le manque de suivi et d'entretien des actifs réhabilités (tâches dévolues aux autorités locales), les capacités communautaires insuffisantes pour maintenir les chaînes de valeur et des lacunes dans l'engagement du Gouvernement pour institutionnaliser différentes activités du PSP.

86. **Par ailleurs, il est ressorti des entretiens des difficultés d'opérationnalisation des EDS 1 et 3, initialement séparés pour accroître les possibilités de financement.** Les aliments nutritifs spécialisés destinés au traitement de la malnutrition aigüe modérée (MAM) ont été distribués aussi bien aux réfugiés et aux PDI (EDS 1) qu'aux populations hôtes (EDS 3). L'achat et la gestion de ces intrants ont eu lieu via l'EDS 3, malgré des sources de financement différentes. L'EDS 3 aurait donc pu absorber ces autres activités et favoriser l'efficacité logistique.

## Valorisation des avantages comparatifs du PAM

87. **Tout au long du PSP, le PAM a maintenu une collaboration et un dialogue constant avec les autorités étatiques.** La planification et la mise en œuvre des activités ont été réalisées en adéquation avec les orientations politiques nationales et l'implication active des différents ministères ciblés. Il ressort des entretiens individuels avec les partenaires des Nations Unies une reconnaissance de l'expertise du PAM dans la qualité d'analyse et de plaidoyer auprès des autorités étatiques. Cela a contribué au maintien et à l'amélioration des relations entre le Gouvernement, le PAM et les autres agences des Nations Unies après le 26 juillet 2023 et la reprise des vols UNHAS, suspendus après le changement de gouvernement.

88. **Le PSP a reposé sur une stratégie multisectorielle nécessitant la contribution de plusieurs acteurs.** La rapidité du PAM dans la réponse aux urgences, en particulier ses capacités logistiques de déploiement et de continuité de l'accès aux bénéficiaires dans les zones difficiles, est reconnue par tous les acteurs. Aussi, la valeur ajoutée de l'organisation dans la prévention et le traitement de la MAM et l'alimentation scolaire, aussi bien en situation d'urgence qu'en contexte stable, fait l'unanimité. La mise en œuvre du paquet intégré de résilience a renforcé le positionnement du PAM au Niger dans le cadre de sa stratégie d'appui à l'autonomisation des populations les plus vulnérables du pays, de même que pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

89. Le PAM a également noué des partenariats dans les différents secteurs concernés, notamment avec les autorités étatiques et l'agence allemande pour la coopération internationale pour le développement (GIZ), pour renforcer les capacités des communautés en matière de valorisation et de gestion des terres réhabilitées, ainsi qu'avec la FAO à Tahoua, en vue de fournir des semences améliorées pour les cultures des terres valorisées et vacciner les animaux distribués. Par ailleurs, le PAM a appuyé les collectivités territoriales dans l'animation des cadres de concertation communaux (CCC) pour renforcer la complémentarité entre les acteurs et supprimer les doublons afin d'atteindre plus de bénéficiaires dans le besoin.

90. **Le PAM a collaboré également avec UNICEF, en complément de ses activités d'alimentation dans les cantines scolaires, en fournissant des services WASH (eau, assainissement et hygiène).** Une approche commune du dépistage et du traitement de la malnutrition aiguë a été lancée, et le nombre d'unités de production de farines enrichies a été multiplié en se répartissant les zones d'intervention. De même, le PAM a joué un rôle central dans le développement du registre social unifié (RSU) au Niger, en partenariat étroit avec le Gouvernement, UNICEF et la Banque mondiale. Cela a permis de jeter les bases techniques, opérationnelles et stratégiques du RSU, en particulier l'élaboration des méthodologies de ciblage, la collecte des données, la priorisation géographique et la coordination entre les institutions concernées. En 2024, les efforts du PAM ont porté essentiellement sur le soutien au déploiement du RSU dans les zones de vulnérabilité chronique et sur la collecte de données dans dix communes du Niger.

91. **Le PAM a collaboré également avec les universités pour la génération des connaissances scientifiques susceptibles d'améliorer la mise en œuvre des activités.** Le PAM et ses partenaires coopérants ont assuré la documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises de la mise en œuvre du paquet résilience. Ces outils, en cours de dissémination, pourraient permettre de recadrer et d'améliorer les futures interventions similaires des acteurs de la résilience. Les données probantes des fiches de bonnes pratiques de résilience sont aussi mobilisées pour le plaidoyer interne et externe du Niger en faveur du passage à l'échelle.

92. Si ces initiatives pour travailler en synergie et en complémentarité avec des partenaires clés ont connu un certain succès dans la consolidation du positionnement de l'organisation, les responsables interrogés ont indiqué que la collaboration avec la FAO devait être renforcée au niveau national, afin de mieux partager les responsabilités et valoriser les avantages comparatifs dès la phase de planification des projets, et pas seulement durant la phase de mise en œuvre. De même, les résultats des recherches menées en collaboration avec les universités auraient pu être mieux valorisés et utilisés pour améliorer les activités sur le terrain.

## 2.2. QE 2: Quelles sont l'ampleur et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux EDS du PSP et du PNUAD au Niger?

93. Dans cette section, les résultats sont présentés par aire programmatique: la réponse aux urgences, couvrant les ED 5 1 et 6, suivie du paquet intégré de résilience, incluant les EDS 2, 3, 4 et 5.

### 2.2.1 Résultats – Réponse aux urgences

#### 2.2.1.a EDS 1 – Assistance aux populations touchées par une crise

**Constatation 5** – Le PAM a mené diverses interventions de réponse aux urgences, mais a rencontré des défis majeurs. Malgré les effets initiaux positifs des distributions d'urgence sur la réduction des stratégies d'adaptation négatives, la sécurité alimentaire s'est globalement détériorée entre 2020 et 2023 en raison des crises successives, de la réduction progressive des rations et des interruptions d'assistance. L'insécurité, le financement insuffisant et les perturbations logistiques ont limité l'efficacité de l'Activité 1. La croissance des besoins a dépassé les capacités d'assistance disponibles, nécessitant une priorisation constante et affectant durablement les populations les plus vulnérables.

94. **L'EDS 1 regroupe les transferts inconditionnels de ressources pour la réponse aux urgences** face aux nombreuses crises traversées par le pays au cours du PSP (voir section 1.2). L'Activité 1 de l'EDS 1

consiste en trois sous-activités<sup>84</sup>, à savoir i) des distributions inconditionnelles d'espèces et de vivres via le mécanisme de réponse rapide (RRM) de trois mois ou l'assistance soudure, ii) une assistance prolongée (*protracted emergency assistance*) de 12 mois pour les bénéficiaires en état de vulnérabilité persistante, faisant suite au mécanisme de réponse rapide, et iii) des interventions de prévention et de traitement de la MAM pour les enfants de 6 à 59 mois (cible réduite plus tard aux 6-23 mois avec la diminution des financements) et les femmes enceintes et allaitantes sur les sites d'interventions de l'EDS 1<sup>85</sup>.

95. **Les données recueillies par le PAM indiquent que la sécurité alimentaire des bénéficiaires de l'EDS 1 a été stabilisée.** L'évolution du Score de consommation alimentaire (SCA) est restée relativement stable avec environ 50 pour cent des bénéficiaires ayant un score acceptable, malgré une augmentation parallèle de la proportion de ménages ayant un score faible (voir annexe 10, figure 24). Le recours à des stratégies d'adaptation d'urgence a significativement diminué parmi les ménages sondés par le PAM, alors que le recours à des stratégies de stress et de crise ont suivi d'importantes variations sur la période du PSP (voir annexe 10, figure 29), suggérant que des fluctuations de la capacité des ménages à résister aux chocs.

96. D'après la revue documentaire<sup>86</sup> et les entretiens avec le personnel du PAM, **l'EDS 1 a rencontré d'importantes difficultés de mise en œuvre, menaçant la continuité de l'assistance.** Les RB ont intégré des ajustements du nombre de bénéficiaires planifiés pour l'EDS 1, ainsi que du budget et de la taille des rations distribuées pour prioriser l'assistance d'urgence (voir Constatation 14). Les trois principaux facteurs ayant perturbé les opérations de l'EDS 1 sont les suivants:

- **Les difficultés d'accès aux zones d'intervention** dues au mauvais état des infrastructures, à l'insécurité croissante, notamment à Diffa, Tillabéri et Tahoua, et aux exigences d'escortes militaires, pesant sur le coût opérationnel. En coordination avec ses partenaires, le PAM a délocalisé les sites de distribution, ajusté les calendriers et fait appel à des surveillants tiers pour tenter de maintenir la continuité de l'assistance<sup>87</sup>. Néanmoins, l'insécurité accrue a largement limité l'accès du PAM, notamment dans la zone du Liptako-Gourma<sup>88</sup>, avec des attaques armées aux convois et des enlèvements de personnels des partenaires coopérants, entraînant la suspension des distributions de l'aide d'urgence dans ces régions<sup>89</sup> (voir également Constatation 11).
- **Les insuffisances de financement** de l'EDS 1, qui ont limité la capacité du PAM à répondre rapidement et à l'échelle à certaines crises (voir Constatation 17 et Constatation 3). Le PAM a dû réduire le nombre de bénéficiaires assistés et les tailles des rations distribuées par rapport aux prévisions<sup>90</sup> (voir figure 12). Le nombre de bénéficiaires de l'Activité 1 est resté en dessous des prévisions (figure 13) et les rations ont été réduites à 80 pour cent des besoins caloriques minimaux en 2021<sup>91</sup>, puis à 65 pour cent en 2022 et 2023<sup>92</sup>. Or, le seuil minimal pour avoir un effet sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires est de 60 pour cent. Par ailleurs, de l'avis des responsables des services étatiques et des partenaires de mise en œuvre, une baisse prolongée des volumes et des couvertures des appuis a eu un effet cumulatif négatif sur les sources de revenus, de nourriture et d'emplois des ménages vulnérables et remis en cause les progrès réalisés.
- **Les difficultés à importer des vivres.** Le BP a été confronté à d'importantes perturbations de sa chaîne d'approvisionnement, notamment après la fermeture des frontières suite aux événements de juillet 2023, entraînant des retards de livraison de vivres importés (voir Constatation 14). Une réponse apportée dès 2021 a été de renforcer la part de transferts monétaires dans les modalités d'assistance pour réduire l'impact des difficultés d'approvisionnement en vivres (voir Constatation 14 et figure 12), poursuivie en 2022 avant de s'atténuer en 2023-2024. Bien que les transferts monétaires aient offert une flexibilité appréciable, la majorité des ménages ont exprimé une préférence pour les vivres, en

---

<sup>84</sup> PAM. Plan stratégique de pays – Niger 2020-2024.

<sup>85</sup> Cette activité est abordée dans la section EDS 3, comme toutes les opérations liées à la prévention et au traitement de la malnutrition.

<sup>86</sup> PAM. Niger Country Briefs; PAM. Niger Situation Reports.

<sup>87</sup> ACR 2022; entretiens avec le personnel du PAM.

<sup>88</sup> PAM. Niger Country Briefs. Entretiens avec le personnel du PAM.

<sup>89</sup> ACR 2020; entretiens avec le personnel du PAM.

<sup>90</sup> ACR; PAM, Niger Country Briefs.

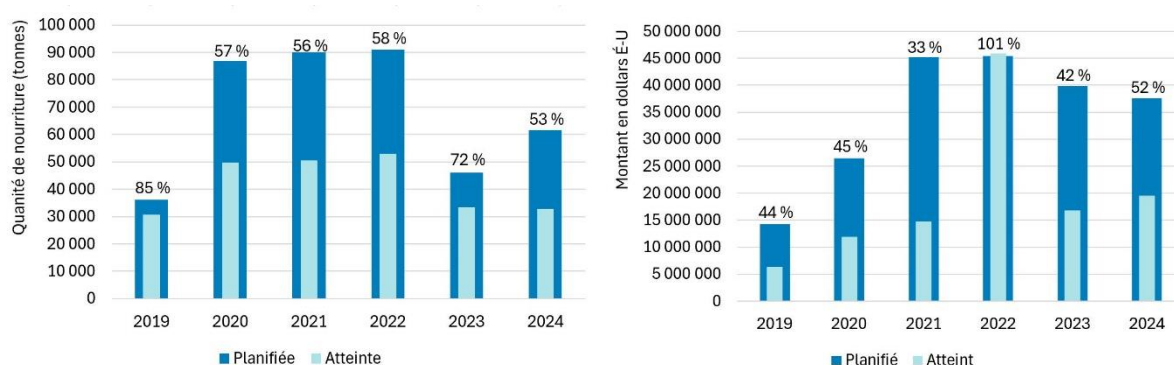
<sup>91</sup> PDM Soudure 2021.

<sup>92</sup> PAM, Niger Country Brief 05/2022; PAM, Niger Country Brief 06/2023.



raison de l'impact de l'inflation et de l'éloignement des marchés. Par ailleurs, l'assistance en espèces est généralement dépensée immédiatement, tandis que les vivres permettent de couvrir les besoins alimentaires sur une période plus longue<sup>93</sup>.

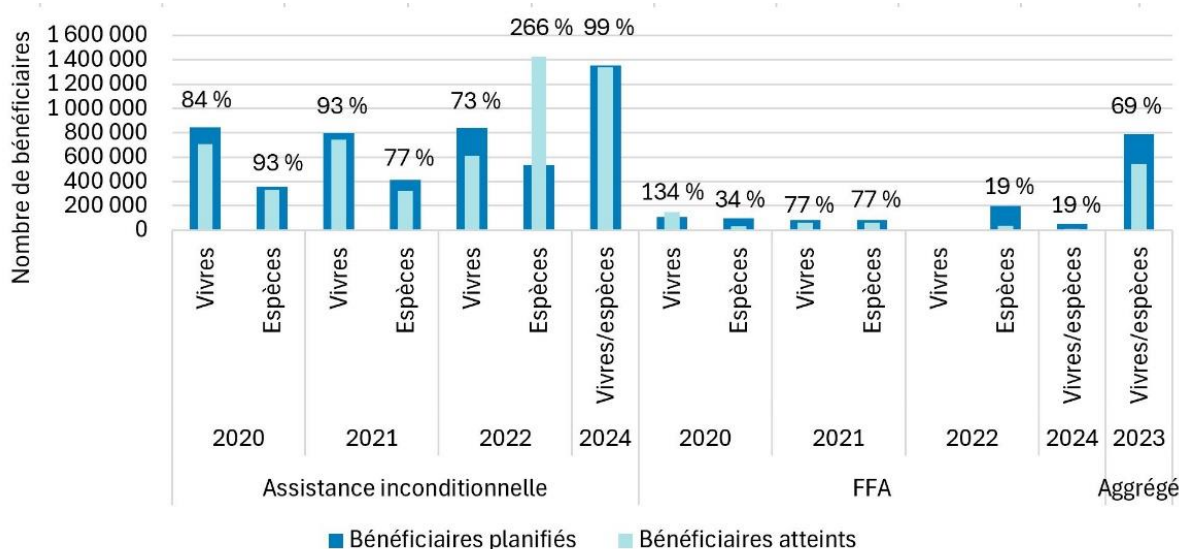
**Figure 12 – Quantité prévue/atteinte de vivres distribués et d'espèces transférées pour l'EDS 1**



Source: ACR 2020-2023, CM-R014\_Food\_and\_CBT\_v2.2, données extraites le 03/02/2025

97. **Les interventions au titre de l'EDS 1 ont également produit des effets inattendus**, notamment des mouvements de ménages vers les sites de distribution, compliquant la logistique, réduisant l'efficacité de l'intervention<sup>94</sup> et augmentant artificiellement le nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, d'après les enquêtes du rapport de suivi post-distribution (PDM), en 2023, 60 pour cent des ménages ont observé une augmentation importante des prix des céréales sur le marché juste après la distribution, tandis que 43 pour cent ont rencontré des difficultés pour acheter des vivres sur le marché<sup>95</sup>.

**Figure 13 – Nombre de bénéficiaires planifiés et atteints du RRM et de la FFA en 2020-2024, par modalité d'intervention<sup>96</sup>**



Source: ACR 2020-2023, Output results 2024 NE02

<sup>93</sup> Rapports de suivi post-distribution.

<sup>94</sup> Entretien avec le DRC et la Direction régionale de Diffa.

<sup>95</sup> PDM Protracted Emergency, novembre 2023.

<sup>96</sup> À noter que les données désagrégées pour 2023 ne sont pas disponibles, ni celles relatives à la distribution de vivres dans le cadre de la FFA pour 2022.

## Mécanisme de réponse rapide (RRM)

98. **Le RRM a représenté la principale modalité pour assister les bénéficiaires via l'Activité 1. L'assistance a eu un impact modeste sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires.** Les PDM montrent une diminution du recours aux stratégies d'adaptation négatives à la suite des distributions lors des premiers jours suivant l'assistance, en particulier celles de crise et d'urgence, chez les ménages agricoles et pastoraux<sup>97</sup>. Le niveau de sécurité alimentaire s'est globalement stabilisé pour environ la moitié d'entre eux, malgré un SCA qui a légèrement diminué entre 2020 et 2023<sup>98</sup> pour l'autre moitié. Comme indiqué plus haut, cette tendance peut s'expliquer par les crises successives qui ont érodé la sécurité alimentaire de ces ménages.

99. **De plus, avec l'accroissement de la gravité des catastrophes naturelles, la réponse du PAM était limitée par rapport à l'augmentation des besoins.** En parallèle de l'aide d'urgence, le PAM a appuyé les services gouvernementaux dans leurs capacités de suivi et de réponse (voir Constatation 3). Néanmoins, l'échelle de la réponse est restée limitée, notamment en 2024 où plus de 250 000 personnes ont été atteintes par l'aide d'urgence du PAM à la suite des inondations, contre 50 000 bénéficiaires initialement prévus, ce qui était largement insuffisant par rapport à l'ampleur de la crise (1,3 million de personnes touchées). La prévision de l'échelle et la localisation des impacts des catastrophes climatiques au Niger ont compliqué la planification de la réponse aux crises du PAM, rendant les projections initiales de plus en plus incertaines et caduques, contraignant ce dernier à une priorisation (voir Constatation 3)<sup>99</sup>. Néanmoins, les activités de réponse aux urgences sont par définition ponctuelles, avec des attentes limitées en termes de renforcement des capacités de réponse aux chocs. Des interventions de développement pluriannuelles, visant à traiter les causes profondes de la vulnérabilité, auraient permis d'obtenir des résultats significatifs sur la durée.

### Assistance d'urgence prolongée

100. Le programme d'assistance d'urgence prolongée fournit une assistance alimentaire pendant une période allant jusqu'à 12 mois, sous forme de transferts inconditionnels (espèces et vivres), et des activités FFA d'urgence, ciblant les bénéficiaires identifiés comme particulièrement vulnérables à travers des enquêtes réalisées après les trois mois de RRM.

101. **L'échelle de ce programme est limitée par rapport aux besoins identifiés, réduisant ainsi sa portée et son impact sur l'assistance des ménages les plus vulnérables.** Alors que le PAM identifiait qu'environ 70 pour cent des bénéficiaires du RRM avaient un niveau de vulnérabilité persistant suffisamment élevé pour justifier une transition vers une assistance d'urgence prolongée, les bénéficiaires annuels du programme d'assistance sont restés systématiquement en dessous des prévisions.

102. **Dans le cadre de l'EDS 1, les activités de prévention et de traitement de la malnutrition de l'EDS 1 ciblant les femmes et les enfants dans les zones d'urgence ont été entravées par un accès physique limité et des retards d'approvisionnement.** Les données montrent que le nombre de bénéficiaires atteints est systématiquement resté inférieur aux objectifs planifiés<sup>103</sup>. Cependant, les indicateurs de performance, tels que le taux de guérison et le taux de mortalité, sont dans les standards recommandés. En 2021, les contraintes financières ont limité les soins de MAM à seulement 47 pour cent des bénéficiaires prévus dans le cadre des interventions d'urgence. Combinées aux difficultés d'accès aux sites de prise en charge, elles ont contribué à des taux de mortalité sensiblement plus élevés<sup>105</sup>. Par ailleurs, les bénéficiaires ont signalé des difficultés liées au dépistage des enfants<sup>107</sup>, en plus de l'insuffisance des vivres distribués aux mères d'enfants hospitalisés pour traitement de la MAS afin de les encourager à rester dans les centres (à Diffa).

### 2.2.2.b EDS 6 – UNHAS et services communs

**Constatation 6** – UNHAS a réussi à transporter les volumes annuels de ressources et de passagers planifiés, facilitant l'accès aux populations vulnérables, malgré les nombreux défis. Ce service a été particulièrement crucial dans un contexte d'accès difficile, offrant parfois le seul

<sup>97</sup> PDM Soudure 2021 et PDM Soudure 2023.

<sup>98</sup> PDM Soudure 2023.

<sup>99</sup> Entretiens avec PAM Urgences.

moyen de transport vers les zones isolées. La mise en œuvre récente des services communs liés au cluster Télécommunications d'urgence (ETC) dans la région de Diffa laisse présager des résultats intéressants. Le rôle du PAM dans la coordination entre acteurs humanitaires pour la sécurité alimentaire a été essentiel et apprécié par les différents acteurs humanitaires. Toutefois, quelques insuffisances du PAM ont été relevées en termes de niveau de communication et de partage d'informations au sein de la communauté humanitaire, limitant la coopération.

103. **L'objectif de l'EDS 6 a été de fournir des services communs à la communauté humanitaire, pour renforcer la complémentarité et l'efficacité de l'assistance humanitaire entre partenaires.** Cela s'est traduit par la mise en place de services de transport aérien humanitaire (Activité 6), de soutien logistique, et de télécommunications et de mécanismes de coordination (Activité 7).

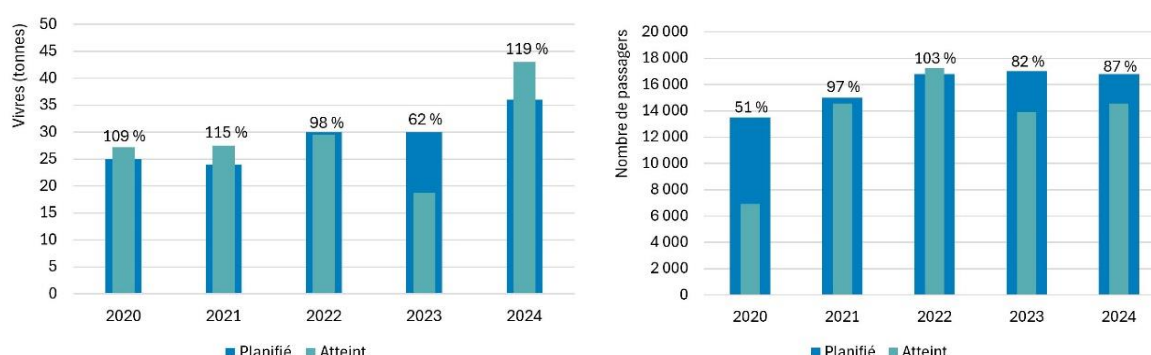
104. **Les interventions de l'EDS 6 ont été jugées positives par les différents acteurs impliqués, notamment pour leur contribution à la coordination des opérations humanitaires au Niger,** malgré les importantes contraintes rencontrées depuis 2020. Les échanges avec les partenaires ont souligné le rôle central joué par le PAM dans la coordination des acteurs humanitaires et l'organisation d'une réponse commune face aux multiples crises. Cette constatation est complétée par les différents indicateurs relevés dans les rapports annuels de pays (ACR), montrant un taux de satisfaction élevé des utilisateurs des services du PAM.

#### UNHAS (Activité 6)

105. **Malgré les nombreux défis rencontrés dans sa mise en œuvre, le service UNHAS a maintenu un rythme d'activité conforme aux attentes tout au long du PSP.** Cette activité a été confrontée depuis 2020 à i) un manque chronique de financement, entraînant plusieurs suspensions temporaires du service, situation aggravée par l'augmentation des prix du carburant à partir de 2022 (voir Constatation 17), ii) la pandémie de COVID-19, qui a provoqué l'arrêt total des vols entre mars et mai 2020, suivi d'une reprise limitée pendant les mois suivants, et iii) la suspension de tous vols intérieurs pendant 2 mois après le changement de gouvernement en 2023, suivie de perturbations prolongées les mois suivants. Néanmoins, UNHAS a réussi à transporter des volumes annuels de vivres et de passagers globalement similaires aux objectifs prévus (voir figure 14).

106. **Les agences partenaires rencontrées ont salué l'importance du service UNHAS au Niger, où les conditions d'accès sont sévèrement limitées.** L'extension de l'imposition d'escortes depuis 2020 a renforcé la nécessité de ce service, crucial pour rompre l'isolement de certaines régions du pays. Après le changement de gouvernement, UNHAS était notamment le seul moyen de transport disponible hors de Niamey pour la communauté humanitaire.

**Figure 14 – Volume de vivres et nombre de passagers transportés par UNHAS en 2020-2024**



Source: ACR 2020-2023, données partagées par le BP<sup>100</sup>

<sup>100</sup> Les données planifiées pour 2024 seront ajoutées lorsque l'ACR 2024 sera disponible.

## Services communs et coordination humanitaire (Activité 7)

107. **La mise à disposition de services communs liés à l'ETC, dont le PAM est le leader, a constitué une composante mineure de l'EDS 6.** Depuis 2020, le PAM a déployé des systèmes de communication d'urgence, incluant la fourniture de services de technologies de l'information et de communication aux institutions gouvernementales pour garantir une communication et une coordination efficaces. En 2023, le cluster ETC a installé à Diffa un site offrant des services technologiques aux communautés, notamment des stations de recharge, des cabines téléphoniques et un point d'accès Internet. Lors des échanges avec les bénéficiaires de la phase pilote du projet, ceux-ci ont souligné que ces outils leur avaient permis d'accéder à des informations cruciales pour anticiper et mieux faire face aux crises et catastrophes. Toutefois, la mise en œuvre récente de ce programme limite pour l'instant la possibilité d'évaluer ses résultats concrets.

108. **Au-delà des services communs fournis à la communauté humanitaire, le PAM a codirigé le cluster Sécurité alimentaire avec la FAO, conformément à son mandat,** et a été fortement impliqué dans le Cash Working Group, contribuant aux discussions sur la valeur commune pour les transferts monétaires. Les partenaires rencontrés ont souligné son importance dans la coordination entre acteurs humanitaires pour la sécurité alimentaire, notamment dans le maintien d'un dialogue avec le Gouvernement nigérien suite au changement de gouvernement en jouant un rôle central dans l'acheminement des vivres durant la fermeture des frontières (voir Constatation 18).

109. **Néanmoins, plusieurs partenaires ont relevé des insuffisances du PAM dans le niveau de communication et de partage d'informations avec la communauté humanitaire,** limitant l'ampleur de la coopération. Dans un contexte général de contraintes financières accrues, une attente forte s'est exprimée pour une mise en commun approfondie des données et des stratégies de plaidoyer entre partenaires pour maximiser l'impact collectif de la communauté humanitaire au Niger.

### 2.2.2 Résultats – Paquet intégré de résilience

110. Le paquet intégré de résilience regroupe un large éventail d'opérations ayant pour but de bâtir la résilience des communautés de bénéficiaires par le biais d'un appui exhaustif holistique comprenant entre autres cantines scolaires, soutien à la nutrition et restauration d'actifs agricoles. Plusieurs évaluations antérieures<sup>101</sup> ont mis en évidence des avancées tangibles du paquet, notamment en termes d'accès aux ressources naturelles, de renforcement de la couverture végétale, de diversification des moyens de subsistance, de réduction des migrations et de renforcement de la cohésion sociale. Si la présente évaluation confirme une grande majorité de ces résultats, certains défis restent à surmonter pour pérenniser et renforcer les progrès obtenus, tels que décrits dans les sections suivantes.

#### 2.2.2.a EDS 2 – Alimentation scolaire

**Constatation 7** – L'alimentation scolaire en contexte stable et en situation d'urgence a contribué à une amélioration de la scolarisation, de l'assiduité et de la rétention. Toutefois, l'existence des cantines a entraîné une distorsion dans la répartition des élèves, provoquant un afflux vers les écoles dotées de cantines. Bien qu'elles aient contribué à améliorer la fréquentation et la rétention, les bourses scolaires octroyées aux jeunes filles n'ont pas toujours engendré la réussite scolaire. La pertinence et l'efficacité de l'activité des moulins scolaires restent mitigées.

111. **L'EDS 2 a apporté un soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés,** visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des élèves, tout en incitant les ménages à maintenir leurs enfants à l'école, afin de favoriser le taux de scolarisation, avec une attention particulière portée aux filles et aux adolescentes.

112. **Les indicateurs du PAM montrent une situation positive,** avec des taux de scolarisation, de rétention et d'assiduité systématiquement supérieurs aux objectifs (voir annexe 10, figures 30, 31 et 32). L'alimentation scolaire a contribué à la réduction du taux d'abandon et du taux d'absentéisme, à l'amélioration des résultats scolaires, notamment le nombre d'années supplémentaires d'études validées par élève, ainsi qu'à l'augmentation des revenus futurs de ces élèves. Elle a également contribué à générer des effets positifs sur l'économie locale par une réduction des dépenses alimentaires des ménages

<sup>101</sup> PAM. 2023. *Evidence from WFP's Integrated Resilience Programme in the Sahel*.

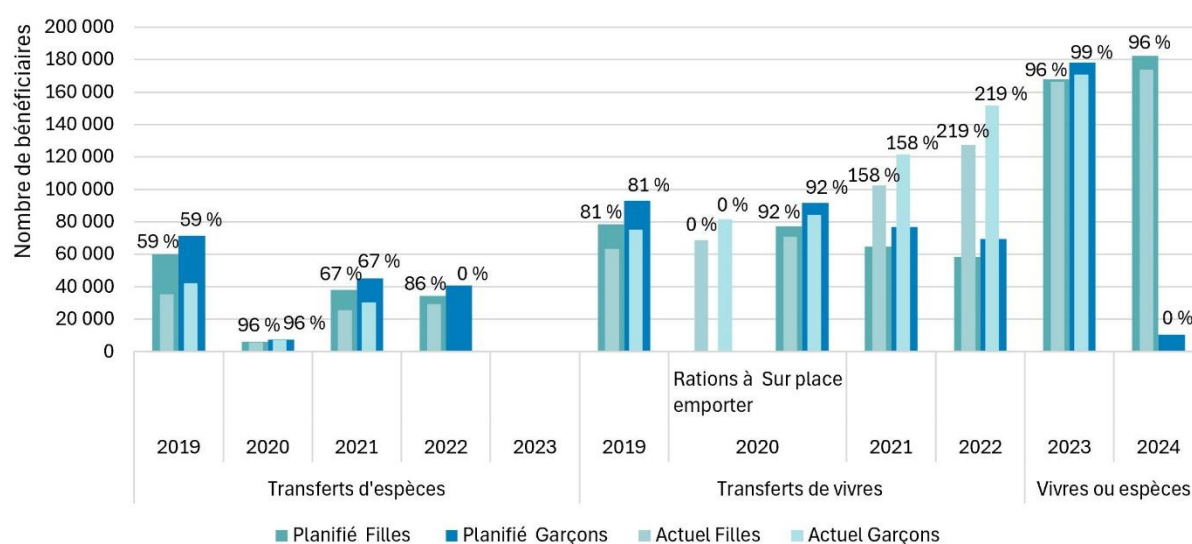
nomades et sédentaires, et par l'achat de produits agricoles locaux pour l'approvisionnement des cantines scolaires<sup>102</sup>. Cela est corroboré par les entretiens évoquant les effets positifs significatifs des repas scolaires et des bourses sur l'assiduité et l'engagement des élèves. Néanmoins, les cantines scolaires ont également entraîné des distorsions dans la répartition des élèves, qui étaient inscrits de préférence dans ces écoles même si elles étaient plus éloignées de leur domicile. Ainsi, les responsables de programme et les parents d'élèves ont confirmé plusieurs cas d'écoles en sureffectifs du fait de la présence de cantines soutenues par le PAM.

113. L'EDS 2 regroupe i) la distribution de repas scolaires, pour l'alimentation scolaire normale ou en situation d'urgence, utilisant une modalité espèces ou vivres selon les zones, ii) l'octroi de bourses aux jeunes filles afin de réduire les inégalités de genre et de prévenir les mariages précoces, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), UNICEF et le Ministère de l'éducation, iii) des initiatives telles que des potagers, des moulins et des troupeaux éducatifs, ainsi que iv) le programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux (HGSF), qui vise à renforcer l'autonomie des communautés et à enrichir la qualité nutritive des repas des cantines.

### Alimentation scolaire normale et d'urgence

114. **Les cantines scolaires se sont avérées efficaces pour fournir une alimentation aux élèves et encourager la scolarité, mais ont dû faire face au nombre important d'élèves et aux retards liés aux difficultés logistiques et sécuritaires.** Le PAM fournit des cantines scolaires à la fois dans les zones stables et d'urgence. De 1 200 écoles couvertes en 2019<sup>103</sup>, il est passé à 1 666 en 2024<sup>104</sup>, soit environ 325 000 élèves, ce qui équivaut à 11 pour cent du nombre total d'élèves du pays. Les critères de sélection des écoles incluent les zones les plus vulnérables en termes de malnutrition et de sécurité alimentaire, la distance à parcourir (en zone rurale), de faibles performances scolaires, en particulier chez les filles. Le nombre de bénéficiaires a augmenté et a dépassé les objectifs en 2020, 2021 et 2022 (figure 15), s'expliquant par un afflux massif d'élèves issus de populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays, arrivés dans les zones à cantines à la suite des attaques et conflits survenus à partir de 2020.

Figure 15 – Nombre de bénéficiaires dans le cadre de l'Activité 2<sup>105</sup>



Source: ACR 2020-2023, Output results NE02 Niger (2024)

<sup>102</sup> PAM. Harvard University. 2024. *Étude coûts-bénéfices du programme d'alimentation scolaire au Niger*.

<sup>103</sup> PAM. ACR 2019.

<sup>104</sup> PAM. ACR 2023.

<sup>105</sup> À partir de 2023, la ventilation des bénéficiaires atteints par modalité de transfert n'a pas été portée à la connaissance de l'EE. Le nombre de bénéficiaires masculins atteints en 2024 reste inconnu au 28 février 2025.

115. **Les cantines ont fait face à des problèmes de continuité d'assistance, liés à des retards de transferts et à des difficultés logistiques et de sécurité.** La mise en œuvre des activités a été entravée par les inondations, l'instabilité politico-sécuritaire et la COVID-19<sup>106</sup>, pour laquelle le PAM a adapté son soutien en distribuant des rations à emporter aux élèves. Dans ce cadre spécifique, une stratégie d'adaptation de la réponse à la COVID19 avait été développée par le PAM et ses partenaires, en collaboration avec le Gouvernement et les communautés. Cette stratégie était régulièrement mise à jour.

116. **Les cantines d'urgence ont rencontré des défis spécifiques.** En dépit des performances scolaires et bien que les informateurs clés interviewés rapportent un taux de fréquentation des élèves satisfaisant et une bonne cohésion entre les populations déplacées et les populations hôtes, le regroupement des PDI a engendré un afflux massif d'élèves attirés par la disponibilité des repas, tarissant les stocks et compliquant le suivi et la maîtrise des effectifs. Des attaques de groupes armés non étatiques ont également été menées contre certaines écoles, qui ont été brûlées, et des stocks de vivres ont été pillés. Pour pallier cette difficulté, le PAM a stocké les vivres dans des magasins plus sécurisés identifiés par les autorités étatiques.

### **Bourses scolaires pour les jeunes filles**

117. **Les bourses scolaires octroyées par le PAM aux jeunes filles ont eu un effet positif sur leur scolarisation.** À partir de 2020, 13 000 adolescentes ont reçu des bourses en espèces, en plus des vivres, pour renforcer leur éducation et prévenir les mariages et les grossesses précoces<sup>107</sup>. Un deuxième type de bourses, appelé bourse BBGE ("*Breaking Barriers to Girls' Education*"), a été offert aux filles vivant dans les zones d'insécurité, appuyées par le PAM, UNICEF et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). En 2023, ces bourses ont été accordées à 39 869 filles dans plus de 1 500 écoles<sup>108</sup>. D'après les résultats de l'évaluation du programme BBGE conduite en 2023, elles ont contribué significativement à l'amélioration de la scolarisation et au maintien à l'école des filles, les subventions en espèces et les repas scolaires ayant été perçus comme les plus efficaces pour atteindre ces résultats<sup>109</sup>. Les entretiens menés avec les responsables de programme, les services techniques et les bénéficiaires ont confirmé que les bourses octroyées aux jeunes filles avaient contribué à réduire les mariages précoces et à accroître les taux d'inscription dans les collèges et lycées.

118. **Cependant, les bourses n'ont pas toujours amélioré la réussite scolaire.** Les filles boursières, souvent issues de familles vulnérables, sont restées mobilisées par les travaux domestiques, les empêchant de consolider leur réussite scolaire. En outre, d'après les parents d'élèves et les responsables communautaires rencontrés, l'approche ciblant uniquement les familles vulnérables a suscité des frustrations parmi les élèves assidues, mais exclues. Les responsables de programme recommandent d'ajouter des critères académiques (comme une moyenne minimale) pour encourager la réussite tout en continuant à réduire les inégalités de genre. Enfin, les services techniques ont jugé le montant des bourses (9 000 FCFA par trimestre) insuffisant pour couvrir les besoins des bénéficiaires.

119. **Un programme de mentorat a été mis en œuvre pour développer le potentiel des élèves féminines, particulièrement celles en difficulté d'apprentissage, via le programme conjoint BBGE.** Cette approche consiste en des séances de travail menées par des enseignants, des conseillers pédagogiques, des points focaux spécialistes de l'éducation des filles ou des personnes-ressources. Les données sur les effets de cette approche n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation. Le principal défi du programme a été la coordination stratégique avec la Direction de la promotion de la scolarisation des filles et des femmes (DPSFF) du Ministère en charge de l'éducation nationale après la dissolution du Haut-Commissariat à l'initiative 3N ( "les Nigériens nourrissent les Nigériens" ) et l'intégration de l'approche dans les programmes réguliers des agences partenaires (UNICEF, FNUAP, PAM) et ceux du Gouvernement pour une meilleure appropriation/durabilité.

### **Alimentation scolaire basée sur la production locale**

120. **Le programme d'alimentation scolaire basé sur la production locale présente des résultats**

---

<sup>106</sup> PAM. ACR 2020-2023.

<sup>107</sup> PAM. ACR 2020.

<sup>108</sup> PAM. ACR 2023.

<sup>109</sup> PAM. 2023. Évaluation du programme BBGE au Niger 2019-2022.



**limités.** Mis en œuvre dans des localités où le PAM intervient pour les EDS 3 et 4 et couvrant 549 écoles (soit 112 221 élèves), ce modèle favorise l'approvisionnement des cantines scolaires par des vivres produits localement, achetés auprès de petits exploitants et d'organisations paysannes. Les quantités de produits achetés pour approvisionner les cantines n'étaient pas disponibles. Cependant, d'après l'unité Procurement du PAM, les sites pilotes de Maradi ont montré des résultats encourageants, notamment en renforçant les capacités des producteurs locaux et en stimulant l'économie locale. On observe un taux d'intégration spatiale de 47 pour cent entre la FFA et les cantines scolaires<sup>110</sup>, témoignant d'une bonne intégration des EDS 2 et 4 pour la fourniture des vivres utilisés dans les cantines scolaires. Les difficultés logistiques ont empêché son extension à l'échelle nationale.

### **Jardins potagers, troupeaux et moulins scolaires**

121. **Le PAM a mis en œuvre des jardins potagers dans 119 écoles et mis à disposition des troupeaux scolaires dans 493 écoles,** contribuant à diversifier les repas des cantines. Dans certaines localités, le surplus de production a été vendu, générant des revenus pour les écoles. Cependant, lors des entretiens, des observations directes et de l'examen des rapports d'activité, il s'est avéré que les jardins n'étaient pas adaptés dans certaines localités dépourvues de points d'eau, rendant leur mise en œuvre inefficace. Les troupeaux ont été victimes de mortalités élevées suite aux intempéries, en raison du manque d'abris adéquats pour protéger les animaux.

122. **Les moulins scolaires, également mis en place par le PAM dans 321 écoles, ont rencontré un succès mitigé.** L'objectif était de donner des opportunités de revenus aux écoles et aux parents, ainsi que d'atténuer les tâches assumées par les filles, les femmes et les adolescentes. D'après les échanges avec les responsables communautaires et les parents d'élèves, ces objectifs ont été atteints dans les zones densément peuplées, mais leur utilité a été limitée dans certains cas où des moulins étaient déjà présents. De plus, les moulins importés fournis par le PAM étaient difficiles à manœuvrer et à entretenir, et les comités de gestion des écoles n'avaient pas les moyens de couvrir les frais de réparation. D'après les entretiens, il semble également qu'une étude préalable des besoins et de l'offre et de la demande locales n'avait pas été faite.

#### **2.2.2.b EDS 3 – Nutrition**

**Constatation 8** – Les admissions des bénéficiaires sont demeurées inférieures aux prévisions en raison des restrictions budgétaires et des ruptures d'intrants nutritionnels. Malgré cette couverture limitée, les indicateurs de performance, notamment les taux de rétablissement et de mortalité, sont restés conformes aux standards recommandés de prise en charge et prévention de la MAM. Les activités de FARN sont bien perçues pour la prévention de la malnutrition, mais la disponibilité des vivres, notamment en période de soudure, constitue un défi majeur. L'impact des unités de production d'aliments fortifiés locaux et l'autonomisation des groupements de femmes sont prometteurs, mais nécessitent des ajustements pour maximiser leur portée et leur durabilité.

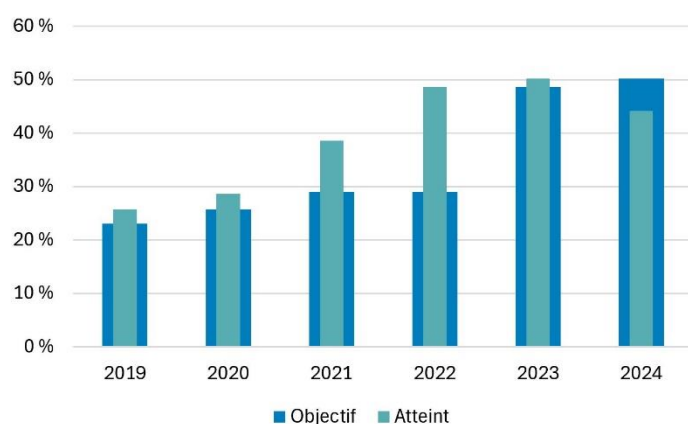
123. **L'EDS 3 vise à renforcer l'état nutritionnel des communautés vulnérables par des activités de prévention et de traitement de la malnutrition.** L'intervention ciblait prioritairement les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes, les adolescentes et d'autres groupes à risque. Toutefois, pour pallier la pénurie d'aliments nutritifs, le PAM a appliqué des mesures de priorisation drastiques en limitant le ciblage aux enfants de 6 à 23 mois à partir de 2023, dans les zones où les besoins étaient les plus importants<sup>111</sup>.

124. **Les indicateurs du PAM reflètent une performance globalement positive, malgré certaines difficultés.** Le traitement de la MAM a respecté les standards recommandés, avec des taux de rétablissement supérieurs à 75 pour cent et en augmentation sur la période (annexe 10, figure 37). La diversité alimentaire des femmes en âge de procréer a progressé, atteignant et dépassant les objectifs annuels fixés en 2024 (figure 16).

<sup>110</sup> PAM. Sahel Integrated Resilience Programme – Site integration analysis, 2024.

<sup>111</sup> PAM. ACR 2023.

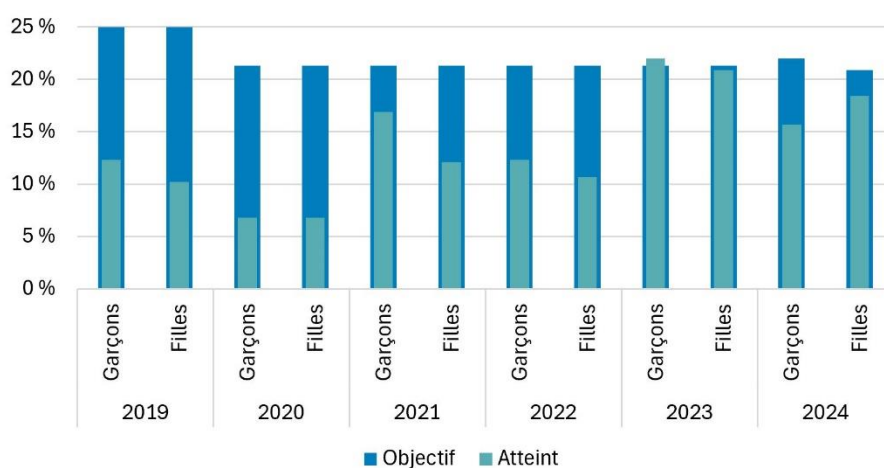
**Figure 16 – Pourcentage de femmes ayant une diversité alimentaire minimale**



Source: ACR 2019-2023, CM-L008b, données extraites le 03/02/2025

125. **Cependant, parmi les bénéficiaires des activités du PAM, la proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant un régime alimentaire minimum acceptable demeure préoccupante.** Malgré une légère amélioration en 2023, celle-ci reste très en dessous des objectifs (figure 17). La COVID-19 a également aggravé la situation en 2020 en raison de l'interruption partielle des services de santé essentiels et de la baisse du nombre de personnes touchées par les activités de sensibilisation. Les ruptures d'intrants, particulièrement en périodes de soudure, ont entraîné une discontinuité des activités de sensibilisation et de démonstration culinaire. Par ailleurs, les mères ont déclaré rencontrer des difficultés financières pour se procurer les ingrédients recommandés sur le marché et appliquer les consignes reçues.

**Figure 17 – Pourcentage d'enfants ayant un régime alimentaire minimum acceptable**



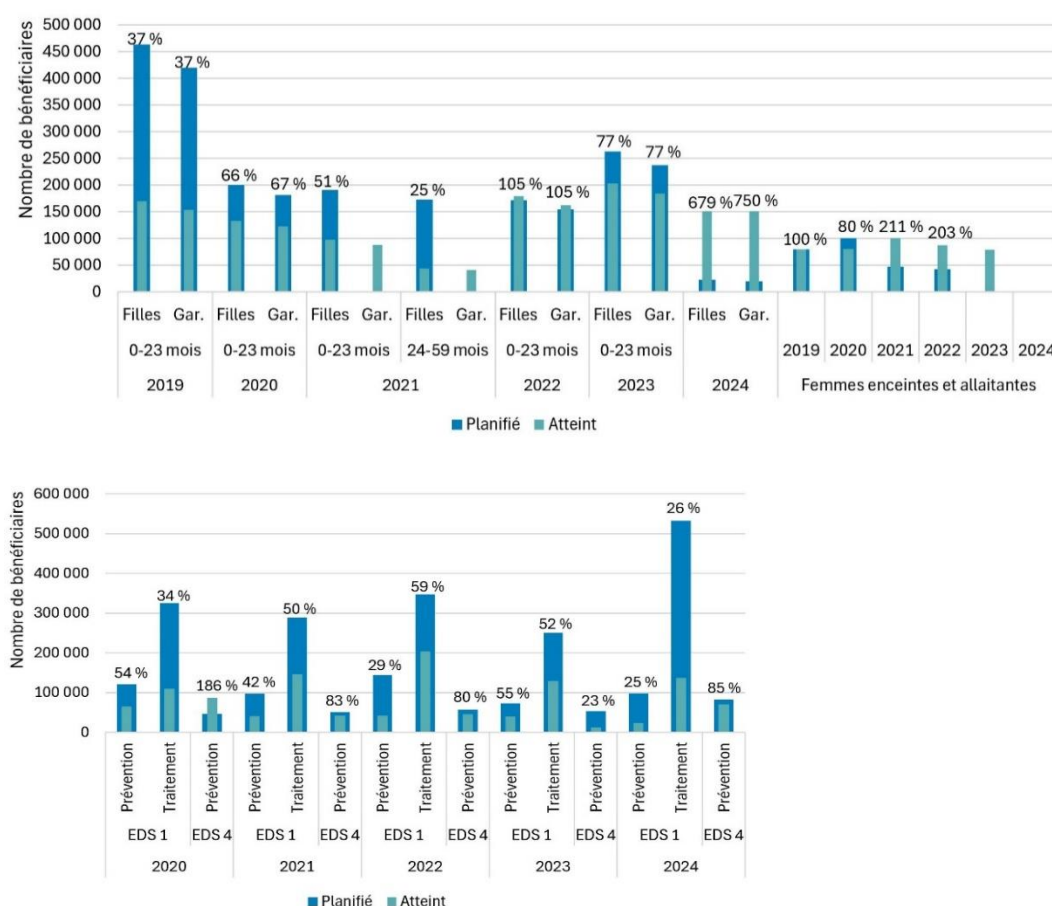
Source: ACR 2019-2023, CM-L008b, données extraites le 03/02/2025

126. **Le programme nutrition du PAM est dispersé entre les EDS 1, 3 et 4, ce qui a compliqué l'efficacité opérationnelle et l'appréciation de sa contribution.** Le PAM a collaboré avec de nombreux partenaires, notamment UNICEF, qui est également impliqué dans un programme pour la nutrition des jeunes enfants et des adolescents. L'EDS inclut une combinaison d'activités reposant sur le traitement de la MAM et sur des mesures de prévention de la malnutrition, menées sur les mêmes sites que les activités intégrées de renforcement de la résilience (FFA [EDS 4]), alimentation scolaire [EDS 2]), en plus de la réponse aux urgences dans le cadre de l'EDS 1.

## Traitement et prévention de la MAM<sup>112</sup>

127. **Le traitement de la MAM a été tributaire de la disponibilité des aliments nutritifs et un nombre important d'enfants sont restés dans un état préoccupant.** Le PAM a soutenu le Ministère de la santé via les centres de santé et de nutrition, ciblant spécifiquement les enfants souffrant de malnutrition âgés de 6 à 59 mois (6 à 23 mois après priorisation) ainsi que les femmes enceintes et allaitantes, en leur distribuant des aliments complémentaires prêts à l'emploi ou enrichis. Chez les enfants, le nombre de bénéficiaires est resté bien inférieur aux objectifs fixés, la limitation des ressources et des ruptures de stock affectant négativement la fréquentation des structures de prise en charge. Une nette amélioration en 2022 a été néanmoins observée. Une tendance similaire a été constatée pour les femmes enceintes et allaitantes, atteignant même le double des objectifs en 2021 et 2022 (figure 18).

**Figure 18 – Nombre d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires du traitement de la MAM dans le cadre de l'EDS 3, et du traitement et de la prévention de la MAM dans le cadre des EDS 1 et 4**



Source: ACR 2019-2023, Output results 2024 NE02

128. **L'intervention du PAM a contribué à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et allaitantes pris en charge dans ces centres, mais les ruptures de stock de compléments nutritionnels ont grandement perturbé ses activités.** En effet, l'EDS 3 a été le plus affecté parmi les opérations du PAM en raison de la fermeture des frontières, une grande partie des intrants nutritifs étant importée<sup>113</sup>.

<sup>112</sup> L'EDS 3 n'inclut que des activités de traitement de la MAM. Les activités de prévention sont incluses dans les EDS 1 et 4 alors que les activités de traitement d'urgence de la MAM sont également couvertes par l'EDS 1.

<sup>113</sup> PAM. ACR 2021 et 2022.

129. **Les activités de prévention de la MAM ont été conduites en dehors de l'EDS 3, à une échelle constante tout au long du PSP, mais systématiquement en deçà des objectifs du PAM (voir figure 18).** Si les bénéficiaires rencontrés ont porté un jugement positif sur les effets de ce programme, son impact réel sur le changement des habitudes nutritionnelles reste difficile à estimer.

#### **Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN)**

130. **Les FARN ont joué un rôle central dans la prévention et la gestion communautaire de la malnutrition.** Ainsi, 1 121 foyers ont été mis en œuvre dans les régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder, combinant dépistage, sensibilisation et démonstrations culinaires pour renforcer les capacités locales et promouvoir des pratiques nutritionnelles durables. Les activités de communication ont sensibilisé les parents sur l'importance d'une alimentation diversifiée et contribué au changement des comportements. Les entretiens ont indiqué que les parents étaient mieux informés sur les pratiques alimentaires et en ont adopté certaines (allaitement maternel exclusif, etc.). Les mères se sont approprié les techniques culinaires et les reproduisent sans l'assistance du PAM.

131. **D'après les responsables de programme et les FGD avec les bénéficiaires, les communautés ont adhéré aux FARN, contribuant à prévenir la malnutrition,** malgré les difficultés liées aux ruptures de vivres, car ils utilisent les banques céréalieres et les produits issus des champs communautaires appuyés durant les activités FFA. Dans les zones bénéficiaires, des progrès significatifs ont été constatés au niveau de la lutte contre la MAM, et les enquêtes nutritionnelles menées ont noté un recul du nombre d'enfants souffrant de malnutrition modérée grâce à cette initiative. Les résultats de l'enquête nutritionnelle de novembre 2022 ont montré un taux moyen de malnutrition aiguë globale de 5,4 pour cent dans l'ensemble des zones comportant des FARN, un chiffre moins élevé que les 12 pour cent à l'échelle nationale. Une unanimité se dégage au niveau des services étatiques interviewés sur les effets préventifs positifs des FARN sur la malnutrition et la nécessité de répliquer cette initiative dans les autres zones.

132. **Cependant, des défis restent encore à relever pour la mise à l'échelle de cette activité.** En effet, celle-ci présente une faible couverture géographique et son extension nécessiterait des financements additionnels, ce qui n'est pas acquis dans le contexte actuel. Les agents du Gouvernement effectuent le suivi et des PDM ont été élaborés régulièrement pour cette activité, mais la coordination des FARN avec l'État est restée faible au niveau local. Aussi, les quantités d'aliments utilisés pour les démonstrations culinaires étaient insuffisantes durant les périodes de soudure, entraînant un ralentissement des activités de sensibilisation.

#### **Fortification des aliments nutritifs locaux**

133. **Le PAM a également soutenu la mise en place d'unités de production d'aliments nutritifs locaux, avec une portée limitée.** Grâce à des initiatives comme le projet "Fortification de produits alimentaires transformés" (FOPAT), 15 unités de transformation ont été créées pour produire localement des aliments enrichis, tels que l'huile d'arachide et les farines fortifiées. En soutenant ces unités, le PAM a visé à produire des aliments enrichis localement pouvant être distribués dans les communautés et les centres de santé. Suite à la mise en place des unités de production des farines infantiles et de l'huile fortifiées, des groupes de femmes ont été formés pour leur prise en charge. Les responsables de programme et les femmes issues de ces groupes ont rapporté que cette responsabilisation leur avait permis d'acquérir des compétences en gestion. Ainsi, les bénéfices générés par la vente des produits étaient déposés sur un compte d'épargne bancaire, leur permettant d'entreprendre d'autres activités génératrices de revenus.

134. **Toutefois, des défis importants ont limité la portée et l'efficacité de cette initiative.** D'après les entretiens et les données disponibles, de faibles quantités produites par les unités de production de farines enrichies (moins de 5 tonnes par unité, et environ 85 tonnes pour toutes les unités de production). À cela s'ajoute une demande faible en raison d'une clientèle limitée, les prix des produits (en moyenne 2 dollars/kg) n'étant pas à la portée des familles vulnérables. Les autres défis incluent la disponibilité insuffisante des fortifiants importés (donc difficiles à acheter), le niveau très bas d'éducation formelle des membres, la faible capacité managériale et de marketing des coopératives, ainsi que le manque d'accès au système de contrôle qualité. Le PAM travaille actuellement en collaboration avec UNICEF pour trouver des solutions visant à rendre les produits plus abordables pour les familles, notamment en utilisant l'énergie solaire pour réduire les coûts de production et renforcer les capacités entrepreneuriales des coopératives. Les responsables de programme interviewés ont également mentionné l'absence de mise en réseau des différentes unités de production.

### 2.2.2.c EDS 4 – Moyens de subsistance

**Constatation 9** – La mise en œuvre de l'EDS 4 a permis une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ciblés, bien que l'autonomisation attendue reste à démontrer. Les directives claires sur les mécanismes et les indicateurs de progression des ménages n'ont été finalisés que récemment, ce qui a retardé l'application de la stratégie d'autonomisation par les partenaires coopérants. L'objectif d'achat d'une partie de la production agricole des organisations paysannes pour réinjection dans la chaîne d'approvisionnement du PAM n'a été atteint que partiellement.

135. **L'EDS 4 a été la pierre angulaire du paquet intégré de résilience du PAM.** Son objectif était de renforcer la résilience des communautés face aux chocs climatiques ou politico-sécuritaires, et d'enclencher une dynamique vertueuse de consolidation des chaînes de valeur agricoles, en synergie avec les autres EDS du paquet résilience<sup>114</sup>.

136. **Les bénéficiaires de l'EDS 4 ont connu des améliorations significatives de leur sécurité alimentaire.** Les données de suivi du PAM ainsi que les responsables étatiques, du PAM et des partenaires coopérants et les bénéficiaires dressent un tableau très positif. Une augmentation des bénéficiaires n'utilisant pas de stratégies d'adaptation et ayant un SCA acceptable (voir annexe 10, figure 38) a été observée. Ces résultats sont corroborés par plusieurs études menées ou commanditées par le PAM<sup>115</sup>. Les résultats de l'évaluation de l'impact de la résilience dans le Sahel ont également montré qu'au Niger, le programme a augmenté modérément la sécurité alimentaire et le bien-être subjectif après deux ans de mise en œuvre. La participation plus fréquente des ménages aux différentes activités du programme leur a permis de renforcer leurs moyens de subsistance pour obtenir ces effets, bien que les améliorations saisonnières de la sécurité alimentaire durant la période post-récolte ne se maintiennent pas tout au long de l'année<sup>116</sup>.

137. **Néanmoins, l'appropriation par les communautés reste limitée, menaçant la pérennité des progrès atteints.** L'EDS 4 prévoyait un retrait progressif via sa stratégie de progression, et une autonomie totale des bénéficiaires à terme. Or, les indicateurs suivant le renforcement des chaînes de valeur et la stabilisation économique des ménages assistés donnent une image contrastée. Entre 2021 et 2024, les bénéficiaires interrogés allouaient environ 90 pour cent de leurs revenus aux dépenses alimentaires, contre 65 pour cent recommandés, et moins de 15 pour cent des bénéficiaires impliqués dans la réhabilitation d'actifs agricoles étaient propriétaires des parcelles exploitées<sup>117</sup>. Néanmoins, un système de prêt pour l'exploitation des terres restaurées a été accordé pour une durée de cinq ans à la majorité des bénéficiaires dépourvus de terres pour renforcer leur autonomie. Sur les sites maraîchers, un système combinant don, achat et prêt de plus de 15 ans a été mis en place.

138. **La contribution des différentes activités de l'EDS 4 aux résultats est variable, et il reste difficile de les attribuer clairement à des interventions spécifiques.** L'EDS 4 regroupe i) l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (FFA), ii) le soutien aux chaînes de valeur agricoles locales par l'appui aux petits producteurs (SAMS), iii) des activités de renforcement des capacités des communautés à s'adapter aux chocs climatiques, les activités génératrices de revenus (AGR), les ouvrages maraîchers, les équipements, la valorisation des sites de maraîchage ainsi que les activités de reconstitution de cheptel, iv) un programme de sécurité sociale avec UNICEF et la Banque mondiale en réponse à la COVID-19<sup>118</sup>, et des projets conjoints et complémentaires avec GIZ, BMZ Nexus, FIDA pour le projet SD3C et RBA Canada, avec FAO et ONU-Femmes (pour le projet conjoint *Accelerating Progress Towards Rural Women's Economic Empowerment* – JP RWEE), ainsi que iv) d'autres interventions diverses à la taille moins conséquente, comme un soutien à des partenaires universitaires pour la recherche et la génération de données probantes<sup>119</sup>.

<sup>114</sup> PAM. 2020. Plan stratégique de pays 2020-2024.

<sup>115</sup> PAM. Niger Anticipatory Action Report, 2023.

<sup>116</sup> PAM. Resilience Learning in Niger. Impact evaluation endline report. August 2024.

<sup>117</sup> Rapports de suivi post-distribution (2023).

<sup>118</sup> Dans le PSP, ce programme est réparti entre l'EDS 4 (transferts d'espèces en complément du programme national de protection sociale) et l'EDS 5 (renforcement des capacités étatiques pour le système de protection sociale). Pour plus de clarté, l'ensemble des constatations de l'EE sur les résultats de ce programme sont traités dans la section relative à l'EDS 5.

<sup>119</sup> Traité avec l'ensemble des actions relatives à la nutrition dans la section relative à l'EDS 3.

## Assistance alimentaire pour la création d'actifs (FFA)

139. La FFA a été le point d'entrée du programme intégré de résilience, incluant un ensemble d'activités combinées à l'alimentation scolaire, à la nutrition, au renforcement des capacités et au soutien saisonnier. Les principales activités FFA, basées sur une approche communautaire (PCP), ont pour objectifs d'aider les communautés à développer et à gérer leurs ressources naturelles, à restaurer les terres dégradées et le potentiel agricole, sylvopastoral et halieutique, à renforcer l'adaptation aux chocs climatiques, et à améliorer leurs compétences grâce à des formations. La FFA prévoit deux volets de cinq ans d'assistance directe et de renforcement progressif des ménages dans les "communes de convergence", puis de soutien centré sur leur autonomisation, tous deux organisés autour de trois types d'interventions: i) des transferts monétaires conditionnels réguliers pour inciter les bénéficiaires à s'engager dans la réhabilitation des parcelles exploitées et la construction d'actifs agricoles, ii) une aide inconditionnelle durant les périodes de soudure pour maintenir la sécurité alimentaire des bénéficiaires, et iii) des formations pour accompagner la construction et l'utilisation de ces actifs, valorisant les nouvelles techniques agricoles et pastorales, comme le zai<sup>120</sup>, la régénération naturelle assistée (RNA), la coupe et le stockage de foin, la transformation des déchets et résidus agricoles en compost dont l'utilisation améliore les rendements, et le faucardage des étangs.

140. **Le nombre de bénéficiaires recevant l'assistance conditionnelle a systématiquement augmenté**, excédant les valeurs planifiées (figure 19). Bien que le PSP ait étendu la couverture du programme FFA à de nouveaux sites, le nombre de nouveaux villages assistés est resté stable, car ceux inclus depuis 2020<sup>121</sup> sont relativement aussi nombreux que ceux exclus<sup>122</sup>. L'augmentation est donc due à l'inclusion de nouveaux bénéficiaires sur les mêmes sites, conformément à l'approche dite "spill-over" visant à capitaliser sur les acquis locaux en se concentrant sur certaines zones données<sup>123</sup>.

141. **Sauf en 2020 et 2023, le nombre de bénéficiaires atteints par l'aide inconditionnelle est resté réduit, particulièrement en 2024 où les prévisions ont été revues à la hausse** (figure 19). Alors que les mois de juin à août ont systématiquement correspondu à une augmentation des besoins, les rencontres avec le personnel du PAM indiquent que cette activité a été dépriorisée par rapport aux activités de réponse d'urgence et de traitement de la malnutrition moins bien financées, considérant que ces bénéficiaires étaient également assistés par d'autres composants de l'EDS 4 comme la FFA<sup>124</sup>. Les données mises à disposition de l'EE ainsi que les rencontres avec le personnel du PAM n'indiquent pas que cette dépriorisation se soit accompagnée d'une réduction de la taille des rations distribuées<sup>125</sup>.

---

<sup>120</sup> Technique agricole traditionnelle permettant de réduire l'utilisation d'eau pour les cultures et une meilleure adaptation aux conditions climatiques extrêmes.

<sup>121</sup> D'après les ACR, environ 50 villages ont été intégrés au programme en 2021 et 2023, 580 en 2022 et aucun en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19.

<sup>122</sup> D'après l'ACR 2023, près de 600 villages ont été sortis du programme FFA jusqu'en décembre 2023.

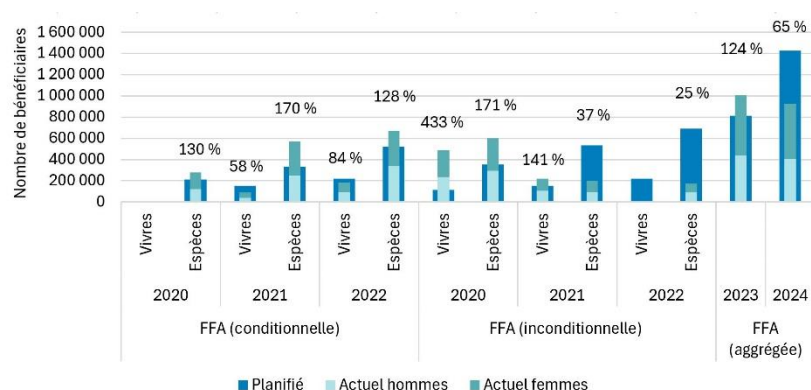
<sup>123</sup> .PAM. 2020. Révision budgétaire 2. Cette révision prévoit une augmentation des bénéficiaires de l'EDS 4 de 460 pour cent, en priorité sur les sites existants.

<sup>124</sup> La révision budgétaire 5, adoptée en 2023, prévoit notamment que l'aide inconditionnelle ne soit plus délivrée aux bénéficiaires de la FFA inclus dans le programme avant 2021.

<sup>125</sup> Le PDM 2021 de l'EDS 4 indique qu'un tiers des bénéficiaires a migré hors du site d'intervention lors des 12 derniers mois pour rechercher un emploi, mais l'EE n'a pas connaissance des valeurs des années suivantes.



**Figure 19 – Bénéficiaires atteints et planifiés de l'activité FFA<sup>126</sup>**



Source: ACR 2020-2024

142. **La construction et la réhabilitation d'actifs agricoles ont produit des résultats encourageants.** Cette activité s'est traduite par de nombreux types d'appui, allant de la réhabilitation des terres agricoles par les techniques de la demi-lune et du zaï<sup>127</sup> et l'amélioration de la couverture végétale, à la production agricole et de foin en passant par la mise en place de banques céréalières et de hangars à foin. L'ensemble des parties rencontrées ont salué les succès de l'approche en termes de réduction des besoins humanitaires et d'augmentation des revenus des bénéficiaires. Grâce aux synergies créées avec les autres composantes du paquet intégré de résilience, les personnes rencontrées ont également constaté des effets positifs sur le renforcement de la cohésion sociale, la réduction du taux de malnutrition et l'amélioration de la fréquentation scolaire. L'évaluation de l'impact de la résilience dans le Sahel a montré une augmentation de la surface cultivée et de la production de cultures agricoles de base dans les villages avec des sites FFA sur lesquels des actifs ont été construits ou des terres restaurées, et au-delà<sup>128</sup>. Cela corrobore le fait que les actifs et transferts monétaires ont contribué aux impacts observés sur la production agricole<sup>129</sup>. Cependant, l'entretien de ces actifs est resté limité dans les zones visitées par l'EE (voir Constatation 12). En effet, bien que les rapports du terrain et d'analyse et de suivi des services gouvernementaux présentent des résultats encourageants sur la réhabilitation des terres, qui est passée de 64 à 82 % en deux ans dans l'analyse KPI récemment menée sur les sites de BMZ, les rencontres avec les bénéficiaires et les partenaires locaux ont mis en avant leur superficie jugée faible. Conformément à la stratégie de progression, cet appui est appelé à diminuer progressivement au profit des activités de création d'actifs et de renforcement des capacités, dans une logique de transition vers l'autonomisation des bénéficiaires, et doit par conséquent tenir compte des ressources disponibles au niveau local. Enfin, du fait de leur intensité exceptionnelle, les inondations de 2024 ont causé des dommages majeurs aux actifs du programme, notamment à Tillabéri et Dosso.

#### **Soutien à l'accès au marché des petits exploitants agricoles (SAMS)**

143. **Le programme SAMS a été globalement positif sur le renforcement des chaînes de valeur agricoles, même s'il n'a pas eu les effets attendus sur l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du PAM.** Ce programme visait à former des organisations paysannes soutenues par l'activité FFA en matière de production, stockage et commercialisation des produits agricoles, consolidant ainsi les chaînes de valeur dans les localités concernées. Le programme SAMS a également eu des effets positifs en termes de renforcement des capacités des organisations paysannes, par la dotation en matériels et infrastructures agricoles ainsi que par des formations thématiques, notamment: accès à l'information sur les prix, gouvernance, vie associative, compte d'exploitation et plan d'affaires simplifiés, itinéraires techniques de

<sup>126</sup> En 2023, la désagrégation par transfert conditionnel et inconditionnel n'est pas disponible dans les données de l'ACR. L'ACR 2022 rapporte que 245 796 bénéficiaires (sur 245 658) ont reçu des formations sur le renforcement des capacités.

<sup>127</sup> Deux techniques agricoles traditionnelles permettant de limiter les conséquences du manque d'eau sur les terres agricoles et de renforcer la productivité des parcelles et leur résilience en cas de sécheresse.

<sup>128</sup> AM. 2023. Analyse de l'évolution des terres cultivées dans les zones difficiles d'accès, rapport AIMS 2023.

<sup>129</sup> PAM. Resilience Learning in Niger. Impact evaluation endline report. August 2024.

production et de transformation, conditionnement et mise sur le marché des produits agricoles à haute valeur nutritionnelle, et techniques de production, de conservation du foin et de transformation des fourrages grossiers en blocs multinationnels densifiés pour renforcer l'alimentation animale en période de soudure pastorale. Ces acquis leur ont permis d'augmenter leur production agricole, de les écouler sur les marchés locaux et de générer ainsi des revenus supplémentaires.

144. Il était également prévu qu'une partie de la production des organisations paysannes soutenues par le SAMS soit réinjectée dans la chaîne d'approvisionnement du PAM, à hauteur de 10 pour cent environ des achats locaux annuels du PAM. Cependant, les achats réalisés par le PAM ont systématiquement été inférieurs<sup>130</sup>. Comme indiqué par le personnel et la documentation<sup>131</sup> du PAM, cela s'explique par les prix d'achat proposés par le PAM, qui étaient trop bas par rapport à ceux du marché en raison d'éléments contextuels. Par ailleurs, le délai entre la signature des contrats et le début de la collecte des produits achetés entraîne parfois des désistements de la part des organisations paysannes, qui préfèrent vendre soit au plus offrant, soit directement aux structures qui paient au comptant. Si le programme a soutenu la production agricole, les retombées sur la chaîne d'approvisionnement du PAM ont été limitées, surtout après la fermeture des frontières avec le Bénin en 2023 (voir Constatation 14 et Constatation 16).

### **Renforcement des capacités**

145. **Les formations dispensées par le PAM auprès des communautés bénéficiaires semblent avoir eu des effets limités.** Le nombre de participants à ces formations a systématiquement dépassé les objectifs prévus. Néanmoins, étant donné que cette activité vise à encourager un changement comportemental des bénéficiaires, ses résultats sont complexes à quantifier. Des indicateurs de l'ACR 2023, en plus des entretiens individuels avec les partenaires de mise en œuvre révèlent que seulement la moitié des participants considéraient les informations partagées lors de ces formations comme pertinentes et adaptées à leurs besoins, et un tiers comme utilisables par les communautés, indiquant une réappropriation très limitée (voir également Constatation 12). Par ailleurs, **le PAM a doté les organisations paysannes des filières foin, mil, niébé en matériels et en moyens de transport pour faciliter la connexion aux marchés.** L'organisation a également procédé à la réalisation de hangars à foin et de banques céréalières afin d'améliorer la conservation et l'accès aux marchés des filières phares (céréales sèches, produits maraîchers, pailles, foin et produits dérivés).

146. **En parallèle, le PAM a contribué au renforcement des capacités des institutions via l'élaboration et la mise en ligne d'un recueil de fiches techniques,** outil de travail répondant au besoin de mise en œuvre du concept de l'agriculture intelligente face au climat (AIC), contribuant à l'amélioration significative de la gestion des connaissances des acteurs intervenant dans le secteur rural, en partenariat avec un groupe d'experts nationaux supervisés par un Comité technique et scientifique. Ce recueil de fiches vise à faciliter l'exécution des activités de restauration des terres, de maîtrise de l'eau, d'agroforesterie, de gestion des écosystèmes aquatiques, de promotion d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles, d'amélioration de la résilience des communautés et des écosystèmes face aux effets néfastes des changements climatiques, ainsi que de la fourniture d'un Conseil agricole lié à l'agroécologie, accessible publiquement.

147. **Ce renforcement s'est également traduit par le soutien au processus de décentralisation par l'accompagnement des planifications régionales et locales.** En étroite collaboration avec le Gouvernement, le PAM Niger a mis en œuvre à travers l'initiative 3N les outils de l'approche à trois niveaux (3PA) dans le cadre des interventions de résilience au profit des populations vulnérables vivant dans les écosystèmes fragiles. L'alignement et l'intégration des outils 3PA avec les outils consacrés par le Code général des collectivités territoriales (CGCC) que sont le PDR et le PDC ont permis une meilleure prise en compte des priorités des communautés, y compris les plus vulnérables, les PDI et les réfugiés.

---

<sup>130</sup> En 2022 et 2023, le PAM a acheté auprès des organisations paysannes ciblées 25 pour cent en valeur, et 33 pour cent en volume des ressources qu'il avait planifié d'intégrer dans sa chaîne d'approvisionnement.

<sup>131</sup> PAM. Annual Performance Report 2022.

#### 2.2.2.d EDS 5 – Renforcement des capacités et coordination interne

**Constatation 10** – De nombreux partenariats ont été établis avec les services étatiques, facilitant la planification et le déploiement des activités, en plus de renforcer le système national de protection sociale. Toutefois, ces initiatives ont été compromises par la survenue du changement de gouvernement. Les capacités de certains services techniques en matière de planification, de suivi et d'information des populations sur les actions en cours doivent encore être renforcées. De même, une coordination interne accrue entre EDS est nécessaire pour accroître l'efficacité.

148. Dans le PSP, l'EDS 5 a occupé un rôle hybride de renforcement des capacités étatiques “en vue d'un transfert progressif aux autorités de la responsabilité des solutions au problème de la faim au Niger”<sup>132</sup>, et de coordination opérationnelle quotidienne du paquet intégré de résilience entre les différents EDS ainsi qu’entre le PAM et les autres acteurs. L'EDS 5 regroupe i) le renforcement des capacités étatiques, ii) un programme de sécurité sociale avec UNICEF et la Banque mondiale en réponse à la COVID-19<sup>133</sup>, et iii) la coordination interne et externe<sup>134</sup> du paquet intégré de résilience.

#### Renforcement des capacités étatiques

149. **Les capacités des autorités étatiques ont été renforcées, avec des avancées réalisées dans la stratégie de transfert progressif des responsabilités vers les acteurs nationaux.** Outre l'élaboration des stratégies nationales dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ce programme de renforcement des capacités a été aussi centré sur l'accroissement des moyens logistiques des communes bénéficiaires. Ainsi, les services techniques de l'État au niveau décentralisé ont reçu des motos tout-terrain, des imprimantes et des ordinateurs portables, ce qui a contribué à l'amélioration substantielle de leurs conditions de travail, à une présence accrue sur le terrain et à une amélioration de la qualité du service délivré. Toutefois, malgré un appui à plusieurs ministères, notamment au Ministère de l'éducation pour les cantines scolaires et au Ministère de la santé pour les centres nutritionnels, la capacité d'autonomie de l'État nigérien pour répondre à l'échelle nécessaire aux chocs traversés est restée limitée, alors qu'un soutien humanitaire constant et accru est resté nécessaire<sup>135</sup>. En outre, le changement de gouvernement a entraîné d'importantes restructurations gouvernementales, y compris la fermeture ou la restructuration de certaines agences soutenues de longue date par le PAM<sup>136</sup>.

150. Si l'impact du changement politique sur les stratégies de renforcement des capacités de l'État nigérien reste incertain, les consultations avec les différents acteurs ont mis en évidence une rupture dans la stratégie du système des Nations Unies sur le transfert progressif des activités vers les autorités nationales. Les indicateurs rapportés par le PAM montrent que les documents stratégiques et outils adoptés grâce à son soutien dépassent souvent les objectifs. Toutefois, ils ne permettent pas de mesurer l'influence réelle de ces efforts sur un renforcement concret des capacités. Par ailleurs, l'indice de partenariat présente certaines limites dans la quantification des progrès réalisés<sup>137</sup> et ne permet pas d'évaluer l'impact du changement de gouvernement, en l'absence de valeur rapportée après 2023.

151. Le PSP visait à renforcer les systèmes d'alerte précoce, la mise en œuvre conjointe des “communes de convergence”, et le processus de décentralisation. De nombreux partenariats ont été établis (voir également Constatation 18), avec la signature depuis 2018 de plusieurs mémorandums d'accord avec des partenaires gouvernementaux pour soutenir ces efforts.

---

<sup>132</sup> PAM. Plan stratégique de pays 2020-2024.

<sup>133</sup> Dans le PSP, ce programme est réparti entre l'EDS 4 (transferts d'espèces en complément du programme national de protection sociale) et l'EDS 5 (renforcement des capacités étatiques pour le système de protection sociale). Pour plus de clarté, l'ensemble des constatations de l'EE sur les résultats de ce programme sont traités dans la section relative à l'EDS 5.

<sup>134</sup> La coordination externe du paquet résilience est abordée dans les sections 2.1.2 et 2.4.2 détaillant les partenariats.

<sup>135</sup> D'après les données rapportées par OCHA, le Niger comptait 1,9 million de personnes dans le besoin en 2017, contre plus de 4,5 millions en 2024.

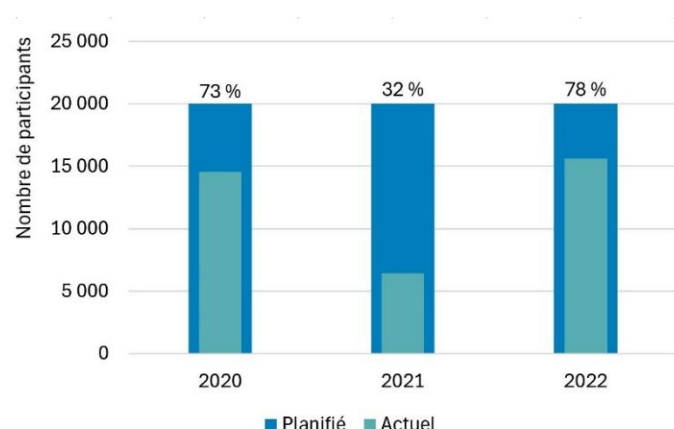
<sup>136</sup> Ainsi, l'agence HC3N a été fermée par les nouvelles autorités en juillet 2024.

<sup>137</sup> Cet indicateur recense l'étendue des partenariats menés par le PAM avec les autorités nationales, mais également les agences des Nations Unies, les bailleurs de fonds, les partenaires coopérants (PC), la société civile et le secteur privé.

152. **Il est néanmoins difficile de dégager une tendance générale des résultats des différents partenariats.** Certaines institutions, comme le SIMA et la DNP-GCA, ont amélioré les outils développés pour la collecte de données dans le cadre du système d'alerte précoce, et le suivi de la situation des marchés et de la météorologie, renforçant la crédibilité de leurs analyses. En revanche, d'autres partenaires, comme les Ministères de l'environnement et de l'éducation, se sont montrés plus mesurés, demandant plus de coopération et de formations de la part du PAM. Les partenariats avec les universités ont donné des résultats mitigés. En termes d'effets positifs, ils ont permis le rapprochement des universités avec le terrain, l'amélioration de leur offre de formation, la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes étudiants bénéficiaires du programme de stage du PAM ainsi que la production de données probantes et d'orientations programmatiques émanant des travaux de recherche, dont plusieurs ont montré les effets indirects de la mise en œuvre des activités de résilience. Ce partenariat a été précurseur dans la collaboration régionale lancée par RBD avec les universités du Sahel. Cependant, la capitalisation et l'application des recommandations de ces travaux dans la mise en œuvre des opérations du PAM ont été minimales.

153. Par ailleurs, comme le montre la figure 20, le nombre de participants aux formations du PAM est resté inférieur aux attentes. Bien que de nombreux partenariats aient perduré après le changement de gouvernement<sup>138</sup>, la nouvelle orientation politique et la restructuration des services publics ont fortement affecté la continuité et la durabilité des formations dispensées.

**Figure 20 – Nombre de participants planifiés et atteints aux formations dispensées par le PAM pour l'EDS 5 (2020-2022)<sup>139</sup>**



Source: ACR 2020-2022

### Protection sociale adaptative (PSA)

154. Le cadre d'engagement du PAM en matière de protection sociale adaptative (PSA) au Niger a été introduit avec la RB 2 du PSP pour répondre aux impacts de la COVID-19 et à tout autre choc d'ampleur similaire dans plusieurs pays du Sahel, via le pilotage du projet “cash sécheresse” avec la cellule Filets sociaux (CFS), en coopération avec UNICEF et la Banque mondiale. Le PAM a développé en 2023 une vision à long terme de la réponse de soudure au Sahel, qui envisage des stratégies d'appui aux programmes nationaux pour répondre aux besoins des populations affectées par des crises prolongées, découlant des vulnérabilités structurelles et des chocs récurrents<sup>140</sup>. Au Niger, le PAM s'inscrit dans le *Track 2* du programme (approche de mise en œuvre appelée “double vie”), complétant l'assistance gouvernementale tout en renforçant les capacités des agences étatiques chargées de la protection sociale. La RB 5 a officialisé les efforts déployés sur la composante dédiée au renforcement des capacités.

<sup>138</sup> À ce titre, l'ACR 2023 indique que 21 institutions nationales et universités ont été partenaires du PAM durant cette année, y compris après le changement de gouvernement.

<sup>139</sup> Cet indicateur n'est pas rapporté dans l'ACR 2023.

<sup>140</sup> PAM. CEE Sahel, 2024.

155. **Les résultats du programme montrent des avancées dans le renforcement du système national de protection sociale, alors que les défis posés par le changement de gouvernement sont restés limités.** En 2020, environ 580 000 bénéficiaires ont été assistés via les systèmes nationaux pour répondre aux effets immédiats de la COVID-19, puis 100 000 chaque année entre 2021 et 2024, pour faire face aux différents chocs climatiques. Les transferts monétaires ont continué sans interruption via le *Track 2*, permettant d'atteindre plus de 112 000 bénéficiaires dans trois régions affectées par la sécheresse. Parallèlement, le PAM a contribué à l'élaboration d'un plan d'action pour la DNP-GCA et sa cellule Filets sociaux, visant à améliorer la couverture et la fiabilité du registre national vers une protection sociale pluriannuelle stable et prévisible. Ces activités de renforcement de système (telles que l'appui au Registre social unifié) ont été réaffirmées, avec une participation active du Gouvernement à l'atelier régional sur les registres sociaux à Dakar en novembre 2023, alors que le programme de sécurité sociale était considéré comme une priorité des nouvelles autorités, affectant de manière plus modérée sa mise en œuvre que d'autres activités de renforcement des capacités après 2023. Le dialogue technique avec la CFS et la direction du Registre social unifié (RSU) est resté solide en dépit du changement de gouvernement. Enfin, la confirmation d'un nouveau financement de 3,9 millions de dollars par BMZ/KfW pour 2024-2026, le financement de la "Phase 2" par BMZ/KfW pour 2025-2028, ainsi que la conception d'un programme pilote de transferts d'espèces aux ménages en insécurité alimentaire chronique démarrant en 2025 témoignent d'une reconnaissance claire du rôle moteur du PAM dans le domaine de la protection sociale.

### **Coordination interne du paquet résilience**

156. Malgré des interactions insuffisamment établies et documentées entre les EDS (Constatation 4), ainsi que la grande diversité et la complexité du portefeuille d'activités mises en œuvre durant le PSP, **les échanges avec les responsables des différents EDS du paquet résilience ont souligné le bon déroulement de la coordination interne du personnel de l'EDS 5.** Les réunions conjointes sont fréquentes, durant lesquelles des réflexions sont mûries sur la couverture harmonieuse des sites d'intervention et les interactions possibles entre activités. Celles-ci ont rendu la collaboration entre les différents EDS plus efficiente. Toutefois, comme indiqué plus haut, la coordination pour l'achat, l'acheminement et la distribution des aliments nutritifs spécialisés et des vivres pour les EDS 1, 3 et 4 aurait pu être approfondie pour une meilleure efficience.

### **2.2.3 Objectifs transversaux**

**Constatation 11 – Genre:** Le PAM a intégré l'égalité de genre dans l'ensemble de ses activités, en favorisant la participation des femmes à la prise de décisions, en offrant un soutien adapté (ex.: bourses scolaires, activités génératrices de revenus) et en encourageant leur participation dans les structures de gestion communautaire. Cependant, l'approche est restée principalement quantitative, avec une attention limitée aux effets sur l'autonomisation des femmes.

**Équité et inclusion:** L'équité et l'inclusion ont été favorisées à travers le ciblage des ménages vulnérables. Les défis identifiés, notamment concernant l'inclusion des personnes handicapées et des communautés pastorales, ont été progressivement relevés.

**Environnement:** L'environnement a été une composante importante du paquet résilience, avec des effets bénéfiques, mais limités par rapport à l'ampleur des chocs naturels traversés par le pays.

**Protection et redevabilité:** Le PAM a cherché à renforcer ses processus et mécanismes d'assurance de la protection et de la redevabilité des bénéficiaires, malgré d'importants manquements persistants.

**Accès:** L'accès a été un défi permanent pour les opérations du PAM, auquel il a tenté de répondre avec flexibilité pour adapter au mieux l'assistance à l'évolution de la situation politico-sécuritaire, même si une cartographie plus poussée du niveau d'accès aux différentes zones d'opération aurait pu renforcer la planification.

**Principes humanitaires:** Autant que possible, le PAM a appliqué sans ambiguïté les principes humanitaires, et ce, malgré la nécessité de se conformer aux exigences des nouvelles autorités par rapport à l'utilisation des escortes, au corridor d'importation, aux modalités d'assistance (transferts de vivres), au choix des transporteurs et aux lieux de stockage et de distribution.

## Genre

157. **Le PSP 2020-2025 s'inscrit dans le cadre d'un engagement à réduire les inégalités de genre au Niger**, mentionnant la Politique nationale de genre comme le point d'entrée principal de son approche, tout en s'assurant que ses activités soient équitables pour les deux sexes<sup>141</sup>. Néanmoins, un seul indicateur de suivi spécifique de la dimension genre a été rapporté de manière continue durant la période, à savoir le pourcentage de ménages dans lesquels les décisions sur l'utilisation de la nourriture/de l'argent/des bons sont prises par les femmes, par les hommes ou conjointement. Or, celui-ci n'indique pas une claire augmentation de la proportion de ménages où les femmes prennent ces décisions.

158. **L'égalité des genres est également annoncée dans la description et la planification des activités d'urgence et de résilience avec une planification désagrégée selon le sexe et l'âge.** Le PAM planifie systématiquement des objectifs d'assistance désagrégés par genre et a mis en place plusieurs activités visant spécifiquement les femmes et les jeunes filles, notamment les FARN et l'apport nutritionnel destiné aux femmes enceintes et allaitantes, des centres d'apprentissage de la couture et de formation sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour les jeunes femmes et hommes, et les bourses scolaires pour adolescentes.

159. **La priorisation des femmes pour des activités comme les bourses scolaires a néanmoins suscité des tensions au sein de certaines communautés.** Le manque de pondération des critères de ciblage du programme par rapport à d'autres facteurs comme les résultats scolaires ou d'autres vulnérabilités a été mentionné par plusieurs bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre comme source de tensions entre bénéficiaires et d'autres groupes vulnérables exclus des programmes<sup>142</sup>.

160. **À travers des activités de formation et d'appui aux activités génératrices de revenus, le PAM cherche à promouvoir l'autonomisation des femmes, avec des résultats mitigés.** L'autonomisation des femmes désigne le processus par lequel les femmes acquièrent le pouvoir et la capacité de prendre des décisions autonomes et de participer activement à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Elle se traduit également par la planification communautaire participative (PCP) où les femmes, les hommes et les jeunes identifient conjointement les besoins communs et spécifiques.

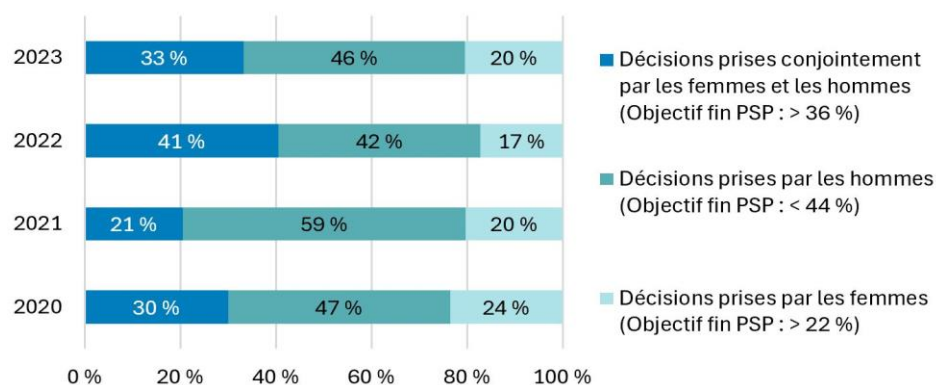
161. **L'approche de promotion d'égalité des genres du PAM est restée centrée sur des éléments quantitatifs, portant une attention limitée aux effets de l'autonomisation des femmes.** Ainsi, la participation des femmes dans les comités de décision n'est suivie qu'en terme quantitatif, alors que la description de leur implication est tout aussi importante pour évaluer et accompagner leur inclusion. Par ailleurs, des compétences insuffisantes sur les questions de genre ont été identifiées au niveau des partenaires coopérants, dont la prise en compte de la dimension genre se limite principalement au décompte du nombre de femmes participantes. Selon les entretiens menés au BP et avec les partenaires, des analyses rapides de genre ne sont réalisées qu'en préparation à la mise en œuvre des projets. Les résultats observés sur le terrain restent limités, comme en témoigne l'unique indicateur spécifique de la dimension genre planifié dans le PSP (voir figure 21).

---

<sup>141</sup> PAM. PSP 2020-2024.

<sup>142</sup> PAM. *Evaluation of Breaking Barriers for Girls' Education Programme in Niger 2019-2022*.

**Figure 21 – Pourcentage de ménages dans lesquels les décisions sur l'utilisation de la nourriture/de l'argent/des bons sont prises par les femmes, par les hommes ou conjointement**



Source: ACR 2020-2023

162. **Les ressources humaines affectées à la dimension genre au sein du BP sont limitées par rapport à l'envergure et à la diversité des opérations menées dans le pays.** Le BP comprend une unité Genre, créée en 2021 et composée de deux membres, dont un à temps partiel, couvrant également les thématiques de protection contre l'exploitation et les abus sexuels et de prévention en la matière.

163. **Le BP dispose d'une stratégie pour la promotion de la parité femmes-hommes au sein du personnel.** Cet objectif n'est pas encore atteint, avec un effectif de 36 pour cent de femmes en 2024 (voir section Ressources humaines). Le PAM est membre des clusters accompagnés par les organisations des Nations Unies et de ceux coordonnés par le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, dont le champ d'action a été réduit depuis les événements de juillet 2023, après sa transformation en une Direction générale au sein du Ministère de la santé publique. La contribution spécifique du PAM aux résultats obtenus par ces réseaux reste limitée.

### Équité et inclusion

164. **L'approche de planification communautaire au centre du système de ciblage du paquet résilience a été essentielle pour garantir l'inclusion dans le cadre des opérations du PAM, en impliquant divers groupes de bénéficiaires aux différentes étapes des activités concernées.** D'autres initiatives exploratoires ont également été lancées, comme un projet pilote pour la mise en place de séances de sensibilisation sur la cohésion sociale, par l'intégration des différentes communautés dans les activités et la prise en compte des ménages vulnérables, en concertation avec les leaders communautaires et les populations. Cette collaboration a promu le "vivre ensemble" dans les villages, qui a été consolidé par des mariages intercommunautaires ainsi que l'organisation conjointe d'événements sociaux.

165. **Plusieurs groupes particulièrement vulnérables ont également été ciblés par le PAM, favorisant leur inclusion.** Les personnes âgées et les personnes handicapées ont été prises en compte, avec la possibilité de se faire représenter par un autre membre de la famille non mineur, mais leur suivi n'apparaît pas dans les données du PAM. Les communautés pastorales ont également été ciblées par une réponse spécifique durant la période de soudure.

166. Des défis ont néanmoins été rapportés quant au ciblage des bénéficiaires et à la sélection des filles boursières. En effet, bien que la méthode de ciblage dite "Household Economy Approach" (HEA), utilisée pour les activités du paquet intégré de résilience, soit acceptée et validée par tous les acteurs humanitaires, son opérationnalisation présente des limites, notamment en raison des erreurs d'inclusion et du fait qu'elle ne soit pas appropriée pour le milieu pastoral, qui n'a pas le même mode de sédentarisation. En outre, les communautés ont exprimé leur amertume par rapport aux bourses scolaires attribuées uniquement aux filles issues des ménages vulnérables soutenus par les activités du PAM, excluant les garçons et les meilleures élèves féminines dont le soutien pourrait aussi contribuer à leur maintien dans le cursus scolaire.



## Environnement

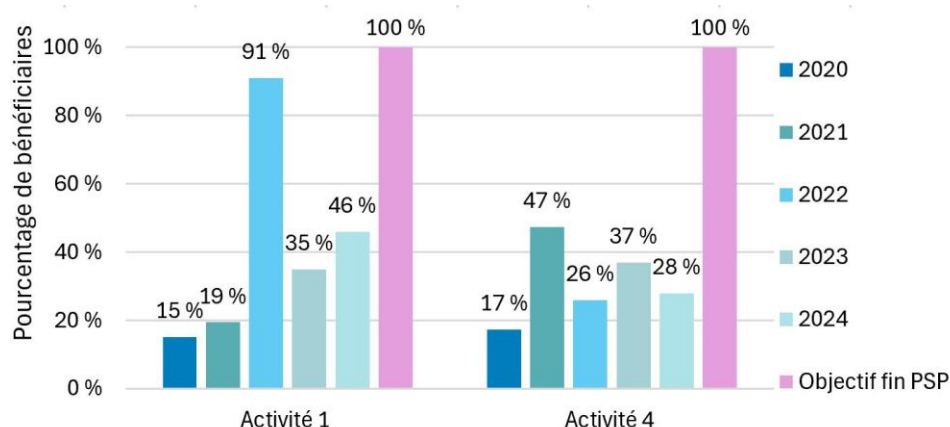
167. **L'assistance du PAM a eu des effets bénéfiques sur l'adaptation des bénéficiaires aux chocs climatiques, mais son impact reste limité comparé à l'envergure croissante des chocs naturels traversés par le pays.** D'après les images satellitaires comparant la situation avant et après, une augmentation de la couverture végétale dans les zones où les terres ont été récupérées a été quantifiée, constituant un élément positif pour l'environnement<sup>143</sup>. Plusieurs stations de pompage de l'eau dans les jardins collectifs fonctionnent avec des panneaux solaires. Si ces pratiques ont permis d'atténuer l'impact des chocs climatiques sur les communautés, l'ampleur des chocs naturels traversés par le pays n'a cessé de s'accroître au cours du PSP, accroissant de manière constante la population dans le besoin (voir également Constatation 1).

## Protection et redevabilité

168. **Le contexte sécuritaire au Niger a représenté un défi significatif pour assurer la protection des bénéficiaires et la redevabilité envers ces derniers, ce à quoi le PAM a répondu par différentes mesures et pratiques.** Des formations ont notamment été dispensées aux partenaires coopérants; le choix des modalités de transfert a été fait sur la base des préférences des bénéficiaires et de leur accès aux marchés, conformément au principe "ne pas nuire". Par ailleurs, de nombreuses activités de sensibilisation à des risques variés allant de la prévention de la malnutrition à l'adaptation aux chocs climatiques ont été intégrées à l'assistance d'urgence et au paquet résilience. Le PAM a également aidé, à travers la sensibilisation, à la création d'un environnement de protection contre les abus et les violences basées sur le genre, au niveau des communautés.

169. **Malgré ces approches, les résultats du PAM dans ces dimensions sont restés modestes.** Des limites en termes de protection ont été rapportées, alors que seules deux des huit régions du pays ont été couvertes par des analyses sur le sujet et que les capacités des partenaires coopérants dans ce domaine n'ont pas été évaluées<sup>144</sup>. Les indicateurs de suivi de la protection montrent également une situation mitigée sur le terrain (voir figure 22 et annexe 10), alors que les entretiens présentent le manque de points focaux liés à l'Unité Genre, protection et PSEA, et la surcharge de travail comme principaux facteurs.

**Figure 22 – Bénéficiaires déclarant avoir reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris PSEA**



Source: ACR 2020-2024

170. **Le PAM a consolidé la redevabilité de ses opérations, notamment via la planification participative, le renforcement de son système d'enregistrement et de gestion des plaintes et du partage d'information sur son assistance, mais celle-ci comprend encore des limites.** Le PAM a renforcé la communication sur l'utilisation du mécanisme de gestion des plaintes auprès des bénéficiaires, en les sensibilisant et en formant les partenaires coopérants sur le sujet, mais également en créant une

<sup>143</sup> PAM/NASA. 2023. *Asset Impact Monitoring from Space (AIMS)*, étude satellitaire du Niger.

<sup>144</sup> PAM. *Audit report 2024*.

hotline en 2021 et en développant des outils numériques pour une meilleure réception des plaintes. Les partenaires de mise en œuvre ont chacun un agent en charge du mécanisme de gestion des plaintes, et le mécanisme est opérationnel pour chaque activité couverte par les opérations du PAM. Néanmoins, des manquements ont été relevés lors des rencontres avec les bénéficiaires sur leur niveau de familiarité avec ces mécanismes ainsi que sur le recueil et le suivi des plaintes par les partenaires coopérants. Un sous-dépôt de plaintes et un manque de contrôle des partenaires coopérants sur le rapportage lié à la redevabilité ont été signalés<sup>145</sup>. Par ailleurs, les rencontres avec les bénéficiaires ont mis en évidence une connaissance limitée des programmes dans lesquels ils étaient impliqués, avec des effets négatifs sur leur appropriation et la durabilité de l'assistance.

## Accès

171. **L'accès aux communautés touchées a été un important défi auquel le PAM a dû faire face tout au long du PSP et qui a considérablement affecté la continuité de l'assistance.** L'insécurité croissante, conduisant à des attaques de convois humanitaires et au pillage de stocks, tout autant que le recours accru aux escortes suite aux événements de juillet 2023 (qui représente un surcoût important de l'assistance) ont contraint le PAM à réadapter l'envergure et la localisation de ses distributions, et à arbitrer entre le maintien de la sécurité des personnels assurant l'assistance et la nécessité d'accéder aux zones les plus vulnérables. Les mécanismes et modalités d'assistance étaient basés essentiellement sur le paiement direct, de la main à la main, pour les espèces, et la livraison essentiellement par le PAM pour les distributions de vivres. L'utilisation des mécanismes et modalités comme la téléphonie mobile ou les bons auraient pu contribuer à réduire le recours aux escortes et faciliter l'accès à certaines zones en complément des autres modalités d'accès.

172. **Si toutes les agences humanitaires ayant opéré au Niger ont été confrontées aux mêmes défis, le PAM a fait preuve d'une certaine flexibilité,** en concertation avec les partenaires coopérants, pour préserver la continuité de l'assistance. Il a notamment promu l'approche du "faire-faire", consistant à mobiliser des dispositifs communautaires de proximité et à capitaliser sur la connaissance de terrain des partenaires coopérants pour assurer un acheminement de l'assistance flexible et adapté. Dans les zones les plus affectées par l'instabilité sécuritaire, le PAM a pu également acheminer plusieurs rations en une seule distribution pour anticiper d'éventuels problèmes d'accès futurs et réévaluer les distributions au jour le jour, en fonction de l'évolution de la situation, notamment dans la région de Tillabéri.

173. **Malgré ces adaptations à un environnement opérationnel instable, le PAM aurait pu renforcer ses mécanismes d'adaptation à l'évolution de l'accès au terrain.** L'audit mené en 2024 met notamment en avant le fait que la planification de l'accès aux zones d'opération n'était pas suffisamment coordonnée au niveau des activités, et qu'une cartographie des zones accessibles et non sécurisées n'a été développée que dans l'une des huit régions du pays pour planifier, suivre et anticiper la mise en œuvre des activités.

## Principes humanitaires

174. *Humanité.* Il ressort des échanges avec les responsables de programme, les autorités étatiques et les populations que l'assistance du PAM est perçue comme fournie dans le respect de la vie, de la santé et de la dignité des bénéficiaires. En effet, les modalités utilisées telles que les transferts d'espèces, les vivres ou les aliments nutritifs spécialisés ont été bénéfiques pour la vie et la santé des bénéficiaires, même si les quantités distribuées ont été parfois réduites à cause des ressources limitées. Un mécanisme de redevabilité à travers un système de gestion de plaintes a également été mis en place dans les comités locaux afin de permettre aux bénéficiaires d'exprimer dignement leurs mécontentements le cas échéant.

175. *Impartialité.* L'assistance a été fournie aussi bien aux populations nigériennes qu'aux réfugiés. La communauté a participé activement à l'identification des plus vulnérables, et, de l'avis des interlocuteurs clés et des populations rencontrées durant les discussions de groupe, les bénéficiaires ont été globalement identifiés sans discrimination par rapport à l'origine ethnique, le sexe, l'opinion ou la religion. Le PAM a confié le ciblage des bénéficiaires et la distribution à des organisations différentes à partir de 2024. De même, la distribution des espèces est effectuée par une organisation, tandis que le suivi est réalisé par une

---

<sup>145</sup> PAM. *Audit report 2024*.

autre organisation, qui donne un avis indépendant sur le déroulement des activités. Ce mode de fonctionnement a permis de minimiser les partis pris et de maximiser la transparence.

176. *Neutralité.* Durant le PSP, le PAM a collaboré avec les autorités étatiques du niveau central, régional et local pour la planification et la mise en œuvre des activités, poursuivies après le changement de gouvernement. L'objectif principal était de maintenir l'accès aux bénéficiaires et de soutenir les populations vulnérables, quelle que soit la localité d'intervention. En outre, les autorités étatiques ont généralisé, à la charge des organisations humanitaires, le recours aux escortes militaires dans les zones sensibles sur le plan sécuritaire. Les bénéficiaires ont parfois été obligés de sortir de leurs localités d'habitation pour recevoir les espèces ou les vivres sur des sites plus sécurisés et plus accessibles désignés par l'État, avec la collaboration des communautés. Le PAM a dû se conformer à ces mesures, tout en maintenant un plaidoyer pour l'utilisation minimale des escortes. Telle que rapportée dans l'évaluation de la réponse du PAM aux crises prolongées au Sahel, l'utilisation d'escortes armées a facilité l'accès à des zones insécurisées, mais étant fournies par l'une des parties au conflit, cela a parfois compromis la perception de neutralité du PAM par les bénéficiaires, exposant ce dernier à des risques réputationnels dans d'autres régions du Sahel<sup>146</sup>. Cela n'a pas été le cas au Niger, la priorité pour les bénéficiaires étant que l'assistance leur parvienne en toute sécurité.

177. **Ces protocoles de sécurité mis en place par le Gouvernement ont été scrupuleusement suivis par le PAM**, renforçant l'appréciation des interventions du PAM par les autorités étatiques à différents niveaux. Celles-ci, dans leur grande majorité, sont reconnaissantes de la contribution importante du PAM à la prévention de la dégradation de la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience, de la cohésion sociale et de la paix parmi les populations vulnérables dans les régions ciblées et au Niger, plus généralement. Ainsi, de l'avis des autorités étatiques et des bénéficiaires, le PAM et les partenaires coopérants n'ont pas été perçus comme engagés dans les controverses de nature politique, religieuse ou idéologique.

178. *Indépendance.* Les critères de sélection des bénéficiaires au titre de chaque activité ont été établis en toute indépendance, de même que les modalités et les montants des transferts d'espèces. Toutefois, la mise en œuvre du principe d'indépendance a fait face à plusieurs défis:

- Dans certaines régions comme Tahoua, **les autorités ont temporairement imposé la modalité de transferts de vivres plutôt que d'espèces** (contrairement à la tendance générale du PAM Niger à promouvoir les transferts d'espèces, car ils sont moins coûteux), arguant que cela éviterait que l'argent liquide ne serve à d'autres fins. Le PAM s'est également conformé à ces exigences, qui n'avaient pas de répercussions négatives pour les populations. D'après les PDM et les discussions de groupe avec l'équipe d'évaluation, les populations préféraient d'ailleurs les vivres aux espèces, en raison de l'inflation des prix des denrées alimentaires sur les marchés. Ces restrictions sont également restées limitées dans le temps.
- **Une liste de transporteurs auxquels les autorités ont confiance a été également transmise au PAM dans la région de Tahoua.** Le PAM l'a intégrée dans sa base de transporteurs locaux et les a utilisés au besoin, tout en sensibilisant les autres transporteurs et les communautés sur sa décision de se conformer aux exigences des autorités étatiques. Cette sensibilisation a évité au PAM d'être perçu par ces acteurs comme mettant à mal le principe d'indépendance.

179. D'après les échanges avec les acteurs clés, le respect de ces différentes exigences a permis d'entretenir des relations cordiales avec les autorités étatiques, en plus de maintenir l'assistance aux populations vulnérables, qui ont apprécié cette flexibilité du PAM.

#### 2.2.4 Durabilité des résultats

**Constatation 12** – La planification participative est devenue une pratique courante dans les communes appuyées. Les techniques de restauration et de valorisation des terres sont appliquées par les bénéficiaires et dans les communautés environnantes. Néanmoins, la durabilité des actifs du programme de résilience reste un enjeu, car la stratégie de progression

<sup>146</sup> PAM. CEE Sahel, 2024.

des bénéficiaires demeure insuffisamment perçue par ceux-ci et peu mesurée et suivie par les partenaires de mise en œuvre. Malgré des efforts constants et soutenus pour renforcer la planification communautaire et les capacités des services techniques ministériels, l'appropriation par les institutions est restée limitée.

180. Les différentes activités du PSP, particulièrement ceux du paquet intégré de résilience, ont pour objectif de soutenir des approches adaptatives et transformatrices des communautés vulnérables et des systèmes nationaux.

#### **Appropriation par les communautés**

181. **Les techniques de restauration des terres sont appliquées par les bénéficiaires de la FFA dans leurs champs personnels**, alors que les populations de villages voisins ne faisant pas partie des zones ciblées par le PSP utilisent aussi ces techniques dans leurs communautés.

182. **Néanmoins, la durabilité de ces actifs demeure un enjeu important, le PAM étant censé entamer un désengagement progressif des zones d'intervention dans le cadre de sa "stratégie de progression" pour préparer l'autonomisation des bénéficiaires, sur une période de cinq ans.** Les échanges avec les communautés montrent que ce transfert de compétence et cette autonomisation n'ont pas été perçus comme tels par la plupart des bénéficiaires rencontrés. La stratégie de progression n'a pas été décrite clairement et appliquée de façon systématique, et l'insuffisance d'information sur la durée du programme et des transferts auxquels les bénéficiaires peuvent s'attendre (pour les activités FFA et l'intégration d'activités additionnelles telles que l'éducation et la nutrition) a contribué à entretenir l'esprit d'assistanat et la faible motivation des communautés à s'approprier cette composante du programme. Des efforts ont été entrepris avec l'élaboration d'une note de sensibilisation/communication des bénéficiaires autour de la stratégie de progression incluant des messages clés, mais la divulgation n'a pas été suffisante.

183. **Il y a également eu une prolifération des jardins maraîchers communautaires en dehors des sites appuyés, les communautés s'étant organisées pour mener ces activités.** Les bénéficiaires des activités ont déclaré maîtriser les techniques agricoles apprises pour la production de légumes et de foin sur des terres récupérées. Une partie des récoltes a été stockée dans des banques céréalieres et utilisée dans le cadre des séances de FARN, tandis que l'autre partie a été commercialisée. Les revenus issus de ces ventes sont déposés sur un compte d'épargne et utilisés pour l'entraide communautaire au besoin. Cela démontre l'appropriation de certaines activités agricoles par les communautés. En revanche, il n'était pas possible d'estimer leur niveau d'autonomisation, la stratégie de progression n'ayant pas été appliquée comme souhaité durant la mise en œuvre des activités sur le terrain.

184. **Les bénéficiaires sont impliqués dans les différents comités mis sur pied durant le déploiement des différentes activités du PSP.** Les échanges avec les communautés de diverses localités ont confirmé leur intention de continuer à prendre soin des actifs créés et à appliquer les techniques de production apprises durant les formations.

185. **Dans le cadre des activités de SAMS, des organisations paysannes ont été appuyées pour la production agricole, et plusieurs d'entre elles ont également vendu leurs produits de récolte à travers des structures appuyées par le PAM.** Cependant, il n'existait pas de données permettant d'estimer leur niveau d'autonomisation à la suite de ces ventes.

186. **Dans une perspective de durabilité, l'approche HGSF a été pilotée dans la région de Maradi avec un certain succès.** Une partie des vivres livrés dans les écoles provenaient des récoltes des organisations paysannes et des petits producteurs appuyés. De l'avis des responsables de programme rencontrés, l'approche est prometteuse et durable et mériterait d'être répliquée dans d'autres localités. Toutefois, au moment de la mission pour cette évaluation, le niveau d'autonomisation des organisations paysannes et des petits producteurs n'a pu être estimé à cause de l'absence de données.

187. **Les séances de FARN utilisées dans les activités de nutrition communautaire ont généré des apprentissages que les mères ont mis en pratique dans leur ménage.** Les échanges avec les agents de santé et des bénéficiaires ont permis de confirmer que ces actions ont soutenu les changements dans les pratiques d'alimentation des enfants, qui sont des acquis durables. Néanmoins, les ruptures de stock de vivres pour les séances de démonstrations culinaires dans les banques céréalieres, particulièrement durant les périodes de soudure, constituent des défis pour la pérennité des FARN et des changements attendus.

188. **La promotion des chaînes de valeur à travers les unités de production de farines enrichies n'est pas encore assez soutenue.** Les unités existantes ne seraient pas toutes fonctionnelles. Les liens entre ces unités et les activités SAMS ne sont pas encore établis, bien que plusieurs aient le potentiel d'augmenter leurs capacités de production et leur circuit de distribution. En outre, les transformations attendues au niveau des groupements de femmes qui gèrent ces unités ne sont pas encore tangibles, ce qui compromet la durabilité.

### **Appropriation par les institutions**

189. **Des efforts significatifs ont été entrepris pour intégrer des outils aux systèmes étatiques et renforcer la durabilité.** Le PAM a considérablement promu l'appropriation de l'approche de planification communautaire participative par différents ministères, pour assurer la participation des services techniques au suivi des activités<sup>147</sup>, tout en soutenant le processus de décentralisation par l'application des outils 3PA aux plans de développement régionaux et nationaux. L'appui à la protection sociale, aux cantines scolaires et à la nutrition a également vocation à contribuer au fonctionnement des services étatiques.

190. Malgré ces efforts soutenus, notamment auprès des Ministères de l'agriculture et de l'environnement, **le niveau d'appropriation des activités par les services étatiques est contrasté.** Le processus d'appropriation a été limité par la faiblesse institutionnelle et financière des services étatiques, les difficultés de suivi des opérations et le manque de mémoire institutionnelle causé par les nombreuses mutations des agents. En outre, l'interruption des activités de coordination à la suite du changement de gouvernement a contribué à fragiliser le processus d'appropriation.

191. **De plus, l'articulation urgence/résilience n'est pas suffisamment intégrée par les partenaires coopérants, restreignant leur appropriation des programmes du PAM.** Les limites des cadres d'échange avec les partenaires coopérants pour favoriser l'acquisition de compétences ont été présentées comme le principal facteur, particulièrement pour les ONG nationales. Les expériences positives des programmes locaux de nexus sont un exemple dont les leçons apprises pourraient être extrapolées au niveau national.

### **2.2.5 Triple nexus**

**Constataion 13** – Les activités d'urgence et du paquet intégré de résilience interagissent dans plusieurs localités du PSP, même si le continuum entre les deux types d'activités n'est pas encore bien établi. L'approche de planification participative, les cantines scolaires (normales et d'urgence), les activités de restauration des terres, les jardins et champs communautaires, les FARN, ainsi que la collaboration avec la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) sont des occasions qui rassemblent dans un même espace de partage les communautés autochtones, les réfugiés et les PDI, favorisant la cohésion sociale et la paix.

192. **Le PAM s'est attaqué aux causes structurelles de la pauvreté des populations vulnérables, en orientant ses programmes sur la transition de l'assistance vers le paquet intégré de résilience, avec une forte composante de cohésion sociale entre communautés et de prévention des conflits.** Les programmes du triple nexus (humanitaire-développement-paix) ont inclus des activités intégrées de sécurité alimentaire, de nutrition et de renforcement de la cohésion et de l'entraide des communautés bénéficiaires, centrées sur les régions de Tillabéri et Diffa.

193. **Le PAM a adopté une approche centrée sur une contribution qualitative stratégique et opérationnelle conjointe avec les services étatiques, les partenaires des Nations Unies et les ONG, qui a permis de relever progressivement les défis liés à la popularisation et la réappropriation du triple nexus.** Comme indiqué par les entretiens avec le personnel du PAM et les partenaires, la mise en œuvre dans la région de Tillabéri a été particulièrement porteuse d'enseignements et de bonnes pratiques pour mieux éclairer l'approche à l'avenir. En tant que partenaire stratégique et opérationnel du Comité technique tripartite, le PAM a notamment participé à de multiples initiatives, dont la définition des priorités du Groupe Solutions durables, l'installation de plateformes de dialogue ainsi que l'établissement des textes, des cadres et des guides d'assistance.

---

<sup>147</sup> Ministère de l'agriculture. 2022. Recueil de fiches techniques de bonnes pratiques de gestion durable des terres au Niger.

194. **Le PAM a également noué un partenariat avec la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP), un organisme d'État en charge de la prévention des conflits et de la coexistence pacifique entre communautés.** Ce partenariat a permis au PAM de s'aligner sur les approches gouvernementales et de faciliter son accès aux zones sensibles.

195. **La planification communautaire des activités de résilience du PAM a contribué** à renforcer la confiance et l'entraide financière entre membres de la communauté, promouvant les relations entre les communautés, d'une part, et les leaders locaux et les services sociaux, d'autre part, et favorisant la réduction des préjugés culturels et sociaux. Néanmoins, l'évaluation de l'impact de la résilience du PAM au Niger<sup>148</sup> rapporte des résultats peu clairs sur la cohésion sociale, avec des changements non statistiquement significatifs concernant la confiance, le sentiment de proximité et les tensions au sein des communautés. Toutefois, certains effets positifs inattendus ont été soulignés, notamment le "manger ensemble" observé dans les cantines scolaires, l'augmentation des mariages intercommunautaires ou le renforcement des interactions entre différentes communautés, PDI et populations hôtes à travers les activités FFA<sup>149</sup>. Par ailleurs, un niveau élevé d'implication a été constaté auprès des communautés cibles visitées durant la mission de terrain. Les activités de sensibilisation, de prévention et de résolution de conflits ont été valorisées via l'intégration de l'approche communautaire dans les Plans locaux de développement, des séances de renforcement des capacités auxquelles les communautés disent avoir largement participé.

196. Néanmoins, **l'appropriation du concept par les services étatiques reste limitée. Malgré la promotion de la politique du nexus par l'État et sa popularisation par le dialogue et des formations ciblées au niveau régional**, le nexus apparaît aux yeux de la majeure partie de ces acteurs comme un concept technique qui serait l'apanage du PAM et des ONG. Cela reflète en partie les lacunes au niveau du renforcement des capacités, en particulier le manque de formations centrées sur le nexus et ses trois composantes.

## 2.3. QE 3: Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources pour contribuer aux extrants et aux effets directs définis par le PSP?

### 2.3.1 Ponctualité de l'assistance

**Constatation 14** – Malgré de multiples défis perturbant l'acheminement en aval des vivres, le PAM est parvenu à maintenir la ponctualité générale de ses activités. Les Activités 1 et 3 ont cependant été régulièrement touchées par des retards mettant en péril la continuité des opérations, malgré la mise en place de mécanismes d'atténuation.

197. **Au cours du PSP, le PAM a fait face à des défis contextuels affectant la ponctualité de ses interventions**, notamment i) les mesures de confinement liées à la COVID-19 et la fermeture des frontières nationales perturbant les approvisionnements internationaux et l'accès des partenaires coopérants<sup>150</sup>, ii) le changement de gouvernement en juillet 2023 et la fermeture des frontières avec le Bénin et le Nigéria obligeant à utiliser le corridor alternatif Togo-Burkina Faso, affectant particulièrement les EDS 1 et 3<sup>151</sup>, iii) l'instabilité politique et sécuritaire limitant l'accès physique à certaines zones<sup>152</sup>, iv) les événements météorologiques extrêmes, provoquant des dommages aux infrastructures et limitant les conditions d'accès<sup>153</sup>, et v) les contraintes financières entraînant une flexibilité limitée à répondre à des chocs contextuels<sup>154</sup>.

<sup>148</sup> PAM. *Resilience Learning in Niger. Impact evaluation endline report. August 2024.*

<sup>149</sup> PAM/UNICEF. 2024. *Évaluation d'impact du projet "Partenariat UNICEF-PAM pour la résilience et la cohésion sociale dans la région de Diffa, au Niger"*.

<sup>150</sup> PAM Niger, ACR 2020. PAM Niger, Country Brief, mars 2020. PAM Niger, Country Brief, avril 2020. PAM Niger, Country Brief, juillet 2020. PAM Niger, Country Brief, septembre 2020. Entretiens avec le personnel du PAM.

<sup>151</sup> PAM Niger. ACR 2023.

<sup>152</sup> PAM Niger. ACR 2020; PAM. 2020. *Evaluation Series on Emergency School Feeding in Niger 2015-2019.*

<sup>153</sup> PAM Niger. ACR 2020.

<sup>154</sup> PAM Niger. ACR 2020, 2021, 2022. Entretiens avec le personnel du PAM.



198. **Face à ces défis, le PAM a adopté plusieurs stratégies pour améliorer la ponctualité de l'assistance et garantir la continuité de ses opérations:** i) le recours aux financements flexibles, permettant des interventions rapides, comme lors des inondations de mai et août 2020<sup>155</sup>; ii) le recours au GCMF pour accélérer les achats de denrées à moindre coût et minimiser ainsi les délais de livraison<sup>156</sup>; iii) le passage rapide de la distribution de vivres aux transferts d'espèces, pour surmonter les retards dans la chaîne d'approvisionnement de vivres. Par exemple, en 2022, une augmentation de 300 pour cent du volume des transferts d'espèces par rapport à 2021 a permis de répondre aux besoins de 2 3 millions de bénéficiaires pendant la période de soudure, couvrant ainsi 70 pour cent des transferts d'urgence au titre de l'EDS 1<sup>157</sup>.

199. **Les indicateurs de performance clés (KPI) liés à la ponctualité du prélèvement et de l'expédition des vivres depuis les entrepôts ont atteint leurs objectifs** (tableau 2).

**Tableau 2 – Indicateurs de performance clés concernant la ponctualité**

| Indicateur de performance clé                               | Cible 2020 | Valeur fin 2020 |
|-------------------------------------------------------------|------------|-----------------|
| % de tonnage prélevé dans les délais prévus (exécution FNR) | > 95 %     | 96 %            |
| % des pertes après livraison                                | < 2 %      | 0,371 %         |
| Indicateur de performance clé                               | Cible 2021 | Valeur fin 2021 |
| % de tonnage prélevé dans les délais prévus (exécution FNR) |            | 99,03 %         |
| % des pertes après livraison                                | <2%        | 0,049 %         |
| Indicateur de performance clé                               | Cible 2022 | Valeur fin 2022 |
| % de tonnage prélevé dans les délais prévus (exécution FNR) | > 95 %     | 93 %            |
| % des pertes après livraison                                | < 2 %      | 0,0018 %        |
| Indicateur de performance clé                               | Cible 2023 | Valeur fin 2023 |
| % de tonnage prélevé dans les délais prévus (exécution FNR) | > 95 %     | 99 %            |
| % des pertes après livraison                                | < 2 %      | 0,008 %         |
| Indicateur de performance clé                               | Cible 2024 | Valeur fin 2024 |
| % de tonnage prélevé dans les délais prévus (exécution FNR) | > 95 %     | S.o.            |
| % des pertes après livraison                                | < 2 %      | S.o.            |

Source: PAM Niger, Plans annuels de performance 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024

200. **Malgré ces constats positifs, des retards significatifs dans la fourniture de l'assistance d'urgence ont été constatés**, suggérant que des ralentissements ont eu lieu après le départ des entrepôts. En effet, des fluctuations régulières ont été observées entre 2022 et 2024, avec plusieurs pics élevés, bien que ponctuels. Les délais les plus longs ont été enregistrés pour les activités des EDS 1 et 3 (figure 23). Ceux-ci ne correspondent pas toujours aux dates des principaux chocs traversés par le pays, mentionnés ci-dessus. Cela suggère que, bien que le PAM ait mis en place des mécanismes pour répondre ponctuellement aux différentes crises, la chaîne d'approvisionnement a subi de nombreux retards et manque de planification face aux chocs récurrents. D'après plusieurs entretiens, la chaîne d'approvisionnement a également subi des bouleversements significatifs à partir de 2022, avec la dégradation de la situation sécuritaire, entraînant des temps d'attente prolongés pour les bénéficiaires.

201. **Selon les données du PAM, les délais de livraison ont diminué vers la fin de 2023 et au début de 2024, après les perturbations vécues à la suite des événements de juillet 2023.** La fermeture des frontières du pays avec le Bénin et le Nigéria a entraîné le blocage de 2 042 tonnes d'aliments prioritaires en dehors du pays, provoquant d'importants retards. Dans le même temps, la figure 23, qui comptabilise les délais de livraison de l'assistance à l'intérieur des frontières nigériennes, montre un impact limité sur cette composante de la chaîne d'approvisionnement du PAM. D'autre part, le PAM a cherché à limiter les retards et à assurer une certaine continuité dans la chaîne d'approvisionnement en revendant des stocks

<sup>155</sup> PAM Niger, ACR 2020, 2021, 2022.

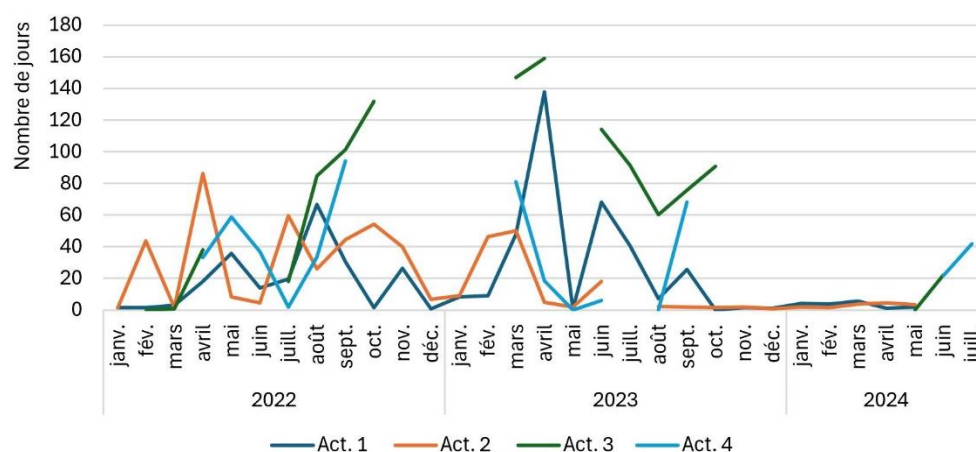
<sup>156</sup> WFP Western Africa, Annual Achievements 2021. PAM Niger, ACR 2021.

<sup>157</sup> PAM Niger, ACR 2021. PAM Niger, Plan annuel de performance 2022.



au GCMF de Lomé<sup>158</sup>, en empruntant des fournitures auprès du BP du PAM au Burkina Faso, en transférant des approvisionnements entre les EDS 3 et 1<sup>159</sup> et en cumulant les plans de distribution mensuels sur deux mois. Ces mesures ont contribué à améliorer l'efficacité des livraisons, malgré les décisions de priorisation drastique prises pour faire face aux défis logistiques, notamment pour les activités de l'EDS 3 (voir section 2.3.2).

**Figure 23 – Délais moyens de livraison au Niger, janvier 2022 - juillet 2024**



Source: Département logistique du PAM Niger, données extraites le 16/10/2024

202. **En parallèle, des retards ponctuels ont été relevés lors des rencontres avec le personnel du PAM et ses partenaires.** Les activités FFA (EDS 4) en 2022 ont notamment été affectées par le décalage des signatures des accords de partenariat sur le terrain (FLA) et du ciblage des sites, réduisant la durée de l'assistance<sup>160</sup>. Des retards allant jusqu'à deux mois ont été enregistrés aussi dans les transferts vers ces bénéficiaires, et les paiements de la main-d'œuvre et des ONG partenaires. Les services techniques régionaux affirment aussi que le manque de ressources a contraint à suspendre les activités agricoles, et les réunions entre le PAM et les services techniques régionaux ont également été interrompues après le changement de gouvernement.

203. **Les bénéficiaires ont souligné que l'approvisionnement des banques céréalières n'a pas toujours été garanti en raison de déficits de production ou d'une gestion inadéquate des stocks,** entraînant des interruptions dans la disponibilité des céréales pour les communautés locales. Cependant, certains partenaires rapportent que, malgré ces difficultés, un approvisionnement stable a été maintenu durant toute la période de soudure.

204. **En parallèle, malgré un manque continu de ressources (voir Constatation 17), la mise en œuvre des vols UNHAS a été saluée comme ponctuelle par la plupart des acteurs rencontrés.** Jusqu'au changement de gouvernement, les vols UNHAS étaient réguliers, hormis une suspension de quatre mois durant la pandémie de COVID-19 en 2020<sup>161</sup>. UNHAS a su répondre efficacement aux besoins d'évacuation et a assuré la livraison rapide de cargaisons humanitaires légères grâce à des innovations techniques qui ont renforcé son efficacité. Cependant, cette régularité a été brusquement perturbée par les événements de juillet 2023, qui ont provoqué des blocages logistiques, une pénurie de carburant et des interruptions majeures des opérations.

<sup>158</sup> PAM Niger. ACR 2023.

<sup>159</sup> PAM Niger. ACR 2023.

<sup>160</sup> PAM Niger. Plan annuel de performance 2022.

<sup>161</sup> PAM Niger. ACR 2020.

### 2.3.2 Priorisation de l'assistance

**Constatation 15** – Du fait des restrictions budgétaires, le PAM a dû prioriser certains volets de son assistance. Pour prendre ces décisions, plusieurs études multisectorielles pertinentes ont été menées, tandis que d'autres décisions ont également été prises sans la conduite préalable d'études, afin de répondre rapidement à une situation d'urgence. Au-delà des choix effectués, ces exercices ont mis en évidence la nécessité d'une plus grande sélectivité dans le portefeuille d'assistance du PAM et d'une coordination renforcée avec les partenaires pour une meilleure complémentarité.

205. En raison de la situation financière du PAM au Niger (voir Constatation 17), **il a été nécessaire de recourir à des priorisations de l'assistance. Pour effectuer ses choix de priorisation, le PAM a réalisé un grand nombre d'études pertinentes qui ont été utilisées pour éclairer la prise de décision lorsque nécessaire**<sup>162</sup>. Parmi celles-ci figurent l'analyse des points névralgiques ( "hotspot analysis" ) effectuée conjointement avec UNICEF et basée sur le CH, la Mission d'évaluation conjointe réalisée avec le HCR pour la réponse d'urgence, ainsi que les nombreux plans de priorisation internes élaborés au niveau du BP et des sous-bureaux tout au long du PSP. La logique de priorisation générale, telle que développée par le PSP, visait en priorité à soutenir les activités sauvant des vies, en concertation avec les partenaires et les autorités nationales<sup>163</sup>. Les différents plans de priorisation reposaient essentiellement sur deux critères de ciblage: i) le niveau de déficit alimentaire, et ii) les conditions d'accès, prenant en compte la sécurité, l'imposition d'escortes et la dégradation éventuelle des voies d'accès aux zones d'assistance. **Ces analyses ont également été utiles à la communauté humanitaire opérant au Niger**, comme l'ont confirmé les rencontres avec le personnel du PAM et ses principaux partenaires. **Néanmoins, toutes les décisions n'ont pas nécessité la conduite préalable de telles études, particulièrement lorsqu'il fallait répondre rapidement à une situation d'urgence**<sup>164</sup>.

206. Comme illustré à la figure 9, annexe 10, le ciblage du PAM a abouti à une priorisation de certaines zones sur la base des besoins identifiés par les données OCHA et du CH, notamment les régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Ce ciblage a été la conséquence d'un ensemble de facteurs incluant les conditions d'accès, la présence de financements préaffectés géographiquement ou le niveau de déploiement opérationnel du PAM.

207. En parallèle, si le PAM a entrepris des priorisations ponctuelles au sein de certaines de ses activités, l'urgence et la pertinence de ces décisions ont varié d'un EDS à l'autre<sup>165</sup>:

- Pour l' **EDS 1**: tout au long du PSP, la priorisation s'est avérée difficile, notamment à cause des insuffisances de financement (voir Constatation 17) et de la préaffectation géographique de certaines ressources, combinées à la difficulté de prévoir précisément l'ampleur et la localisation des zones affectées par des chocs, notamment liés aux catastrophes naturelles. Ces contraintes ont limité la capacité de réponse d'urgence dans des zones de moindre intérêt pour les bailleurs de fonds et ont entravé les possibilités de mise à l'échelle de la réponse (voir Constatation 3). Ainsi, la réponse d'urgence à la soudure de 2022 a nécessité une réduction de la taille des rations de 35 pour cent, représentant le seuil maximal au-delà duquel l'impact sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires est considéré comme nul. Durant les inondations d'août 2024, le PAM a dû circonscrire sa réponse autour de la ville de Niamey afin d'atteindre le nombre de bénéficiaires que les ressources financières limitées permettaient de couvrir.
- Pour les **EDS 3 et 4**, la priorisation s'est avérée **nécessaire** à partir de la fin de l'année 2022, également en raison d'une baisse progressive des financements. L'EDS 3 a été particulièrement affecté par des perturbations de l'approvisionnement en intrants nutritionnels, pour la plupart importés (voir Constatation 16). Pour y remédier, le PAM a décidé i) d'exclure les enfants 24 à 59 mois du programme de nutrition de l'EDS 3 pour axer l'assistance sur les nourrissons de moins

<sup>162</sup> Rencontres avec le personnel du PAM.

<sup>163</sup> PAM. PSP 2020-2024.

<sup>164</sup> PAM Niger. ACR 2020-2023.

<sup>165</sup> Comme les EDS 5 et 6 n'ont pas de bénéficiaire direct, il est plus difficile de mettre en avant la pertinence d'une priorisation de l'assistance pour ces composantes des opérations du PAM au Niger.

de 23 mois à partir de 2023, ii) de prioriser la modalité monétaire dans certaines zones pour réduire les coûts des transferts (Constatation 1), et iii) de réduire le nombre total de bénéficiaires assistés pour les deux activités sur certaines périodes.

- Aucune priorisation n'a été **nécessaire pour l'EDS 2**, car les cantines scolaires ont été globalement bien financées tout au long du PSP, ce qui a permis de répondre aux besoins identifiés et de maintenir une réponse à l'échelle prévue.

208. Si ces mesures de priorisations ont maintenu la continuité des activités et de l'assistance aux plus vulnérables, elles ont également eu un effet négatif sur l'impact à long terme de l'assistance, notamment par la réduction des rations distribuées et la réduction de l'échelle de certains programmes.

209. **Les choix de priorisation effectués par le PAM au cours du PSP révèlent un besoin accru de coordination avec les partenaires lorsque des décisions de priorisation sont prises, afin de renforcer la complémentarité et l'efficacité de la réponse humanitaire dans son ensemble.** Il ressort des échanges avec les acteurs externes que les communications et le partage d'informations sur des décisions de priorisation entre le PAM et d'autres acteurs opérant dans les mêmes zones aient été limités, ce qui a eu un impact sur la capacité d'autres acteurs à atténuer ou à compenser l'impact négatif des priorisations opérées par le PAM et de son désengagement (même ponctuel) de certaines zones d'assistance.

### 2.3.3 Coût-efficacité

**Constatation 16** – Dans un contexte marqué par de nombreux défis, le PAM a su mettre en place des stratégies pour maintenir une certaine efficacité et contrôler les coûts de ses interventions. En privilégiant les achats locaux et en introduisant davantage de transferts d'espèces, le PAM a pu renforcer les chaînes de valeur locales et ajuster ses réponses aux variations du marché, même si certains dépassements budgétaires ont été observés en raison de l'augmentation des coûts logistiques et de l'approvisionnement.

210. Malgré le contexte opérationnel difficile dans lequel il opère, le PAM a globalement réussi à maîtriser les coûts de mise en œuvre des activités, en adoptant une stratégie de surveillance attentive des marchés, de recours à la production locale et d'adaptation des modalités de transferts.

211. **Le PAM a rencontré des difficultés majeures d'approvisionnement qui ont limité son efficacité.** Le BP a ainsi été confronté à des problèmes récurrents au niveau de l'achat et de la qualité des aliments, notamment des aliments nutritifs spécialisés, marqués par de longs délais d'approvisionnement évoqués dans la Constatation 14 et par une durée de conservation souvent courte<sup>166</sup>.

212. **Divers facteurs contextuels ont également exercé une pression significative sur les prix des marchés alimentaires.** Le conflit en Ukraine à partir de février 2022 a contribué à l'augmentation des coûts des produits importés comme le blé, l'huile de tournesol et les carburants, perturbant davantage la chaîne d'approvisionnement mondiale et augmentant les coûts de transport. La mauvaise campagne agricole locale en 2023 a également réduit la disponibilité alimentaire au Niger. En 2023, les flux commerciaux avec les pays voisins ont également diminué, ce qui a été exacerbé par l'inflation au Nigéria et les mauvaises récoltes<sup>167</sup>.

213. **Ces difficultés ont été amplifiées par les conséquences du changement de gouvernement en juillet 2023.** Le prix des céréales a fortement augmenté, tandis que les sanctions de la CEDEAO ont réduit les envois de fonds et le commerce transfrontalier. Le gel des activités bancaires et la suspension de l'aide étrangère ont affaibli la capacité budgétaire du pays. Le personnel du PAM, ainsi que d'autres partenaires ont confirmé un accroissement des coûts logistiques, notamment du fait de la longueur du corridor de Lomé et de l'imposition des escortes pour sécuriser les convois, ce qui a augmenté les frais logistiques et opérationnels du PAM.

<sup>166</sup> PAM Niger. Transfer Modalities Narrative, 2021.

<sup>167</sup> PAM. Niger Country Brief, mars 2023.

214. **Afin de maintenir une certaine efficience, le PAM a mis en place différentes stratégies:**

- **Il a mobilisé autant que possible des ressources locales, avec des achats auprès de petits exploitants soutenus dans le cadre de son programme de résilience ainsi qu'auprès d'un fabricant local d'aliments nutritifs.** En 2022, près de 76 pour cent des denrées alimentaires (57 860 tonnes) ont été achetées sur le marché local<sup>168</sup>, renforçant les chaînes de valeur locales et permettant d'accroître durablement la productivité et de diversifier les productions des petits exploitants, tout en facilitant leur accès aux marchés. Dans l'hypothèse où la production locale serait insuffisante, le PAM a exploré des alternatives telles que l'emprunt ou la réaffectation des stocks disponibles<sup>169</sup>.
- **En collaboration avec le SIMA, le PAM a assuré une surveillance constante des marchés locaux pour suivre les tendances et anticiper les variations saisonnières des prix.** Ce suivi a permis d'évaluer l'impact des fluctuations sur le pouvoir d'achat des bénéficiaires et d'ajuster, si nécessaire, les modalités et les montants des transferts d'espèces ainsi que la taille des rations alimentaires distribuées.
- **Le PAM a pris en compte ces différents facteurs pour déterminer les modalités de transferts les plus flexibles et rentables, en augmentant progressivement l'utilisation des transferts d'espèces en réponse aux longs délais liés aux approvisionnements internationaux.** La stratégie du PAM a été ajustée à plusieurs reprises lors des RB, notamment pour introduire ou renforcer l'utilisation des transferts d'espèces pour certaines activités (voir annexe 9). Ces décisions reposaient sur des études de faisabilité incluant des analyses de marché, des évaluations de la sécurité et des risques et des examens du système financier à différents niveaux, ainsi que sur les préférences des bénéficiaires.

215. **L'étude des coûts supportés par le PAM par activité montre qu'ils ont été globalement maintenus en dessous des prévisions du PBB, notamment les coûts de mise en œuvre.**

216. **Concernant les transferts de vivres,** l'Activité 3 se distingue par des coûts plus élevés, dus à la nature spécifique des aliments nutritifs. Sur l'ensemble de la période 2020-2023, les coûts totaux de l'Activité 1 ont augmenté, tandis que ceux des Activités 2, 3, et 4 ont connu une baisse en 2021, suivie d'une remontée les années suivantes. Les coûts de mise en œuvre des Activités 3 et 4 demeurent les plus élevés en raison de la complexité logistique et de la nature des produits (figure 54, annexe 10). Cependant, l'analyse des coûts réels de mise en œuvre comparés aux prévisions du PBB révèle que le PAM a globalement réussi à maintenir ses dépenses en dessous des estimations, à l'exception de dépassements en 2022 pour l'Activité 3 et en 2020 et 2021 pour l'Activité 4.

217. **Les transferts d'espèces** ayant été principalement utilisés pour les Activités 1 et 4, une augmentation des coûts a été enregistrée pour l'Activité 1 en 2022 afin de répondre aux besoins d'urgence durant la période de soudure, comme évoqué dans la Constatation 14. Les coûts de mise en œuvre ont été inférieurs à ce qui était prévu dans le PBB, sauf en 2023, où ils ont dépassé les coûts prévus pour toutes les activités du fait de l'augmentation du recours à cette modalité.

218. **L'insuffisance des fonds disponibles a également contraint le PAM à ajuster ses activités afin de maintenir une réponse aussi efficace que possible.** Ainsi, le PAM a réduit la flotte d'avions mobilisée, ce qui a permis de diminuer les coûts opérationnels associés au soutien logistique dans le cadre de l'EDS 6 (voir Constatation 6).

219. **Pour maximiser l'efficience des ressources disponibles et optimiser les résultats, le PAM a aussi collaboré étroitement avec d'autres agences des Nations Unies,** en particulier UNICEF, ainsi qu'avec des institutions académiques. Lorsqu'ils disposaient de financements conjoints, ils ont pu mutualiser les efforts et fournir une assistance complémentaire en intervenant dans les mêmes zones, en ciblant les mêmes bénéficiaires ou en utilisant des produits similaires, tels que les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi<sup>170</sup>. Cette approche collaborative a notamment été explorée pour des initiatives conjointes

---

<sup>168</sup> PAM Niger. ACR 2022.

<sup>169</sup> PAM. Niger Country Brief, avril 2024.

<sup>170</sup> Entretiens avec les partenaires du PAM.

dans des domaines comme la nutrition scolaire, les bourses pour les filles et le programme de protection sociale.

## 2.4. QE4: Quels sont les facteurs qui expliquent la performance du PAM et dans quelle mesure a-t-il opéré le changement stratégique attendu par le PSP?

### 2.4.1 Financements

**Constatation 17** – Le PAM a mis en place une stratégie de plaidoyer proactive et innovante tout au long du PSP pour consolider et diversifier sa base de donateurs. Néanmoins, les fragilités de ses structures de financement ont persisté, avec une grande dépendance envers un nombre réduit de bailleurs de fonds, et des ressources peu flexibles et prévisibles, réduisant ainsi sa marge de manœuvre en réponse aux chocs. Si les différentes activités du PAM n'ont pas été affectées avec la même intensité par le manque de financements, les conséquences du changement de gouvernement ont affecté l'ensemble du portefeuille du PAM.

220. **Au lancement du PSP, la priorité du PAM était de consolider ses structures de financement en diversifiant ses partenaires.** En 2019, les États-Unis et l'Allemagne représentaient près de 75 pour cent des financements reçus pour le PSP-T<sup>171</sup>. Le PSP 2020-2025 a cherché à réduire cette dépendance en recherchant de nouveaux bailleurs de fonds, y compris parmi les “entités du secteur privé, les institutions financières internationales et dans le cadre de la coopération Sud-Sud” , tout en encourageant des contributions pluriannuelles et flexibles<sup>172</sup>.

221. **La stratégie de financement s'est appuyée sur plusieurs initiatives innovantes**, telles que i) la production de données et d'études démontrant les résultats positifs des activités de résilience, valorisant leur succès par des communications ciblées auprès des bailleurs de fonds, ii) la mobilisation de financements régionaux via des initiatives communes comme le programme de protection sociale conjoint avec UNICEF, et iii) la coordination d'un plaidoyer commun avec d'autres agences des Nations Unies pour obtenir des financements partagés<sup>173</sup>.

222. **Cette stratégie de plaidoyer a eu un effet positif sur la perception des activités du PAM parmi les acteurs présents au Niger.** Les bailleurs de fonds rencontrés par l'EE considèrent le PAM comme un acteur essentiel pour la réponse au Niger et saluent ses résultats dans le pays. Bien que les partenaires des Nations Unies partagent ce constat, plusieurs soulignent la nécessité de renforcer la coordination autour du plaidoyer afin de maximiser l'impact de chacun et de faciliter une mobilisation plus efficace des financements. De plus, le PAM centralise près de 35 pour cent des financements humanitaires totaux acheminés vers le Niger, cette proportion étant restée relativement stable sur la période 2020-2024<sup>174</sup>.

223. **Malgré ce volume de dons, la structure financière du PAM et ses fragilités ont peu évolué au cours du PSP.** Elle est marquée par la dépendance persistante aux financements allemands pour le paquet résilience et aux financements des États-Unis pour la réponse aux urgences (voir figure 24). Depuis 2020, bien que 25 bailleurs de fonds aient contribué, ces deux pays représentent toujours près de 63 pour cent des financements reçus<sup>175</sup>. Le manque de visibilité à moyen et long terme concernant l'implication des principaux bailleurs de fonds du PAM au Niger a représenté une menace directe pour la continuité des opérations<sup>176</sup>, surtout après les événements de juillet 2023<sup>177</sup>.

<sup>171</sup> CPB\_Grant Balance Report.

<sup>172</sup> PAM. PSP Niger 2020-2024.

<sup>173</sup> Entretiens avec le PAM et ses partenaires.

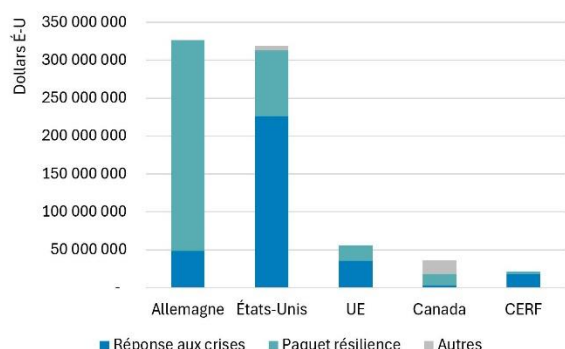
<sup>174</sup> OCHA. Financial Tracking System. Données extraites le 22/05/2025.

<sup>175</sup> PAM. Resource Situation. Données extraites le 30 janvier 2025.

<sup>176</sup> Le registre des risques rédigé en 2021 mentionne déjà le manque de financements comme l'un des trois grands risques à la mise en œuvre du PSP.

<sup>177</sup> Entretiens avec le personnel du PAM, les bailleurs de fonds et les autres agences des Nations Unies.

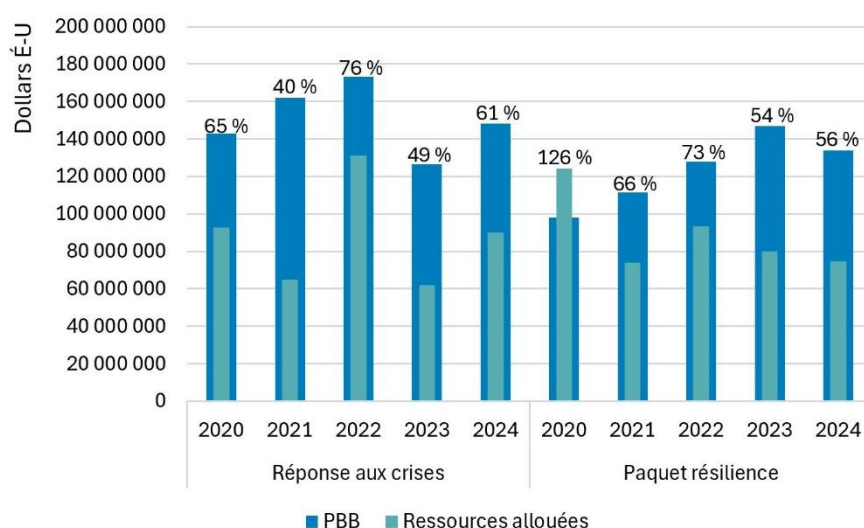
**Figure 24 – Contributions totales des cinq principaux bailleurs de fonds du PSP Niger aux activités de réponse aux crises et de résilience (en dollars É-U)**



Source: Distribution Contribution and Forecast Stats, données extraites le 30/01/2025

224. **Les activités du PSP ont globalement souffert de sous-financements, dont l'ampleur a varié d'un EDS à l'autre.** Le PSP a été financé à hauteur d'environ 56 pour cent du PBB<sup>178</sup>, mais le paquet résilience a été relativement mieux financé que les activités de réponse aux crises. Après les événements de juillet 2023, une baisse des financements reçus a touché l'ensemble des activités du PSP (voir figure 25).

**Figure 25 – Ressources allouées vs PBB pour les activités de réponse aux crises et du paquet résilience (en dollars É-U)**



Source: Resource Overview, données extraites le 3/02/2025

225. **Le manque de flexibilité et de prévisibilité des ressources a constitué un obstacle majeur à la mise en œuvre du PSP.** Seulement 23 pour cent des financements reçus étaient pluriannuels<sup>179</sup>, bien que cette proportion ait été légèrement plus élevée pour les activités du paquet résilience (tableau 3). La majorité des fonds ont été préaffectés au niveau des activités (57 pour cent des fonds totaux) ou des EDS (36 pour cent), avec seulement 6 pour cent des fonds dédiés à l'échelle globale du PSP<sup>180</sup>, réduisant la marge de manœuvre du PAM en cas de manque de ressources pour une activité spécifique. La figure 26 montre que i) les EDS 2 et 5 ont reçu des fonds suffisants pour une mise en œuvre alignée sur le PBB, ii) les EDS 3 et 4 disposaient d'une marge de manœuvre financière acceptable jusqu'en 2023, avant de connaître

<sup>178</sup> Resource Situation, données extraites le 30 janvier 2025.

<sup>179</sup> Distribution Contribution and Forecasts, données extraites le 30 janvier 2025.

<sup>180</sup> Resource Overview, données extraites le 7 novembre 2024. Remarque: un pour cent des financements reçus était également préaffecté aux coûts directs et indirects de mise en œuvre du PSP.



une dégradation progressive, et iii) les EDS 1 et 6 n'ont pas reçu suffisamment de fonds préaffectés pour couvrir leurs dépenses consenties, posant un défi persistant de 2020 à 2024.

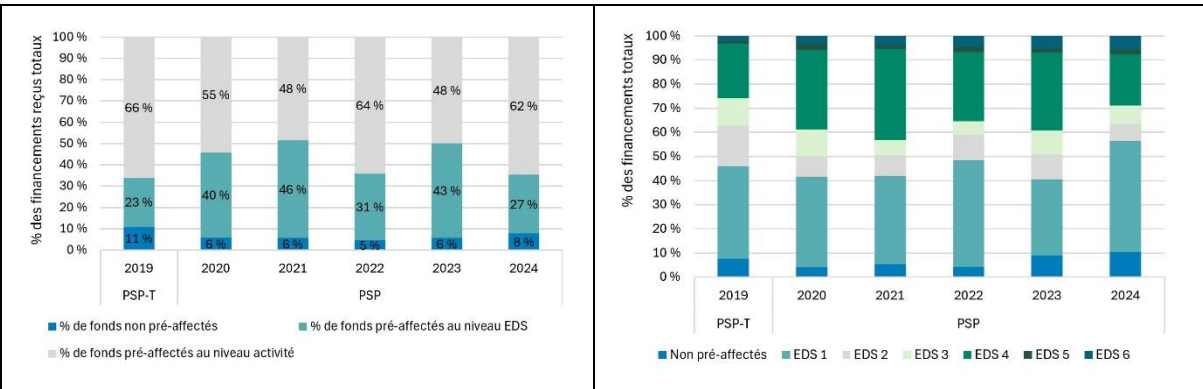
226. **En conséquence, la marge de manœuvre financière du PAM a été considérablement restreinte tout au long du PSP**, limitant sa capacité à répondre rapidement aux changements de contexte et à réallouer des ressources vers des activités moins bien financées lorsque nécessaire (voir également Constatation 15). En outre, la figure 26 montre qu'en 2024, la majorité des fonds ont été préaffectés aux activités de réponse aux crises. Les échanges avec les bailleurs de fonds et le personnel du PAM indiquent que le changement de gouvernement a conduit à privilégier les actions de réponse à court terme, faute de visibilité sur la nouvelle orientation politique.

**Tableau 3 – Proportion de financements pluriannuels par EDS du PSP (2020-2024)**

|                                          | EDS 1 | EDS 2 | EDS 3 | EDS 4 | EDS 5 | EDS 6 | Total |
|------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Pourcentage de financements pluriannuels | 10 %  | 40 %  | 23 %  | 32 %  | 45 %  | 22 %  | 24 %  |

Source: Distribution Contribution and Forecasts, données extraites le 30/01/2025

**Figure 26 – Proportion des financements reçus par niveau de préaffectation et EDS**



Source: Distribution Contribution and Forecasts, données extraites le 30/01/2025

227. **Dans ce contexte, le PAM a eu un recours massif et continu aux mécanismes d'avancement de financements internes (IRA-IPL) pour ajuster ses activités aux besoins évolutifs du pays.** Comme l'illustre la figure 48, annexe 10, ces financements ont été mobilisés pour tous les effets directs stratégiques (EDS) du PSP et représentent un volume équivalent à 25 pour cent des dépenses totales du PSP entre 2020 et décembre 2024. Ces instruments ont été cruciaux pour poursuivre les interventions au Niger malgré de fortes contraintes financières.

#### 2.4.2 Partenariats

**Constatation 18** – Le PAM a développé une coordination étendue, régulière et fonctionnelle avec les institutions nigériennes durant les premières années du PSP. Si ces collaborations ont été considérablement affectées par les conséquences du changement de gouvernement, le PAM est parvenu à maintenir un dialogue suffisamment soutenu pour assurer la continuité de son assistance. Les partenariats avec les PC ont été cruciaux tout au long du PSP, notamment pour assurer la continuité et l'accès de l'assistance dans les différentes zones d'opération, mais la relation contractuelle aurait pu être améliorée pour renforcer leurs capacités. Les partenariats avec les agences des Nations Unies ont été globalement fructueux avec plusieurs exemples de collaborations approfondies, mais restent à renforcer pour assurer plus de synergies et de complémentarité.

#### Partenariats avec les institutions étatiques

228. **Le PAM a développé une coordination étendue, régulière et fonctionnelle avec les institutions nigériennes durant les premières années du PSP**, signant un nombre croissant de mémorandums d'accord avec des ministères et des agences étatiques (de 15 en 2020, ils sont passés à 20

en 2024). Cet appui se traduit par des réussites concrètes, en particulier au SIMA, qui a augmenté la couverture de ses collectes de données et renforcé la qualité des informations, facilitant la prise de décisions. Toutefois, la baisse du montant de la subvention octroyée par le PAM aux institutions, constatée ces dernières années, pourrait avoir des conséquences sur les résultats de ces partenariats.

229. **À la suite des événements de juillet 2023, le PAM a connu de plus grandes difficultés à organiser la coordination avec les institutions nigériennes.** La Cellule nationale de coordination (CNC), qui assurait le suivi de la mise en œuvre du PSP, a été fermée, ce qui a entraîné un ralentissement temporaire de la coordination stratégique nationale. Les autres organisations internationales rencontrées ont également indiqué des difficultés similaires à engager une coordination efficace au cours des premiers mois suivant le changement de gouvernement. Le PAM est présenté par les autres acteurs rencontrés comme l'un des acteurs humanitaires ayant maintenu le dialogue le plus régulier et constant avec les nouvelles autorités. Néanmoins, certaines limites ont été rapportées, notamment concernant les longues procédures du PAM, du Trésor public et des agents concernés dans la réalisation des activités de terrain, dans la communication ainsi que dans la mise en œuvre de recommandations de modification des transferts d'espèces vers les coupons, bons et paiements mobiles dans les zones d'insécurité, plus adaptés que l'argent liquide.

230. **La durabilité et la flexibilité des mémorandums d'accord du PAM avec les acteurs étatiques ont été des facteurs de succès.** Certains partenariats datent de plusieurs décennies, ce qui a renforcé la confiance des institutions vis-à-vis du PAM et lui a permis de poursuivre ses activités même au moment des sanctions imposées au Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Si chaque mémorandum d'accord énumère des axes d'intervention communs, leur nombre varie considérablement d'un accord à l'autre, de 11 pour le mémorandum d'accord avec le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) à 2 pour la Direction de la nutrition et le Ministère de l'éducation nationale. Ces choix stratégiques témoignent de la capacité du PAM à adapter ses appuis pour obtenir des résultats.

#### **Partenaires coopérants**

231. **La coopération entre le PAM et ses partenaires de mise en œuvre a joué un rôle déterminant dans l'assistance apportée tout au long du PSP,** notamment pour assurer l'accès aux zones d'insécurité ou reculées. Ces partenariats ont inclus des ONG de tailles et capacités diverses, tant internationales que locales, permettant une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre des différentes activités du PSP. Les ONG internationales ont été principalement mobilisées pour les activités du paquet résilience, pour bâtir des synergies avec d'autres opérations mises en œuvre par ces acteurs avec d'autres financements. De leur côté, les ONG locales ont permis d'assurer un accès fiable aux zones plus difficiles à atteindre grâce à leur ancrage communautaire. Plusieurs formations ont été dispensées pour renforcer les capacités de ces ONG, notamment sur la FFA, afin d'améliorer la qualité des services sur le terrain.

232. Le PAM a mis en place des systèmes de vérification de la performance des partenaires coopérants. En 2018, le PAM a signé des accords de partenariats avec 28 ONG pour une durée d'un an, avec des budgets de 6 mois, assortis de plusieurs avenants et prolongés sur la base d'évaluations individuelles annuelles. Un nouvel appel à proposition a été lancé en 2023 et a abouti à la réduction du nombre de partenaires à 22. Dans le cadre de la résilience, le PAM a établi des partenariats avec des ONG comme World Vision, CARE, Save the Children, CRS et Winrock, afin de mieux définir les rôles, les responsabilités et les synergies dans la planification et la mise en œuvre des activités. L'objectif est d'éviter des chevauchements tout en bénéficiant de l'appui financier des partenaires tels que BHA et *Resilience In the Sahel Enhanced* (RISE I et II).

233. **Néanmoins, plusieurs points de désaccord ont émergé de ces partenariats, indiquant une nécessité de restructurer la relation du PAM avec ses partenaires coopérants.** Ainsi, les ONG regrettent d'être reléguées au rôle de prestataires de services, avec une participation limitée aux réunions de comité de pilotage. Par ailleurs, les accords de partenariat étant de courte durée et comportant des avenants (deux ou plus peuvent être signés au cours d'une même année), le maintien de personnels qualifiés à leurs postes et la ponctualité des activités ont pu être affectés, avec des conséquences sur l'ensemble des opérations du PAM au Niger. Si une consolidation des activités de renforcement des capacités de la part du PAM est en cours de mise en œuvre, il a été rapporté que les partenaires ne participaient pas régulièrement aux différentes réunions des comités régionaux de suivi.

## Autres institutions des Nations Unies

234. **Le PAM a renforcé ses partenariats avec les autres institutions des Nations Unies et les partenaires internationaux via la mise en œuvre de programmes conjoints.** Des collaborations ont été établies, notamment via le programme de résilience où le renforcement des synergies est primordial, avec le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU), le Fonds international de développement agricole (FIDA), FAO, UNICEF, FNUAP, la Banque mondiale, les partenaires RISE II et le GIZ<sup>181</sup>. Le partenariat avec UNICEF a été particulièrement important, avec des programmes conjoints dans les volets nutrition et protection sociale. D'après les responsables de programme des agences concernées, le partenariat dans la protection sociale est l'un des plus solides du système des Nations Unies au Niger, particulièrement autour du développement et du déploiement du Registre social unifié, du ciblage commun et de la stratégie de couverture des ménages vulnérables. Le niveau de coordination opérationnelle, analytique et stratégique entre les trois agences est excellent et caractérisé par la tenue de réunions techniques régulières et les missions conjointes. Par ailleurs, le PAM a eu un alignement significatif avec le HCR, notamment sur le profilage conjoint des réfugiés et l'accord sur les modalités d'intervention. En outre, le partenariat avec la FAO en 2020 et 2022 a permis de se coordonner sur les opérations, même s'il est resté plus timide.

235. **Le PAM a également été investi dans les différentes structures de coordination de la communauté humanitaire au Niger, notamment dans le groupe sectoriel Sécurité alimentaire, avec pour objectif d'éviter des doublons dans les activités avec d'autres agences des Nations Unies et acteurs humanitaires.** Le PAM est également leader du groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement, renforçant la synergie de leurs interventions. **En outre, plusieurs évaluations ont été menées conjointement avec le HCR, UNICEF et la FAO pour optimiser les ressources, mettre en commun les connaissances des différentes agences et assurer un alignement dans l'adaptation des interventions pour répondre aux besoins des réfugiés.** Le PAM et le HCR ont mené en concertation des enquêtes de vulnérabilité, et procédé à des transferts d'espèces et à des insertions sélectives dans des programmes de résilience, tandis que la FAO appuie les réfugiés et les populations hôtes par la fourniture d'intrants pour la production agricole.

236. **Toutefois, les efforts doivent être poursuivis pour étendre les partenariats entre ces agences en vue d'une meilleure synergie** en termes d'utilisation des outils conjoints, de partage des données et de fluidité dans les échanges sectoriels, tout en respectant les mandats/domaines d'intervention respectifs, de façon à renforcer les synergies et l'efficacité globale de la communauté humanitaire. La recherche de financements conjoints est également un axe de partenariat pouvant être renforcé pour faire face à la réduction attendue des financements dans le pays.

## Autres partenariats

237. Le PAM s'engage dans l'établissement de partenariats avec le secteur privé, surtout au niveau des producteurs et commerçants locaux qui approvisionnent les cantines scolaires, mais cela n'a pas été élargi à d'autres secteurs comme la nutrition, l'éducation, l'agriculture et l'élevage.

238. Le PAM a également développé des partenariats avec des universités publiques, pour renforcer la connaissance nationale sur les thématiques liées à la résilience et à la sécurité alimentaire, consistant à financer des recherches pour éclairer la programmation de l'assistance du PAM. Néanmoins, des doutes subsistent sur la mise en valeur réelle des résultats de ces ressources par le BP au moment de leur publication.

### 2.4.3 Système de suivi-évaluation

**Constatation 19** – Le système de suivi-évaluation du PAM au Niger s'appuie sur un ensemble d'instruments diversifiés et a dû s'adapter aux obstacles sécuritaires et logistiques. Les efforts pour surveiller les marchés et intégrer des données météorologiques et géospatiales ont permis d'améliorer les interventions, en particulier pour éclairer le choix des modalités de transfert. Toutefois, certaines limites subsistent, notamment dans l'utilisation des données, la prise en compte des recommandations de terrain et l'inclusion de tous les groupes vulnérables.

<sup>181</sup> PAM. Évaluation de la coopération des RBA, ACR 2023.

239. **L'analyse régulière des marchés, en collaboration avec le SIMA, a permis au PAM de suivre les fluctuations des prix des produits alimentaires et d'adapter ses interventions en conséquence, notamment dans la sélection des modalités d'intervention (espèces, vivres ou bons).** Tout au long du PSP, des bulletins conjoints ont été produits pour suivre les effets des crises locales ou internationales sur les prix sur les marchés<sup>182</sup>. Ces informations ont permis au PAM de prendre en compte la disponibilité des vivres sur les marchés et la situation sécuritaire. Au cours des entretiens, certains partenaires du PAM ont souligné que la diffusion régulière de ces bulletins était également une plus-value du PAM en termes de production de données<sup>183</sup>.

240. **En complément, le PAM a exploité les données météorologiques et développé avec succès une cartographie de la vulnérabilité en collaboration avec le CH.** Ces analyses ont permis d'orienter les interventions en anticipation et réaction aux périodes de sécheresse et autres risques climatiques. La cartographie de la vulnérabilité a permis de cibler efficacement les zones les plus touchées et de prioriser les bénéficiaires en fonction de leur niveau de vulnérabilité, notamment en réponse aux périodes de soudure. Si ces analyses ont été utiles pour la priorisation des régions couvertes et la planification des activités, elles ont montré des limites dans l'anticipation de certaines crises climatiques de grande ampleur, notamment les inondations.

241. **Les données collectées via les rapports de suivi post-distribution (PDM) et le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité fondé sur la téléphonie mobile (mVAM) permettent également de mesurer la pertinence et la performance des activités du PAM.** Ces outils recueillent des données sur la perception des bénéficiaires concernant la qualité, la quantité et le type d'aide reçue, ainsi que sur le ciblage et la distribution. Ils ont également joué un rôle dans la priorisation des zones d'intervention et du choix entre modalités, en identifiant les préférences des bénéficiaires pour les transferts d'espèces et les difficultés dans les régions où l'insécurité est plus forte.

242. **Cependant, face aux contraintes de terrain et aux restrictions d'accès dues à la pandémie de COVID-19 et à l'insécurité dans certaines régions, ce suivi a parfois dû s'effectuer à distance, diminuant potentiellement la fiabilité des données collectées.** Afin d'assurer la continuité du PDM, le PAM a recueilli des données par téléphone et a externalisé le suivi auprès d'observateurs tiers. Cela a eu un rôle clé à Diffa et a permis de garantir que les activités soient correctement mises en œuvre, tout en identifiant rapidement les éventuelles difficultés dans les processus de distribution. La fiabilité des informations recueillies reste toutefois difficile à évaluer.

243. **Durant le PSP, plusieurs évaluations conjointes des activités du PAM et de ses partenaires<sup>184</sup> ont été menées.** Celles-ci ont favorisé une harmonisation croissante des différents KPI utilisés vers des indicateurs communs. Elles ont également généré des leçons apprises communes, telles que l'importance d'inclure les équipes nationales et régionales dans les discussions sur la gestion et la synchronisation des programmes ou de concentrer les ressources sur un nombre plus réduit de cibles et de prioriser des activités clés<sup>185</sup>.

244. **Bien que le PAM dispose d'un large éventail de données et d'informations de suivi-évaluation, certaines limitations entravent leur exploitation optimale, et diminuent l'inclusivité et la pertinence de certains indicateurs.**

245. **Certaines données et informations de suivi-évaluation sont restées inexploitées.** Il est ressorti de plusieurs entretiens qu'après les enquêtes et la finalisation de rapports de suivi, il n'y a eu aucun retour ni aucune prise en compte des observations ou des recommandations formulées, que ce soit par le PAM ou les ONG partenaires<sup>186</sup>, limitant leur impact potentiel sur l'amélioration des interventions.

246. **L'EE a également constaté quelques limites dans les indicateurs de suivi-évaluation utilisés par le PAM.** Certains indicateurs, notamment de résultats, n'ont pas été suivis de manière systématique sur la période d'évaluation et ne sont donc pas disponibles chaque année, limitant l'analyse des tendances,

---

<sup>182</sup> SIMA.

<sup>183</sup> SIMA, partenaires et autres parties prenantes.

<sup>184</sup> Par exemple, UNICEF (Filets sociaux), DIME (Programmes de résilience).

<sup>185</sup> Évaluation du programme BBGE, 2023.

<sup>186</sup> Rencontres avec les services techniques régionaux et service de recherche, évaluation et suivi (RAM) du PAM.

comme mentionné dans le tableau 12, annexe 10<sup>187</sup>. Par ailleurs, les indicateurs permettant d'apprécier les changements tels que l'impact des activités d'urgence et de résilience sur la cohésion sociale et la réduction des besoins humanitaires n'ont pas été mesurés au fil du temps. En 2023, certains indicateurs ont été révisés, entraînant une désagrégation différente ou un regroupement de certains indicateurs, compliquant leur analyse<sup>188</sup>. Les PDM sont réalisés une à deux fois par activité chaque année, fournissant des données alimentant les indicateurs d'effet direct des ACR et les rapports destinés aux bailleurs de fonds. Cependant, les données sont collectées auprès de groupes cibles différents au fil des années, limitant la possibilité de suivre les tendances.

247. **En termes d'inclusivité, les indicateurs de suivi-évaluation du PAM intègrent des dimensions de genre et de protection, mais pas d'autres catégories vulnérables, telles que les personnes âgées et les personnes handicapées,** limitant l'application de l'approche inclusive du suivi-évaluation pour orienter les actions de manière plus équitable et exhaustive.

248. **Le PAM a également mis en place des outils de suivi-évaluation innovants pour effectuer le suivi de ses activités:**

- **L'analyse géospatiale a permis d'analyser les effets des activités FFA du programme de résilience.** Utilisant des technologies telles que les photos satellites et les drones, en collaboration avec USAID et la NASA, le PAM a pu analyser la situation avant et après l'intervention afin de mesurer les effets des activités de FFA sur la résilience des communautés.
- **Dans le cadre de l'EDS 2, Le PAM a développé le projet *School Connect* pour améliorer la collecte en temps réel des données sur la fréquentation et la consommation des cantines scolaires, renforçant le suivi et l'ajustement des interventions**<sup>189</sup>.

#### 2.4.4 Ressources humaines

**Constatation 20** – L'augmentation progressive du nombre d'employés du PAM durant la période du PSP a contribué à faciliter le déploiement des activités dans les différentes régions ciblées du pays. Cependant, plusieurs défis demeurent, tels que la rotation du personnel et le recrutement des femmes et du personnel pour les zones éloignées et d'insécurité.

249. **Le personnel du BP du PAM était constitué en 2024 de 340 employés, dont 302 (89 pour cent) de nationaux.** Le personnel national a augmenté au fil des ans, passant de 252 en 2019 à 302 en 2024, après une légère diminution en 2020 et 2021 suite à la pandémie de COVID-19 qui a entraîné un ralentissement important des activités du PSP (figure 27).

250. **La proportion de personnels féminins est demeurée faible, avec une légère augmentation, de 33 pour cent en 2021 à 36 pour cent en 2024.** D'après les responsables de programme interrogés, il est assez difficile de recruter du personnel féminin dans le contexte socioculturel actuel du Niger, particulièrement pour les zones éloignées de la capitale ou de sécurité précaire. Le BP a travaillé activement pour la parité, en privilégiant, autant que possible, la sélection des candidatures féminines.

251. **Le BP a créé en 2021 une unité genre comprenant un seul membre du personnel, couvrant également la protection contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que leur prévention.** La responsable reçoit parfois des appuis temporaires de courte durée. Seul le Sous-bureau de Diffa dispose d'une correspondante de l'unité genre.

---

<sup>187</sup> Par exemple: "Proportion of target population that participates in an adequate number of distributions (adherence)" n'est pas rapporté en 2020 et n'est pas désagrégé en 2021. De même pour le SO 2, "Drop-out rate" n'est pas rapporté en 2023 et n'est pas désagrégé par sexe en 2020 et 2021.

<sup>188</sup> Les indicateurs de résultats ne différencient plus en fonction du type de transfert reçu par les bénéficiaires comme cet intitulé d'indicateur utilisé pour l'EDS 2: "A.1.3 Number of girls and boys receiving food/cash-based transfers/commodity vouchers/capacity strengthening transfers through school-based programmes".

<sup>189</sup> PAM Niger. ACR 2023.

**Figure 27 – Nombre d'employés internationaux et nationaux du PAM Niger, ventilé par genre**

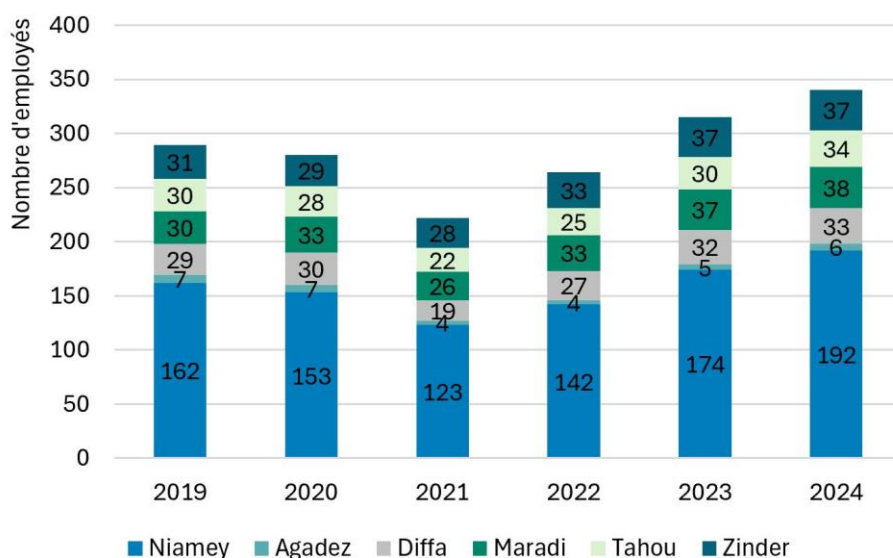


Source: Données du BP sur les ressources humaines, extraites le 9/12/2024

252. **Le personnel international représentait 11 pour cent du personnel total du BP en 2024.** De 37 personnes (dont 15 femmes) en 2019, il a diminué à la suite de la COVID-19, avant de retrouver son niveau initial (figure 27). La proportion de personnel féminin a stagné à un tiers du personnel international durant la période.

253. **La majorité du personnel était basée à Niamey** (figure 28). Le déploiement du personnel dans les sous-bureaux a augmenté progressivement, passant de 122 employés en 2022 à 148 en 2024, ce qui illustre le renforcement de la couverture opérationnelle du PAM.

**Figure 28 – Nombre d'employés par lieu d'affectation, PAM Niger**



Source: Données du BP sur les ressources humaines, extraites le 9/12/2024

254. D'après les échanges avec les responsables de programme interrogés, **plusieurs enjeux en matière de ressources humaines impactent l'efficacité et l'efficacité du PSP:**

- Depuis le changement de gouvernement en juillet 2023, 14 membres du personnel international ont dû quitter le pays et travailler à distance, entravant l'efficacité et le suivi des activités. Actuellement, une seule de ces personnes travaille toujours à distance, tandis que trois ont démissionné et dix autres sont rentrées au Niger.
- Le Niger est passé au statut de lieu d'affectation familiale non autorisée, ce qui a limité son attractivité pour le personnel international. D'après les personnes interrogées, l'adaptation a été difficile durant les premiers mois de déploiement, particulièrement pour le personnel féminin. Cela a pu impacter la mise en œuvre des activités du PSP pour lesquelles une expertise internationale est primordiale.
- Malgré le nombre important d'employés, les entretiens indiquent une pénurie de personnel pour le suivi et la gestion des activités régulières. Les prises de fonction dans les zones éloignées ou d'insécurité ont été particulièrement complexes, avec des délais lors des remplacements. Pour y remédier, le PAM a fait appel à une structure tierce (TPM) pour effectuer le suivi des activités dans la région de Diffa.
- En 2023, 140 mouvements de personnel ont été enregistrés, essentiellement des changements de poste et des départs. Alors que les opportunités de promotion en interne sont faibles pour le personnel national, de nombreux mouvements de personnel d'une unité à l'autre ou de départs sont rapportés, causant une perte de personnel de qualité.

255. **Afin de relever les défis liés au personnel, plusieurs actions ont été entreprises:**

- Le Bureau régional a fourni un appui conséquent à travers des formations, des conseils en gestion des effectifs, des politiques et un suivi constant des besoins en ressources humaines. Ces appuis ont permis au BP de mieux gérer les besoins en personnel au Niger.
- Le BP a procédé à une revue de sa structure en 2023, dont les conclusions ont permis de clarifier les rôles et les responsabilités, tout en apportant des modifications au niveau du type de contrat ou du grade pour certains postes, revoyant ainsi la grille salariale du personnel à la hausse dans des contrats assortis de plus d'avantages. Des mesures adaptées ont également été mises en place, notamment un aménagement des horaires de travail (emploi du temps compressé à Diffa) et la promotion de recrutements au niveau local. Ces initiatives ont contribué à améliorer le bien-être et la rétention du personnel.



## 3. Conclusions et recommandations

### 3.1. Conclusions

**Conclusion 1. Une stratégie pertinente et adaptative, mais confrontée à de nouveaux défis. Le PSP a su s'adapter aux besoins des populations vulnérables malgré un contexte marqué par des chocs multiples. Toutefois, l'absence d'une planification structurée qui prend en compte les incertitudes récurrentes pose des défis majeurs. Par ailleurs, la pertinence de certaines activités telles que les jardins, les moulins et les troupes scolaires devrait être reconsidérée, compte tenu de la rareté des financements.**

256. Jusqu'en 2024, le PSP a fait preuve d'une grande pertinence contextuelle en alignant ses activités sur les besoins des populations ciblées et en s'adaptant aux crises multiples (climatiques, sécuritaires, économiques, sanitaires) ainsi qu'aux défis opérationnels et politiques. L'alignement sur les priorités nationales après le changement de gouvernement souligne également l'importance de la planification adaptative qui a tenu compte des incertitudes propres aux contextes fragiles.

257. Le PSP constitue une stratégie alignée sur les politiques nationales et les ODD, et sur le cadre de coopération des Nations Unies, tout en démontrant une capacité d'adaptation aux différents chocs et crises survenus dans le pays. Toutefois, l'articulation entre urgence et résilience est insuffisamment développée et manque de clarté dans sa mise en œuvre. La flexibilité du PSP a néanmoins permis au PAM d'assurer une continuité des interventions et de maintenir la pertinence de son action dans un contexte en perpétuelle évolution.

258. Le plan stratégique du PAM Niger ne permet pas une lisibilité claire de la logique d'intervention. Bien qu'il ait été accompagné d'un cadre logique avec des indicateurs permettant de mesurer les extrants et les effets directs (avec une référence initiale et une cible finale pour la fin du PSP en 2024), les indicateurs permettant d'apprécier les changements attendus, notamment les impacts des activités d'urgence et de résilience sur la cohésion sociale et la réduction des besoins humanitaires, n'ont pas été mesurés au fil des années.

259. Lors de l'élaboration du prochain PSP, le développement d'une théorie du changement ou d'une théorie d'action décrivant l'articulation entre les activités d'urgence et de résilience, combinée à une coordination plus efficace des interventions, renforcerait la structure de la stratégie et améliorerait les synergies avec les autres secteurs tels que la sécurité, la résolution des conflits, la santé, le WASH et l'éducation, permettant d'optimiser la cohérence interne et externe, ainsi que la collaboration entre le PAM, les autorités et les communautés.

**Conclusion 2. Le PAM s'est positionné comme un acteur clé dans la réponse aux urgences et la résilience, grâce au maintien de sa capacité d'accès aux bénéficiaires, de protection sociale adaptative, de leadership et de collaboration en tout temps, y compris après le changement de gouvernement. Néanmoins, les résultats des actions entreprises par l'organisation varient selon les secteurs. Des contraintes logistiques, financières, d'accès et de coordination ont limité les effets de certaines activités.**

260. Le PAM a renforcé son positionnement stratégique en matière de réponse aux urgences et de mise en œuvre du paquet intégré de résilience au cours du PSP. Cette reconnaissance repose sur sa capacité à assurer le transport des travailleurs humanitaires et de matériaux vers les zones d'activités, ainsi que l'accès aux bénéficiaires. Elle implique également une collaboration avec les autorités étatiques, les agences des Nations Unies et les ONG, tout en garantissant la continuité des opérations malgré les défis sécuritaires et financiers.

261. La réponse d'urgence a permis d'apporter une assistance essentielle aux bénéficiaires touchés par les différents chocs traversés par le pays, notamment durant les périodes de soudure et après les inondations, avec un impact positif sur la sécurité alimentaire des populations assistées. Le soutien à la communauté humanitaire par l'apport de services communs a également eu des retombées positives conjointes et sur le positionnement du PAM dans le pays. Cependant, ces programmes ont fait face à d'importants défis liés au manque de financements et aux perturbations logistiques, notamment après le

changement de gouvernement en 2023, qui ont limité l'échelle de la réponse du PAM par rapport aux besoins croissants du pays.

262. La mise en œuvre du paquet intégré de résilience à travers les transferts de ressources inconditionnels du PAM a joué un rôle clé dans la résilience des différentes catégories de populations vulnérables ciblées. Alors que plusieurs études et évaluations commanditées par le PAM ont mis en avant les progrès effectués dans la prévention de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, ce paquet a contribué à l'amélioration de l'assiduité et de la réussite scolaire, au renforcement de la couverture végétale, à l'accroissement de la protection sociale, à la diversification des moyens de subsistance et à la réduction des migrations et des besoins humanitaires. Ces effets sont largement confirmés par la présente étude.

263. Toutefois, du fait de la grande diversité des activités et sous-activités menées dans le cadre du paquet résilience, la pertinence et l'impact de certaines activités sont restés limités, ce qui a conduit à des résultats contrastés suivant les EDS. Si les taux d'achèvement de plusieurs activités ont atteint ou dépassé les objectifs, d'autres ont souffert de contraintes d'accès aux zones d'intervention et de contraintes financières et logistiques avec les difficultés d'importation des vivres, limitant leurs effets sur les bénéficiaires. Cela souligne la nécessité d'optimiser les processus d'accès et de renforcer la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en plus de mobiliser plus de financements afin d'accroître l'agilité et l'efficacité tant en situation d'urgence que dans un contexte stable. Par ailleurs, la pertinence de certaines activités telles que les jardins, les moulins scolaires et les troupeaux scolaires n'a pas été suffisamment évaluée.

264. L'approche HGSF (alimentation scolaire à base de produits locaux), en particulier l'autonomisation des jardins scolaires et des organisations de producteurs, n'a pas induit comme souhaité la réduction du volume d'achats des vivres importés destinés aux cantines scolaires. Les défis rencontrés dans la mise en œuvre des unités de production d'aliments enrichis n'ont pas été suffisamment traités, et les activités de communication pour le changement de comportement social restent peu visibles.

265. Le niveau d'autonomisation attendu par rapport au maintien des superficies de terres mises en valeur et les effets du renforcement des moyens de subsistance se sont améliorés sur la période, mais sont restés insuffisants pour enregistrer des gains durables. Les interactions entre les activités FFA avec les cantines scolaires, la nutrition, l'élevage ou l'autonomisation ont été sous-exploitées. La nécessité d'une approche plus cohérente entre les EDS se fait ressentir afin d'optimiser les synergies entre les activités et de maximiser leurs effets à long terme.

266. Si les programmes de renforcement des capacités ont rencontré des résultats encourageants jusqu'en 2023, la réduction du dialogue avec les autorités à la suite du changement de gouvernement a eu un effet direct sur certaines de ces activités, en limitant les opportunités d'échanges et de collaboration avec les services étatiques. Le PAM a maintenu une dynamique forte dans l'effort de renforcement des programmes de protection sociale du Niger à travers les filets sociaux et l'appui au registre national, même après le changement de gouvernement, reflétant ainsi la résilience, la pertinence et l'adoption d'une approche flexible et adaptative pour maintenir l'appui institutionnel dans un environnement en évolution rapide et incertain.

267. Les partenariats existants devraient être consolidés afin d'optimiser les avantages comparatifs en matière de planification, de couverture, de ciblage, de mise en œuvre et de suivi des activités. Les leçons tirées de la collaboration avec les organisations du système des Nations Unies telles que UNICEF, le HCR et la FAO dans les domaines de la nutrition et des chaînes de valeur agricole recommandent une plus grande proactivité et un engagement accru du PAM dans la dynamisation de ces partenariats, y compris dans l'amélioration du niveau de communication et de partage d'informations au sein de la communauté humanitaire pour une efficacité et une efficacité optimales. L'exemple positif de partenariat entre le PAM, UNICEF et la Banque mondiale pour les systèmes de protection sociale pourrait constituer un point d'appui pour renforcer d'autres volets thématiques ou sectoriels. Aussi, les longs délais de négociation du processus de contractualisation (FLA) devraient être réduits pour renforcer l'efficacité.

**Conclusion 3. Des avancées notables ont été observées dans la prise en compte des éléments transversaux tels que l'égalité des genres, l'autonomisation, l'équité et l'inclusion, la redevabilité envers les populations affectées, ainsi que les principes humanitaires, mais des lacunes persistent dans le suivi des effets attendus, notamment en termes de genre et de progrès en matière d'autonomisation des populations.**

268. La prise en compte du genre s'est traduite dans le PSP par la participation active des femmes aux différentes activités, ainsi que par l'octroi de bourses aux filles issues de ménages vulnérables. Afin de favoriser l'équité et la redevabilité, les ménages les plus vulnérables ont été ciblés, les populations affectées ont été impliquées dans le ciblage des bénéficiaires et le choix des modalités de transferts, et leurs plaintes ont été régulièrement traitées. Toutefois, les aspects d'autonomisation des femmes à la suite de leur implication dans les activités ne sont pas mesurés et sont difficilement appréciables. Il n'existe pas d'indicateurs ou d'études permettant d'évaluer et de suivre les effets des activités sur les normes liées au genre, l'autonomisation des femmes et l'autonomisation économique des bénéficiaires.

269. Le PAM a appliqué les principes humanitaires autant que possible malgré les défis posés par les exigences des nouvelles autorités. Son assistance est globalement perçue comme impartiale et respectueuse des principes d'humanité, de neutralité et d'indépendance. Si le PAM reste perçu comme un acteur neutre, ce principe a été mis à l'épreuve par les restrictions imposées, telles que l'obligation d'utiliser les escortes et d'adopter des modalités d'assistance encadrées par les autorités.

**Conclusion 4. Face aux contraintes budgétaires, sécuritaires et d'accès, le PAM a adopté des stratégies efficaces pour atténuer les impacts négatifs et assurer la continuité de l'assistance, tout en renforçant ses outils de suivi-évaluation. Toutefois, des insuffisances subsistent dans certains domaines clés tels que la consolidation pour une meilleure compréhension des effets.**

270. Le recours aux financements flexibles et au GCMF pour accélérer les achats de denrées à moindre coût (en privilégiant les achats locaux), le passage rapide de la distribution de vivres aux transferts d'espèces en réponse aux longs délais liés aux approvisionnements internationaux, le maintien des vols UNHAS malgré les défis, ainsi que la priorisation de l'assistance face aux contraintes budgétaires ont permis d'améliorer la ponctualité de l'assistance et de garantir la continuité des opérations. De plus, la coordination avec les partenaires a été renforcée pour une meilleure complémentarité et pour l'efficacité de la réponse humanitaire globale, matérialisée par la réduction des duplications, les ciblés harmonisés, ainsi que l'utilisation des produits similaires tels que les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, avec pour corollaire le renforcement des chaînes de valeur locales.

271. Parallèlement, le PAM a renforcé la fiabilité et la crédibilité des données et de l'information grâce à ses appuis aux structures spécialisées de l'État (Système d'alerte précoce, Système d'information sur les marchés agricoles). L'analyse régulière de ces données a permis d'ajuster les modalités et les montants des transferts d'espèces au besoin, ainsi que la taille des rations alimentaires distribuées. Cependant, des insuffisances existent dans le suivi de plusieurs domaines (progression, nexus, genre et autonomisation) en l'absence d'indicateurs appropriés pour les mesurer.

**Conclusion 5. La mobilisation des ressources financières reste un défi persistant au Niger, tout comme la gestion du personnel pour la mise en œuvre des programmes. De plus, la forte dépendance vis-à-vis de deux bailleurs de fonds importants constitue un risque majeur, limitant la flexibilité et la pérennité des interventions.**

272. Les déficits de financement ont eu un impact significatif sur l'ampleur des programmes et sur la réactivité du PAM. Ces limites montrent qu'il est crucial de diversifier les stratégies de mobilisation des ressources et d'établir des mécanismes efficaces pour éviter les retards et assurer des interventions rapides.

273. Le PSP a été financé essentiellement par deux bailleurs de fonds principaux. Leur désistement hypothéquerait grandement le devenir de la stratégie. La participation du secteur privé, des fondations, de la diaspora ou des personnalités influentes n'a pas été estimée. Il est donc nécessaire de diversifier les sources de financement, en mettant l'accent sur les appuis importants à long terme, dont la protection sociale et le nexus.

274. Le déploiement des activités du PSP a été facilité par l'augmentation du personnel du PAM possédant des compétences solides et ayant bénéficié d'un appui conséquent du Bureau régional à travers

les formations. Toutefois, la forte rotation du personnel et les difficultés de recrutement limitent la continuité des interventions et l'ancrage institutionnel des capacités. Malgré ces contraintes, des opportunités existent pour renforcer les ressources humaines en interne, notamment à travers la mise à profit des capacités locales (grâce aux partenariats avec les universités locales), le maintien de la formation continue et la promotion interne, autant de leviers qui devraient être mieux exploités. Ces enjeux humains doivent aussi être intégrés dans la conception des stratégies futures.

### 3.2. Recommandations

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                                                                            | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 1: Améliorer la coordination des activités dans le prochain plan stratégique de pays, en établissant des liens précis entre les interventions menées face aux crises et les activités axées sur le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale, du point de vue de leur couverture, de leur ciblage et des stratégies de transition, sur la base de prévisions de financement réalistes.</b></p> <p>1.1 Améliorer la cohérence interne du plan stratégique de pays – par exemple, en réduisant le nombre d'effets directs stratégiques – et conduire une analyse approfondie des sous-activités, comme les jardins potagers, les troupeaux et les moulins à grains scolaires, et la production de farine enrichie, en vue de ne conserver que les plus pertinentes.</p> <p>1.2 Articuler plus explicitement l'approche en matière de protection sociale en précisant les rôles joués par les filets de sécurité à long terme, la réactivité face aux chocs et le renforcement des moyens d'existence, dans les programmes de protection sociale.</p> <p>1.3 Consolider l'approche de l'alimentation scolaire utilisant la production locale en améliorant l'autonomie des initiatives de jardins potagers scolaires – du point de vue de la capacité de production et de l'utilisation de produits locaux – et des organisations de producteurs afin de réduire la dépendance des cantines scolaires à l'égard d'aliments importés.</p> <p>1.4 Mettre à jour la stratégie intégrée relative à la résilience et à la progression des bénéficiaires, en décrivant les étapes clés et en échelonnant les diverses activités, sur la base des meilleures pratiques et des enseignements tirés du plan stratégique de pays actuel. Pour améliorer la mesure des résultats, la stratégie doit être assortie de critères, d'indicateurs et de mécanismes de suivi relatifs à la progression des bénéficiaires vers l'autonomie, élaborés en consultation avec les communautés. Le concept de progression devrait être adopté et faire l'objet d'une action de communication dès la phase de planification communautaire et être appliqué à toutes les composantes de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.</p> | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, et des partenaires gouvernementaux) | Élevé             | Novembre 2026          |

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                                                                 | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 2: Améliorer les complémentarités au sein des partenariats au service d'une action efficace et durable.</b></p> <p>2.1 Abréger la durée des négociations dans le processus d'établissement d'accords de partenariat sur le terrain.</p> <p>2.2 Renforcer l'échange d'informations et l'apprentissage avec les partenaires gouvernementaux et les partenaires de développement afin d'améliorer la coordination et de valoriser les meilleures pratiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Opérationnelle         | Bureau de pays<br>(avec l'appui des sous-bureaux du PAM, des partenaires gouvernementaux et des partenaires de développement)                            | Élevé             | Décembre 2026          |
| <p><b>Recommandation 3: Renforcer le suivi et la production d'éléments factuels pour appuyer des interventions plus efficaces et plus inclusives.</b></p> <p>3.1 Améliorer la production d'éléments factuels pour éclairer les processus décisionnels, en particulier en mettant au point des indicateurs ventilés permettant de contrôler efficacement les effets des interventions sur l'autonomisation et l'inclusion des personnes vulnérables, notamment les femmes, les filles et les personnes handicapées, et en assurant le suivi desdits indicateurs.</p> <p>3.2 Renforcer les cadres de suivi interorganisations en tenant régulièrement des réunions visant à mettre en commun les résultats, les enseignements tirés de l'expérience, les outils et les données. Recenser les difficultés et convenir de la façon d'optimiser les interventions, de créer des synergies et d'apporter des ajustements stratégiques.</p> <p>3.3 Développer l'utilisation des éléments factuels provenant des projets de recherche conduits avec des universités afin d'optimiser la conception et la mise en œuvre des programmes du PAM et d'appuyer les activités de plaidoyer.</p> | Opérationnelle         | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional, d'autres entités des Nations Unies et des établissements universitaires) | Moyen             | Décembre 2025          |

| Recommandations principales et subsidiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Type de recommandation | Bureaux et divisions du PAM responsables                                                                            | Degré de priorité | Délai de mise en œuvre |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------|
| <p><b>Recommandation 4: Mobiliser des financements et en diversifier les sources de manière à créer une base de ressources fiable et prévisible.</b></p> <p>4.1 Pour diversifier les sources de financement et réduire la dépendance à l'égard d'un petit nombre de donateurs, renforcer le plaidoyer bilatéral et conjoint mené avec des partenaires, notamment les parties prenantes gouvernementales, afin d'obtenir des engagements financiers à court et à long terme de la part de donateurs bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de ces actions de plaidoyer, utiliser davantage les éléments factuels disponibles relatifs aux résultats.</p> <p>4.2 S'appuyer sur la prise en main des activités par les autorités gouvernementales et sur les priorités communes, comme dans le cas des programmes phares, pour positionner le PAM comme le partenaire de choix dans la mise en œuvre des programmes et pour débloquer des sources de financements thématiques et novateurs par l'intermédiaire du Gouvernement.</p> | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional)                                     | Élevé             | Décembre 2026          |
| <p><b>Recommandation 5: Renforcer la gestion des ressources humaines pour garantir la continuité et l'efficacité des interventions du PAM.</b></p> <p>5.1 Mettre l'accent sur le perfectionnement professionnel et la fidélisation des talents en renforçant et en promouvant les capacités des employés recrutés sur le plan national grâce à des formations et à la mise en place de perspectives de progression de carrière.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Stratégique            | Bureau de pays<br>(avec l'appui du Siège mondial, notamment le bureau régional, et des partenaires gouvernementaux) | Élevé             | Juin 2026              |
| <p><b>Recommandation 6: Optimiser les processus et la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour accélérer la livraison des produits alimentaires et réduire les retards opérationnels.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Opérationnelle         | Bureau de pays                                                                                                      | Élevé             | Novembre 2026          |



**Bureau de l'évaluation**

**Programme alimentaire mondial**

Via Cesare Giulio Viola 68/70

00148 Rome, Italie Tél. : +39 06 65131

**[PAM.org/independent-evaluation](https://pam.org/independent-evaluation)**